



Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010005165

TA 236



LA  
VALLÉE DE CONCHES  
EN VALAIS

Le Conseil de la Faculté des lettres, sur le rapport d'une commission composée de MM. les professeurs Maillefer et Lugeon et de M. Victor van Berchem, et sans se prononcer sur les opinions du candidat, autorise l'impression de la dissertation de M. Biermann, intitulée *La vallée de Conches, en Valais*.

LAUSANNE, 25 janvier 1907.

*Le Doyen,*  
JEAN BONNARD.





La Vallée de Conches vue du Längisgrat (Furka)

*Phot. Nikles, Interlaken.*

LA  
**VALLÉE DE CONCHES**  
EN  
**VALAIS**

---

Essai sur la vie dans une haute vallée fermée des Alpes suisses  
sous l'influence de l'altitude, du climat et du relief.

---

**THÈSE DE DOCTORAT**

PRÉSENTÉE A LA

*Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne*

PAR

CHARLES BIERMANN



LAUSANNE  
IMPRIMERIES RÉUNIES

---

1907

A faint, circular stamp or mark, possibly a library or archival stamp, located at the bottom of the page. It appears to be a circular seal with some illegible text or a logo inside.



*A mon cher maître*

*Monsieur le D<sup>r</sup> MAURICE LUGEON*

*Professeur de Géologie et de Géographie physique  
à l'Université de Lausanne.*



## INTRODUCTION

« Il n'y a peut-être pas, a écrit le professeur Wolf, de Sion, de vallée en Europe où le climat influe sur la constitution physique et sur le caractère de l'homme autant qu'en Conches. Dans cette atmosphère limpide, pure et froide, le peuple conserve une santé robuste, une âme fière, un langage rude qui rappelle celui de la Suisse primitive et du Tyrol. »

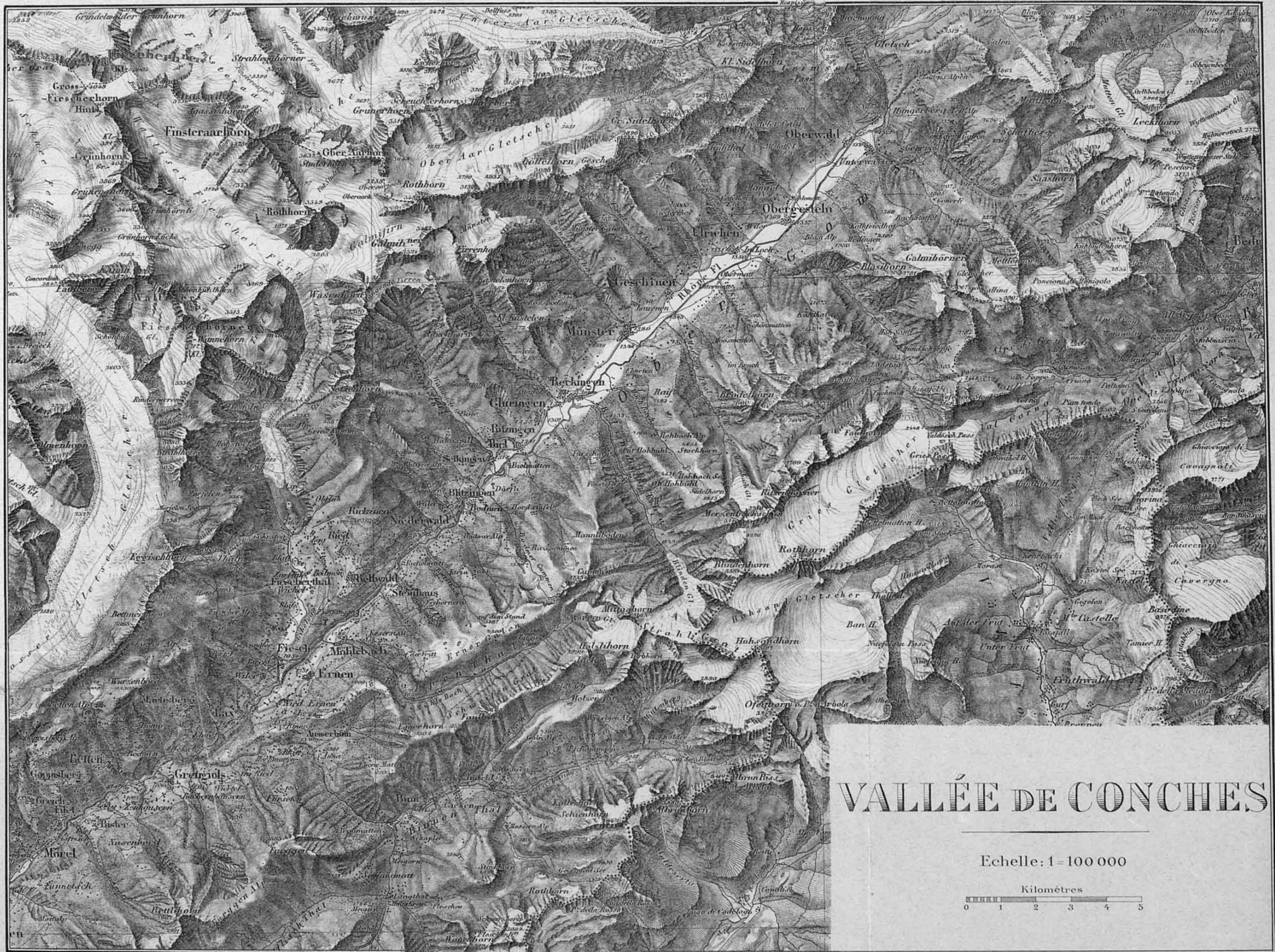
Cette observation, que d'autres voyageurs ont aussi faite, est juste, mais incomplète. Elle ne retient en effet de toutes les conditions du milieu qu'une seule, le climat, et n'en relève que l'influence sur la vigueur corporelle et morale des habitants. En réalité, l'altitude, l'orientation, la composition du sol et les formes du relief non seulement modifient le régime climatique, mais encore possèdent une action directe et indépendante. L'uniformité des conditions de culture et d'habitation, dans le Haut-Conches tout au moins, la prédilection des groupements humains pour certains emplacements, la densité de la population, le partage de l'activité sociale entre deux saisons, l'été et l'hiver, l'une consacrée aux travaux agricoles, l'autre permettant une certaine somme de loisirs, l'organisation de la vie économique basée sur la possession des prairies basses, l'intensité de la vie religieuse et la survivance de nombreuses légendes relatives à la mort, la difficulté des communications avec les contrées voisines et,

par suite, de l'accès des coutumes, des mœurs, des idées étrangères, tous ces faits sociaux et bien d'autres encore sont en connexion avec des phénomènes naturels. Il n'y a pas qu'une simple analogie à la Michelet entre le pays et ses habitants, la corrélation est plus étroite et la causalité plus prononcée.

La vie de la population concharde est intéressante à plus d'un titre, mais l'étude de ses rapports avec le sol sur lequel elle s'est développée est du ressort de la géographie. Cette science s'est complètement transformée depuis trois quarts de siècle environ, à la suite des travaux de Humboldt, de Ritter et de leurs successeurs. Jadis simple énumération de noms propres, ou description pittoresque des diverses régions du globe, elle s'est élevée au rang de science proprement dite quand elle a tenté d'expliquer les phénomènes terrestres ; expliquer, c'est-à-dire « non pas donner la raison première de tout ce qui existe ou se produit présentement à la surface de la terre, mais s'efforcer de rattacher les phénomènes les uns aux autres, et réduire ainsi la part de ce qui doit être mis au compte de la pure contingence. » (J. Brunhes, *Les principes de la géographie moderne*, p. 22).

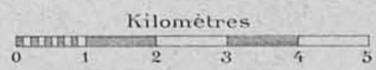
La recherche constante des rapports de l'homme avec le sol qu'il habite et uniquement de ceux-là justifiera l'absence de cette étude, ou le peu de relief de plusieurs faits que l'histoire, l'ethnographie, la sociologie, l'économie politique auraient signalés avec intérêt et couverts d'une éclatante lumière. Il n'était pas possible d'y retrouver cette notion de l'espace qui est inséparable de la géographie comme celle du temps l'est de l'histoire.

Un autre principe est d'application méthodique en géographie : c'est celui de *connexité* : « la caractéristique d'une contrée est une chose complexe qui résulte de l'ensemble d'un grand nombre de traits et de la façon dont ils se combinent et semodifient les uns les autres » ; c'est pour-



# VALLÉE DE CONCHES

Echelle: 1 = 100 000



Reproduction faite avec autorisation du Service topographique fédéral.

LITH. J. CHAPPUIS, YVERDON



quoi il faut sans cesse, pour mieux comprendre la signification de certains phénomènes, « faire des emprunts aux sciences voisines, non certes pour promener l'esprit sur des sujets différents, mais pour en tirer des témoignages. » (Préface de l'Atlas Vidal de la Blache).

Si la vallée de Conches est déjà relativement connue par des travaux antérieurs<sup>1</sup>, c'est la première fois qu'on applique à son étude la méthode géographique ; on en pourra apprécier la valeur au nombre et à l'intérêt des faits inédits qu'elle met au jour<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> M. Courthion lui réserve une place dans son étude sociologique intitulée *Le peuple du Valais* ; M. Stebler la décrit sous plusieurs de ses faces dans *Goms und die Gomser*. J'ai moins emprunté à ce dernier ouvrage qu'il ne semble, car, avant sa publication, j'avais fait déjà deux campagnes en Conches, en 1901 et 1902, et je les ai poursuivies en 1903, 1904 et 1905 ; c'est alors que j'ai recueilli, de la bouche des habitants, un grand nombre de renseignements dont une partie se retrouve dans le livre de M. Stebler.

<sup>2</sup> Je tiens à remercier ici tous ceux qui m'ont assisté dans l'élaboration de ce travail : les Bureaux fédéraux de météorologie, de statistique et d'hydrographie aux chefs desquels j'adresse l'expression de ma vive reconnaissance pour leur complaisance et leur courtoisie ; MM. Maurer, Kublenbeck, professeurs à l'Université de Lausanne, Pittard, professeur à l'Université de Genève, qui ont bien voulu m'éclairer sur quelques points de leur spécialité, M. le préfet Seiler, à Munster (Conches), M. Berney, caporal garde-frontières, actuellement à Brigue, au tunnel du Simplon, précédemment à Ulrichen (Conches), qui m'ont fait profiter de leur connaissance du pays. Je suis surtout obligé à M. le Dr Maurice Lugeon, professeur de géologie et de géographie physique à l'Université de Lausanne, à qui je dois l'idée et le sujet de mon étude et qui m'a prodigué ses précieux conseils.

## CHAPITRE PREMIER

### Le cadre géographique.

#### L'ALTITUDE

La vallée de Conches est la partie supérieure de la vallée du Rhône, de la naissance du fleuve au confluent de la Binna, à une quinzaine de kilomètres en amont de Brigue. A l'exception du vallon de Gletsch (1800 m. d'altitude environ) où le Rhône quitte son glacier, et de la cluse à forte rampe, mais courte, qui y fait suite, c'est un tronçon du grand synclinal qui, utilisé successivement par le Rhin, la Reuss et le Rhône, fend les Alpes suisses de Coire à Martigny.

Thalweg.

Le thalweg est à 1370 m. à Oberwald ; il se maintient à peu près à cette altitude jusqu'à Reckingen<sup>1</sup>, 10 km. plus bas. Puis le profil en auge se transforme en un profil en V de plus en plus aigu, le fleuve s'encaisse, les flancs de la vallée se rapprochent, l'horizon se rétrécit. C'est à ce premier palier qu'appartient proprement le nom de Conches. Il apparaît en effet comme une conque<sup>2</sup>, un bas-

<sup>1</sup> Coordonnées géographiques de Reckingen : 46°28' lat. N., 8°14' long. E. de Greenwich.

<sup>2</sup> Du latin *concava* (*vallis*), vallon dans une dépression du sol (cf. Henri Jaccard. *Essai de toponymie, origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande*, page 102. (Coll. des Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, II<sup>e</sup> série, tome VII. Lausanne 1906, in-8). L'étymologie *comes*, *comitatus*, avancée par Furrer, et après lui par Am Herd, outre qu'elle ne se soutient pas au point de vue phonétique, ne tient pas compte du fait que la forme primitive est *Conches* et non *Gomesia*, formé de *Goms*, prononciation allemande de Conches.

sin herbeux, fermé de toutes parts. La même forme, mais modifiée, moins régulière et réduite, se retrouve au palier suivant, où le Rhône pénètre et d'où il s'échappe par des gorges profondes. Lax, dont le rocher barre la vallée et limite le district, est encore à 1047 m. Seul le lit du Rhône, à la jonction avec la Binna, sortie du Binnental, s'abaisse en dessous de 1000 m.

Une grande route remonte Conches, partant de Brigue pour aboutir à Gletsch ; là elle bifurque ; par de nombreux zigzags, elle se hisse à gauche au col du Grimsel (2175 m.) qui lui ouvre la vallée de l'Aar et la région de Meiringen et d'Interlaken, à droite au col de la Furka (2431 m.) d'où l'on peut atteindre Hospenthal, Andermatt et Göschenen, le Tessin, les Grisons, Uri et le lac des Quatre-Cantons. C'est la voie la plus courte entre le Haut-Valais, l'Oberland bernois et la Suisse primitive. Les touristes qui viennent de monter au Gornergrat ou d'admirer le Cervin, peuvent, par Conches et le Grimsel, s'asseoir le jour suivant à la Petite Scheidegg en face de la Jungfrau, ou par la Furka, faire un pèlerinage au berceau classique de la liberté : à la chapelle de Tell et à la prairie du Rütli.

Cette route est très fréquentée en été : diligences postales, voitures de louage, cyclistes, piétons surtout, Suisses ou étrangers. Mais combien s'arrêtent en Conches, combien y séjournent plus que ne l'exige la fatigue ou l'indulgence du temps ? C'est qu'en quittant les éblouissants cirques de glaciers de Zermatt ou de Saas-Fee, ou les sommets majestueux qui dominent Grindelwald et Lauterbrunnen, on juge monotones les croupes herbeuses ou boisées qui bordent la vallée de Conches d'un bout à l'autre, au niveau presque invariable de 2000 à 2500 m.

A peine l'œil averti devine-t-il, par l'échancrure des vallons latéraux, quelque pic aigu ou quelque arête neigeuse. On ne voit nulle part de la route le géant des Alpes bernoises, le Finsteraarhorn (4275 m.), dont la sauvage pyramide

Barrière  
bernoise.

appartient à Conches par ses faces S et W. De hautes cimes s'alignent sur lui ou lui font vis à vis : le Finsteraar-Rothorn (3549 m.) au SE, les Fiescherhörner de Grindelwald (Grand Fiescherhorn 4049 m., Petit Fiescherhorn 3905 m., Fiescherhorn Postérieur 4020 m.) au NW, les Grünhörner (le petit 3927 m., le grand 4047 m.), le Grüneckhorn (3869 m.), le Grünhörnli (3600 m.) à l'W ; au S du col de la Grünhornlücke (3305 m.) enfin, le massif des Fiescherhörner du Valais (Schönbühnhorn 3864 m., Grand Wannehorn 3905 m., Petit Wannehorn 3717 m.). Entre ces sommités s'écoule sur une longueur de 6 km. le Fiescherfirn qui, du pied du Rothorn, prend le nom de glacier de Fiesch et descend, serpentant et très crevassé, dans la direction du village de Fiesch (Bas-Conches), jusqu'à l'éperon rocheux du Titer (1786 m.).

C'est du Fiescherfirn qu'on entreprend communément l'ascension du Finsteraarhorn, soit qu'on vienne de l'hospice du Grimsel par le glacier et le col de l'Oberaar (3233 mètres), et le Rothornsattel (ou Genselücke), soit qu'on remonte le glacier d'Aletsch et qu'on franchisse la Grünhornlücke. Beaucoup de touristes se contentent de la traversée successive de ces trois hauts passages, qui constituent une route de glaciers intéressante et sans difficulté sérieuse. On rencontre alors, sur un col de flanc du glacier d'Aletsch, le petit lac de Märjelen, où des glaçons d'une blancheur éclatante flottent sur l'eau bleue. Tout près de là l'Eggishorn (2934 m.) offre un point de vue remarquable : l'Aletsch, des névés supérieurs aux gorges de la Massa, l'Aletschhorn, puis l'Eiger, le Moine et la Jungfrau, le Finsteraarhorn et ses voisins : voilà pour les Alpes bernoises ; le Monte Leone, le Mont Rose, le Cervin, les Mischäbel, le Weisshorn, et le reste de la chaîne pennine jusqu'au Mont-Blanc lui-même.

Un massif moins important porte, au N de Fiesch, le

Wasenhorn (3457 m.) et les deux Galmihörner (3524 et 3482 m.), puis la chaîne bernoise s'abaisse avec régularité vers l'E (Löffelhorn 3098 m, Grand Siedelhorn 2881 m., Petit Siedelhorn 2766 m.), ainsi que les contreforts dont elle est flanquée perpendiculairement. Au-delà du Grimsel, l'altitude se relève vers les Alpes d'Uri; les Gerstenhörner (3167, 3186 m.) et les Gelmerhörner postérieurs (3200, 3325 m.) à l'W, le Dammastock (3633 m.), le Rhonestock (3603 m.) et le Galenstock (3597 m.) à l'E, forment un nouveau cirque dont le milieu est occupé par le glacier du Rhône. Celui-ci est l'un des glaciers les plus accessibles des Alpes, non pas que des établissements humains permanents l'avoisinent, mais à cause des routes carrossables qui bifurquent à Gletsch, et dont l'une, celle de la Furka, le touche presque de ses zigzags. La hardiesse de sa chute, le pittoresque désordre de ses séracs, le bleu profond de ses crevasses, attirent au glacier du Rhône une foule de visiteurs. Beaucoup, venus du Hasli et s'en allant en Uri, ou vice-versa, ne connaissent rien d'autre du dixain de Conches. Quelques-uns vont directement de la Furka au Grimsel en traversant le glacier.

Au S de la Furka, c'est au massif du Gothard qu'appartiennent la longue arête déchiquetée des Muttenhörner (2943, 3103, 3026 m.) qui sépare Conches d'Urseren (Uri) et la chaîne granitique qui le sépare du val Bedretto (Tessin) et qui porte à ses extrémités le Pizzo Rotondo (3197 m) et le Pizzo Gallina (3067 m.). Puis le relief se complique; ce n'est plus la régularité de la chaîne bernoise, pareille au squelette de la queue d'un monstre antédiluvien. Le Brodelhorn (2798 m.), le Stockhorn (2635 mètres), et le Sädelhorn (2813 m.), le Kummehorn (2753 mètres) et l'Ernergalen qui s'abaisse lentement de 2500 à 2100 mètres, forment le rebord intérieur du bassin du Haut-Conches. En arrière du Pizzo Gallina, le Grieshorn

Chaînes  
lépontiennes.

(2926 m.), puis le Bettelmatthorn (2984 m.), le Blinnenhorn<sup>1</sup> (3384 m.), le Rappenhorn (3162 m.), le Schweifengrat (2759 m.) et l'eggerhorn (2514 m.), constituent une seconde bordure. Du Blinnenhorn, une troisième chaîne se dirige vers le S, puis vers le SW et porte successivement l'Ofenhorn (3242 m.), la Punta della Rossa (2888 m.), le Cherbadung (3213 m.), le Güschihorn (3084 m.) et l'Helsenhorn (3183 m.).

La barrière lépontine n'est donc pas si haute que la bernoise, nulle part elle n'atteint même 4000 m., mais elle est plus large. Ses glaciers sont moins vastes, mais plus nombreux et distribués régulièrement au pied des sommets les plus hauts. Elle est coupée non seulement de vallées transversales, mais encore de deux vallées longitudinales, le Rappental et le Binnental, s'ouvrant sur le Rhône par des cluses très resserrées. Si elle ne possède aucun sommet élevé, par contre la zone comprise entre 1800 m. et 2500 m. y est bien plus étendue ; c'est la région des pâturages de montagne, partie la plus importante du territoire d'une population essentiellement pastorale.

Enfin des cols multiples et aisés permettent de se rendre dans les vals italiens d'Antigorio et de Devero et à Bérésal sur la route du Simplon. Les uns, comme le col de Saflisch (2581 m.), ceux du Boccareccio (2692 m.) et de la Kriegalp (2588 m.), le Geisspfad (2475 m.) ne sont traversés que par des touristes ou des contrebandiers ; les autres, l'Albrun (2410 m.) dans le Binnental, le Gries (2468 m.) et le Nufenen (2440 m.) au fond du val d'Egesse, accessibles aux mulets et pavés en partie, ont été utilisés jadis par le commerce transalpin.

---

<sup>1</sup> La carte fédérale porte Blindenhorn, Blindental, Blindenbach. L'orthographe Blinnen est plus conforme à la prononciation locale. Une divergence analogue existe entre la carte et le texte de cette étude à propos de quelques autres noms.

## LE CLIMAT

A une altitude si élevée, le climat est rude. Un proverbe Hiver.  
conchard dit :

Quand brille encor le soleil d'août,  
La neige aux monts s'est installée ;  
Septembre vient ; dans la vallée  
L'hiver recouvre et blanchit tout ;  
Enfin mai part, mais l'hiver reste,  
Hôte importun, hôte funeste.

Wenn der Augste faht,  
Ist der Winter im Grat ;  
Wenn der Herbst chunt,  
Ist er im Grund ;  
Wenn der Meien ist zum End,  
Het der Winter no keis End.

Les minima de température sont déjà inférieurs à zéro à la fin du mois de septembre, ils le sont encore à la fin d'avril. Cinq mois seulement en moyenne, quelquefois moins, sont à l'abri des gelées.

La première neige tombe vers la Saint Michel (29 septembre), mais les chutes n'en deviennent fréquentes qu'en novembre. Le ciel des mois d'hiver est le plus souvent découvert, puis la neige recommence en mars où elle tombe un jour sur quatre, mais en petite quantité. Au milieu de mai, généralement, elle fait place à la pluie, mais elle a des retours offensifs jusqu'au milieu de l'été où elle surprend les récoltes encore sur pied ou oblige les troupeaux à quitter prématurément les hauts pâturages. Juillet est le seul mois où les observations d'une vingtaine d'années ne constatent aucune chute de neige dans la vallée. Neige.

On peut évaluer à 3 mètres ou 3 mètres et demi le total de la neige tombée en un hiver ; cette estimation est nécessairement approximative, car les saillies du relief, en arrêtant la neige que le vent balaye avec violence, provo-

quent la formation d'énormes amas. Les chroniques locales, qui aiment à rapporter les anomalies du climat, racontent qu'en 1496 la couche de neige atteignit le toit de l'église Notre-Dame, à Munster, et qu'on y put mener un traîneau attelé d'un cheval<sup>1</sup>.

Ce n'est pas dans le fond de la vallée cependant que la chute de neige est le plus abondante : on en mesurerait, assure-t-on, plus de 7 m. à l'altitude de 1700 m. Les jeunes arbres des hautes régions en sont gênés dans leur croissance, et le tronc reste toujours tordu à la base. Sur quelques cols de montagne, on a planté de longues perches dont l'extrémité, dépassant la surface du champ de neige, indique au voyageur la bonne direction.

Quand la neige tombe par un froid très vif, elle est sèche, fine et légère. Chassée par le vent du N, elle pénètre dans les chalets par les interstices des portes et des fenêtres. Le vent la soulève en nuages épais autour des hauts sommets, ou la précipite tout à coup avec une vitesse vertigineuse dans la vallée. Le déplacement de l'air, qui en est le résultat, est si violent que des forêts entières du versant opposé sont abattues. C'est l'avalanche de neige poussièreuse. On ne la rencontre pas dans la partie habitée de la vallée de Conches. Au contraire, l'avalanche de fond y est fréquente. La neige est alors humide, elle vient du SW, par plus de 0° et moins de 4°. La température se radoucit-elle soudain, l'eau de suintement crée sur le sol une surface glissante, qui détermine la descente de l'avalanche. La zone exposée est moins étendue, mais la masse en mouvement (plusieurs centaines de milliers de mètres cubes, en moyenne<sup>2</sup>) est si considérable qu'elle arrache et entraîne tout sur son passage, arbres, maisons, terre des champs cultivés. Brusquement arrêtée, l'avalan-

<sup>1</sup> *Blätter aus der Wallisergeschichte*, 1, page 8.

<sup>2</sup> Heim. *Handbuch der Gletscherkunde*, p. 24.



**La Vallée de Binn, vue d'E en W.**

A droite, au fond, s'ouvre la cluse transversale qui débouche sur la vallée du Rhône



**Perche indicatrice sur le glacier du Gries**

en cas de brouillard. Par suite d'un phénomène analogue à celui de la table de glacier, les dalles s'inclinent peu à peu sur le glacier inégalement fondu, basculent et tombent, en brisant la perche qu'elles supportent.



che devient compacte et c'est à peine si le soleil d'août réussit à en fondre les débris. Si elle contribue à hâter l'accès aux pâturages supérieurs en les dégarnissant de leur neige, l'avalanche absorbe pour sa fusion une notable partie de la chaleur du fond de la vallée.

Le mois le plus froid à Reckingen<sup>1</sup> est janvier (moyenne —6°58). On y a observé la plus basse température constatée en Conches: 28° au-dessous de zéro le 18 janvier 1891. Chaque année, le thermomètre y descend à plusieurs reprises à —15° ou même à —20°. Jamais la moyenne ne s'y élève à 0°. Décembre a une température légèrement moins froide. Novembre, février et mars n'ont une moyenne supérieure à 0° que dans les hivers exceptionnellement doux.

Le föhn, si violent dans les vallées transversales du N des Alpes, aux mois de mars, avril et mai, ne se fait guère sentir en Conches, comme du reste dans les vallées orientées de l'W à l'E. Les paysans cependant le connaissent<sup>2</sup> et lui attribuent la fonte rapide de la neige au printemps.

C'est le vent du NE qui prédomine toute l'année, avec un minimum en hiver où les jours calmes sont particulièrement nombreux; le vent du N l'accompagne en sous-ordre dans la saison froide; celui du SW commence à souffler en mai et juin, alterne avec le vent du NE en juillet, août et septembre, puis redevient insignifiant. Le vent montant (SW) est plus sensible dans le Bas-Conches, jusqu'à Steinhaus, les vents descendants (NE et N) dans le Haut. Le régime des vents du Bas-Conches serait ainsi semblable à celui du centre du Valais: là, en effet, le vent descendant est essentiellement un vent noc-

Régime  
des vents.

<sup>1</sup> Toutes les données climatologiques qui suivent m'ont été obligeamment fournies par la station centrale météorologique de Zurich. Les chiffres cités par M. Bühler (*Le Climat du Valais*) ne concordent pas toujours avec les chiffres officiels.

<sup>2</sup> Comme vent du S.

turne dont les observations anémométriques qui se font de jour ne peuvent constater la force et la fréquence. Le Haut-Conches, au contraire, a un régime opposé qui ne peut s'expliquer, comme à Sion, par la répartition inégale de la pression de l'air entre le haut et le bas de la vallée, mais entre la vallée du Rhône et celle de l'Aar. Le col du Grimsel, qui les sépare, laisse déborder sans cesse vers le S des nuées épaisses, noires ou blanches, qui se dissipent à la hauteur d'Oberwald.

Toute la plaine en amont du cône de déjection de Munster, plus exposée au vent du NE, souffre très souvent de la gelée au printemps et en été. Le 18 février 1476, la paroisse de Munster institua une procession générale à l'église de Notre-Dame de Glis (Brigue), pour y implorer l'intercession de la Vierge en faveur des récoltes menacées par le gel. A Oberwald des messes étaient dites dans le même but jusqu'il y a une vingtaine d'années avec le produit d'une collecte faite dans les villages voisins. C'est la gelée qui empêche la réussite dans cette région des arbres fruitiers qu'on trouve en Conches à des altitudes supérieures, mais dans des situations plus abritées. Les cerisiers montent jusqu'à Bellwald (1563 m.), les pommiers jusqu'à Munster (1390 m.) et à Binn (1389 m.), mais les fruits ne sont vraiment mangeables que dans le Bas-Conches, où le Fieschertal et Lax ont des poiriers, des pruniers et même des noyers. Un certain nombre d'autres plantes qui appartiennent à la flore méditerranéenne, et qu'on ne trouve pas beaucoup plus à l'E de Blitzingen, à l'entrée du bassin supérieur de Conches, trahissent encore l'influence adoucissante du vent montant.

Eté.

La température, inférieure à 5° en avril, s'élève rapidement jusqu'en juillet (moyenne 13°69); en août, comme en juin, elle dépasse encore 10°; puis elle s'abaisse lentement pour atteindre en octobre à peu près la même moyenne qu'en avril. La grande clarté du ciel pendant ces mois

d'été, ainsi que les pentes bien ensoleillées du versant à l'endroit, permettent de cultiver, malgré la brièveté de la belle saison, les pommes de terre, le chanvre et le lin, et les principales céréales. Il n'est pas besoin, comme c'est le cas dans d'autres hautes vallées alpestres, de récolter le blé encore vert et de le faire mûrir sur des séchoirs entourant les villages.

Les précipitations aqueuses vont en augmentant de fréquence du printemps à l'automne ; il pleut alors un jour sur quatre, et même sur trois (octobre). Le mois de septembre, en pleine période pluvieuse, a le moins de jours de pluie ; mais les pluies y sont plus abondantes, si bien qu'il ne le cède guère en moyenne qu'à octobre (119<sup>mm</sup>), pour la hauteur totale de l'eau tombée. La moyenne annuelle de la pluie est de 939<sup>mm</sup>, mais la répartition de cette chute d'eau est très irrégulière. Certains mois ne voient pas tomber une goutte de pluie, tandis qu'en d'autres on enregistre jusqu'à 455<sup>mm</sup> en un mois ou 130<sup>mm</sup> en 24 heures.

Pluies.

Toutes ces valeurs sont celles de Reckingen ; elles grandiraient ou diminueraient suivant qu'on remonterait ou descendrait le cours du Rhône. On remarque en effet que le ciel reste souvent clair au-dessus d'Ernen et de Fiesch, tandis qu'il est couvert en amont de Niederwald. Aux trois villages supérieurs d'Oberwald, Unterwasser et Obergestelen seuls la pluie suffit pour leurs cultures. Il est vrai que le sol de leurs prairies, formé d'alluvions très récentes et presque au niveau du lit du fleuve, est tout imbibé d'eau. De Geschenen à Niederwald, on arrose les prés et les champs, en dérivant l'eau des torrents voisins. Ce n'est que dans le Bas-Conches qu'il a fallu construire des canalisations longues et coûteuses, qu'il faut organiser le service de distribution avec méthode, et dispenser l'eau plus rare aux cultures les plus diverses. Les vallées très encaissées de Fiesch et de Binn sont particulièrement pauvres en eau atmosphérique.

Le climat de la vallée de Conches rappelle, en somme, celui du Valais central : l'amplitude annuelle atteint 20<sup>01</sup> ; les températures extrêmes comportent un écart de 58°. Le mélèze et l'arole, habitués des climats excessifs, prospèrent. A côté d'eux poussent le sapin rouge et le blanc qui demandent plus d'humidité. Car si l'air est sec, il l'est moins qu'à Sion ou qu'à Brigue. L'irrigation est nécessaire, sans obliger à un travail et à une surveillance de tous les instants. L'eau n'acquiert pas une telle valeur qu'à Visperterminen (vallée de Viège) ou dans le val d'Anniviers.

### LE SOL ET LES FORMES DU RELIEF

Sources.

La plupart des villages conchards ont de très bonne eau potable ; elle provient de sources jaillissant au pied de la montagne ; les glaciers, les torrents, les éboulis ont fait là des dépôts perméables reposant sur une couche d'argile née de la décomposition du gneiss. Il suffit de quelques centaines de mètres de tuyaux pour amener l'eau aux fontaines. A Ulrichen, où apparaissent les terrains jurassiques, l'eau qui en sourd est chargée de carbonates de chaux ; elle est dure et ne convient pas à tous les besoins du ménage ; mais on trouve dans les prés voisins, sur alluvions récentes, une source qui ne présente pas ces défauts. Les mêmes terrains calcaires supportent dans le Längistal des alpes arides et manquant d'eau. Les bestiaux boivent l'eau de fonte des névés. Ailleurs on détourne celle des torrents dans une conduite à ciel ouvert ; cette eau ne vient pas seulement des glaciers et des hauts

<sup>1</sup> 20°27 en Conches ; 20°61 à Sion.

champs de neige ; le Rhône<sup>1</sup> et plusieurs de ses affluents sont alimentés en outre par des sources du fond ou des bords de leur lit. Aussi quelques villages s'approvisionnent-ils au torrent voisin.

Les pâturages les plus herbeux sont ceux qui recouvrent les schistes liasiques, dans le Binnental, ou les granites du Gothard et du Grimsel. L'arène granitique résiste inégalement aux agents météoriques. Les éléments constitutifs du feldspath sont dissociés, puis dissous en partie et il n'en reste que les silicates d'alumine ou argile. Les ruisselets qui courent sur cette couche imperméable, ne transportant que des grains de sable quartzeux mis en liberté, restent limpides. Une végétation marécageuse s'y établit, quelquefois les sphaignes de la tourbe.

Parfois des moraines forment la couche aquifère. En effet le glacier du Rhône a marqué toute la vallée de son empreinte et l'a recouverte de ses dépôts. Coupée de ravins parallèles, une sorte de banquettes court de chaque côté du fleuve, qu'elle domine de 1000 à 1200 m., en laissant vide un intervalle de 4 à 5 km. Les profils longitudinal et transversal de la vallée sont caractéristiques du modelé glaciaire.

Le glacier de Fiesch, aujourd'hui le plus grand de la contrée, rivalise pour l'importance des dépôts avec le glacier principal; celui-ci était même poussé de côté, comme le montrent la moraine médiane qui ferme le Haut-Conches, en face de Steinhaus et de Muhlibach, et la terrasse sur laquelle sont bâtis ces deux villages. Les moraines latérales longent la vallée de Fiesch et les eaux superficielles y ont sculpté des formes étranges, tours, portes et créneaux où l'imagination populaire a vu l'œuvre d'êtres surnaturels, de lutins (Godwergini).

Dépôts  
glaciaires.

<sup>1</sup> A 100 m. environ derrière l'hôtel de Gletsch, jaillit une source thermale, à température invariable, dite Rottanquelle et que les anciennes chroniques considèrent comme la vraie source du Rhône.

Les autres glaciers ont eu une activité moins manifeste et n'ont guère que provoqué la formation de petits lacs au pied des sommets.

Erosion  
torrentielle.

Les glaciers retirés, le niveau de base des cours d'eau fut soudainement abaissé; les cônes d'éboulis et d'avalanches constituèrent une série d'obstacles; les différences de dureté entre les roches à affouiller en furent d'autres. Le profil actuel des torrents est encore très irrégulier. Ils sont jeunes. Leurs eaux roulent de la terre, du sable, même de gros cailloux, qu'elles déposent au confluent avec le Rhône. Ces alluvions forment quelquefois un cône de plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Plus le cours d'eau est petit, plus la pente de son cône de déjection est forte. Les cônes sont les plus nombreux et les plus volumineux au pied de la chaîne bernoise, entre les glaciers de Fiesch et du Rhône, et au pied de l'Ernengalen, entre le Blinnenbach et le Muhlibach. Celui du Rufibach est rattaché par un étroit couloir à un cirque d'érosion à murs presque verticaux. Les fortes pluies d'automne dégradent ces parois dénudées et transforment le ruisseau en un torrent de boue dévastateur. Le Muhlibach quitte le Rappental, la Binna, le Binnental par des défilés profonds et souvent impraticables en hiver à cause des avalanches.

Le Rhône conchard est un simple torrent auquel plusieurs de ses affluents ne le cèdent ni en importance, ni en débit. Si le sillon au fond duquel il coule est largement ouvert, c'est à des mouvements orogéniques qu'il le doit. Mais il est sujet aux mêmes difficultés que ses tributaires pour régulariser son cours. Malgré l'impétuosité de sa chute dans sa première cluse transversale, il est repoussé contre le versant septentrional par l'Elme (ou Gerenwasser) qui s'avance à sa rencontre. Cet obstacle dépassé, il court en droite ligne, au milieu des aunes verts, jusqu'au hameau de Zum-Loch. L'Egine, sortie du val d'Egesse, lui fait faire un nouveau coude vers le N, les torrents de Wiler

et de Trutzi le rejettent vers le S. Jusqu'à Reckingen, c'est une plaine qu'il parcourt; après l'avoir creusée dans les calcaires tendres du jurassique inférieur, il l'a remplie de ses alluvions, l'a bordée de terrasses encore visibles et l'inonde quelquefois aujourd'hui. Mais entre Geschenen et Munster, elle est barrée par un cône énorme, dû à un torrent temporaire ou à un éboulement et dont la zone d'arrachement fouille le flanc du Munster Galen. Le sommet s'en élève de 200 m. au-dessus du Rhône et en est distant d'environ 1 km. Chaque année des avalanches y descendent, mais ne peuvent en atteindre la base. D'ailleurs leurs apports n'ont pas la régularité qu'on observe sur le cône de Munster. On ne peut donc leur en attribuer l'origine. Mais les paysans en ont constaté l'activité actuelle exclusive en donnant au groupe de chalets qu'ils y ont construit le nom de *In der Lauene*, sous l'avalanche.

Des formations analogues, mais moins étendues, se retrouvent à Reckingen et entre Ritzingen et Gluringen. Ces cônes et ceux des ruisseaux de Munster et de Reckingen sur la rive droite, de Merezen, de Blinnen, de Ritzingen sur la gauche, pressent le Rhône de toutes parts, lui disputent le passage, le forcent à se jeter d'un côté, puis de l'autre. Cette manœuvre lui est bientôt interdite. A partir de Blitzingen, son lit est creusé dans les schistes dits de Casanna. La dureté de cette roche l'empêche d'élargir son thalweg; les versants en sont abrupts. Les cônes de ses affluents, au lieu de l'arrêter, lui offrent une matière molle où il peut travailler à sa guise. Il en ronge le pied et en abaissant le niveau de base, oblige les torrents eux-mêmes à se façonner un nouveau lit dans leurs propres alluvions. La déclivité du profil longitudinal s'accroît jusqu'au confluent de l'Eau-Blanche (Fiescherbach). Là, comme au bas du tronçon suivant, également rapide, du cours du Rhône, au Kupferboden, un palier s'est constitué au voisinage des schistes cristallins et du gneiss.

L'Eau-Blanche, le Muhlibach, la Binna sont les seuls tributaires du Rhône dans le Bas-Conches; tous trois y aboutissent par une chute et au fond d'un ravin escarpé. Mais modelé par son vaste glacier, le fond de la vallée de Fiesch est remarquablement aplani sur une distance de plusieurs kilomètres.

Sol cultivable.

En somme, la vallée de Conches est soumise, par le fait d'eaux encore sauvages, à une érosion énergique qui abaisse les montagnes périphériques, au profit du thalweg central. Il s'en suit une série de dépôts, les uns formés par les avalanches et les éboulis, la plupart d'origine glaciaire ou fluviale, tous d'une grande importance au point de vue de l'habitabilité. Dans ce pays dont plus du quart du territoire<sup>1</sup> montre le roc à nu, ils fournissent la couche de terre meuble nécessaire à l'agriculture. L'eau d'irrigation charrie aussi du sable fin, du limon qui l'accroît et l'enrichit.

Comme dans toute contrée gneissique, le sol conchard est particulièrement pauvre en acide phosphorique et en chaux, tandis que la potasse y existe en proportion notable. Mais à côté du gneiss, d'autres terrains fournissent leur contribution à la composition de la couche végétale. Sur les flancs de la chaîne bernoise, le gneiss surabonde en feldspath. Dans le Haut-Conches, les calcaires sont utilisés pour l'extraction de la chaux. Il en est de même dans le Binnental, si riche en minéraux complexes. Les bandes de dolomie, de gyps et de cargneule (trias) y alternent avec les schistes lustrés calcaréo-talqueux de la série liasique. Les roches cristallophylliennes qui dominent dans la région de Fiesch et d'Ernen sont des micaschistes granatifères, des micaschistes calcaires, des schistes amphiboliques. Ainsi, dans ce district de 528,70 kmq., on trouve une variété étonnante de types de terrains, encore aug-

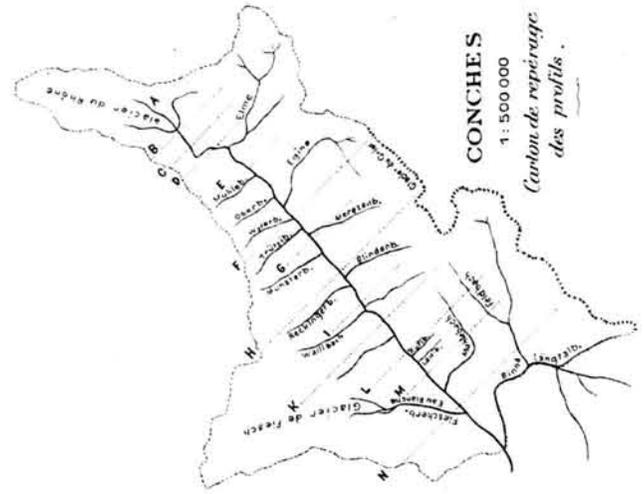
<sup>1</sup> Régime des eaux en Suisse. Bassin du Rhône, 1<sup>re</sup> partie : Surfaces, p. 14-15.



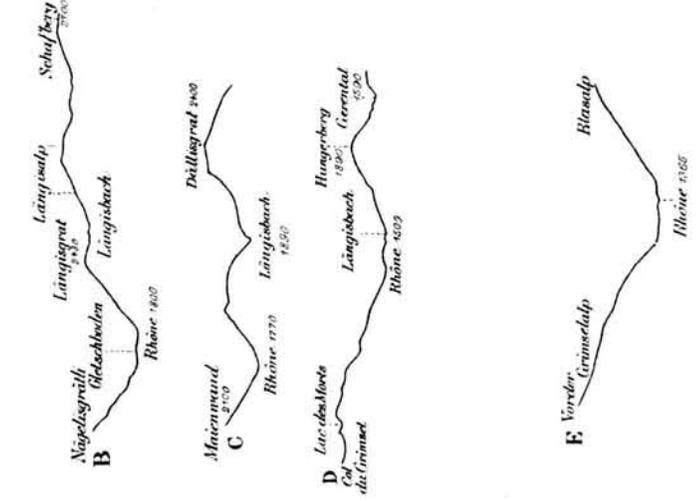
## ZONES D'ALTITUDE ÉGALE

	600 - 900 mètres		2700 - 3000 mètres
	900 - 1200 "		3000 - 3300 "
	1200 - 1500 "		3300 - 3600 "
	1500 - 1800 "		3600 - 3900 "
	1800 - 2100 "		3900 - 4200 "
	2100 - 2400 "		4200 - 4500 "
	2400 - 2700 "		





A Col de la Garde, Blauberg 2400

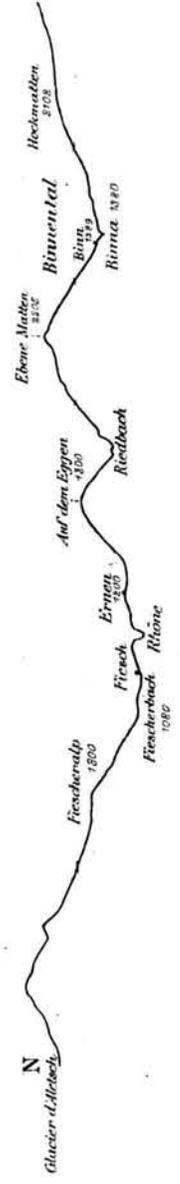
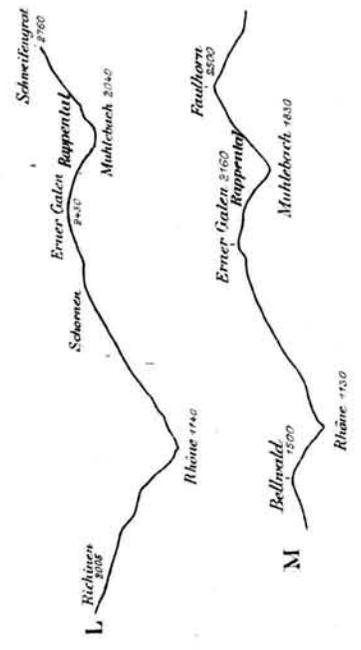
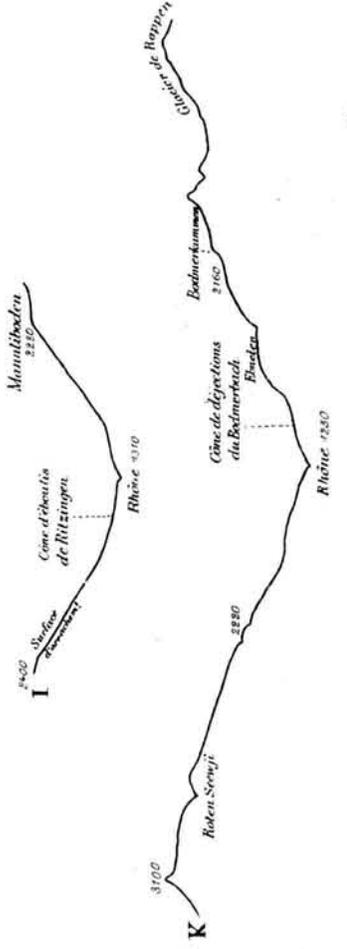
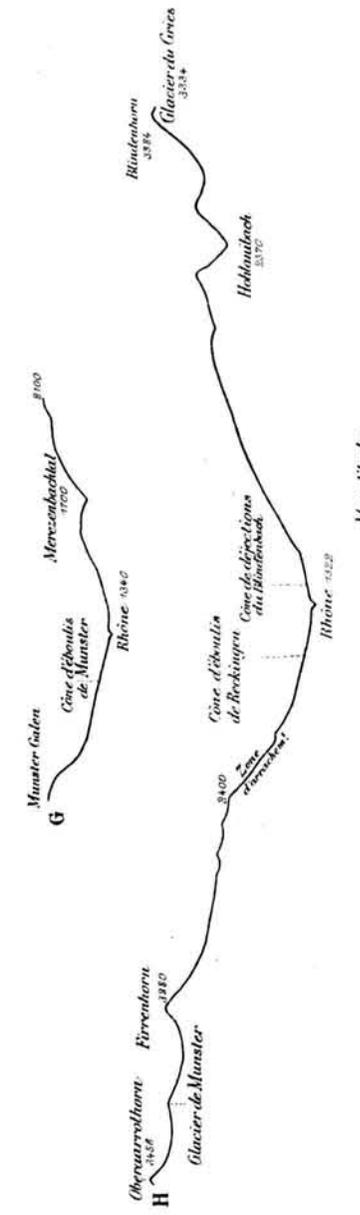
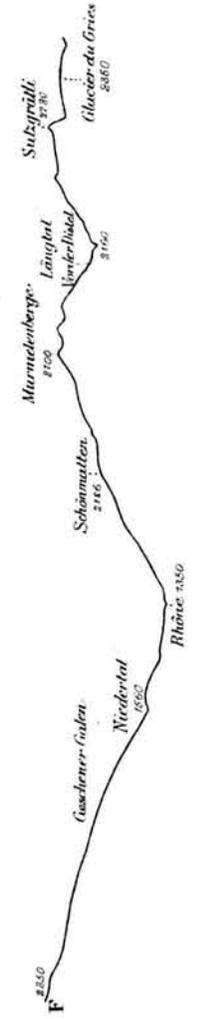


**COUPES EN TRAVERS**

pour montrer

la continuité du fossé synclinal Vallée du Rhône - Längistal et celle du sillon monoclinial Riedtal - Rappental - Längtal le profil des versants et celui du thalweg.

Echelle des hauteurs = échelle des longueurs  
1: 100 000





mentée par les superpositions et les mélanges des différentes alluvions.

Si l'on réfléchit que celles-ci sont sans cesse parcourues par des ruisselets superficiels et boivent avidement l'eau atmosphérique, on comprendra que les cultures s'y soient établies de préférence.

La douceur du climat méditerranéen, sensible jusqu'en Bas-Conches, y permet la maturité du froment et du seigle, même sur les pentes qui regardent l'W, au pied d'Ernen; mais les coteaux de Lax à Fiesch, directement exposés au S, ainsi que la vallée de Fiesch, où la réverbération du limon micacé est intense, ont une végétation bien plus exubérante. Malgré l'altitude plus haute, les cultures réussissent sur la terrasse glaciaire de Muhlibach et de Steinhaus, que le soleil réchauffe du bon matin à tard le soir. Mais elles émigrent, à Niederwald, sur la rive droite qu'elles ne quittent plus. Elles recherchent les cônes de déjection pour leur déclivité et fuient les bas-fonds trop plats. Jusqu'à Munster, elles bordent les deux côtés de la route; plus haut elles veulent une exposition plus perpendiculaire aux rayons solaires et se serrent au pied du versant bernois. La plaine est réservée alors aux prairies humides. Ainsi s'impose une fois de plus la division de Conches en trois régions distinctes.

Tandis que les sédiments récents créent une localisation de la végétation dans le plan horizontal, les formes générales du relief en déterminent une autre dans le sens vertical. Au-dessus des champs cultivés et des prés soumis à un assolement s'étend la ceinture étroite des « mayens », pâturages de mi-saison où l'on récolte aussi le foin. La zone forestière la surmonte de 1200 à 2000 m. A ses limites, la forêt est peu dense, et des arbres isolés descendent quelquefois jusqu'aux villages et s'avancent jusque bien avant dans les pâturages, où ils servent d'abri pour le bétail. Les glaciers, les rochers, les éboulis bornent seuls

Echelle  
des cultures.

la région supérieure, où les vaches, les chèvres, les moutons paissent à différentes hauteurs.

Sur la plus grande partie du versant à l'ombre, l'orientation défavorable supprime la bande des cultures. L'herbe des hauts et bas pâturages y est maigre et peu savoureuse. Par contre les arbres y croissent lentement et donnent un bois serré et résistant. C'est leur versant de prédilection.

---

## CHAPITRE II

### Histoire du peuplement.

Accessible seulement par de hauts cols de montagne ou par l'étroit défilé de St-Maurice, le Valais ne présente que peu de traces d'établissements humains de l'âge de la pierre. Avec l'époque du bronze, la population, plus nombreuse, se fixa tout le long de la vallée, au pied ou sur le flanc des pentes latérales, rarement dans les vallées transversales. Elle s'arrêta à Brigue, à l'entrée de l'étroit ravin que le Rhône s'est creusé entre Mœrel et Grenchiols. C'est sans doute à un audacieux chasseur qu'il faut attribuer le seul reste de ce temps là découvert en Conches <sup>1</sup>: une hache de bronze à rainures marginales et à tranchant semi-circulaire qui gisait sous une grosse pierre, un peu au-dessus de Fiesch.

Temps préhistoriques.

L'âge du fer voit la population augmenter encore. Elle déborde dans les hauts vallons, aux abords des passages alpins, dans les retraites des forêts. Elle crée le cimetière de Binnachern, près d'Ernen, celui de Schmidigenhäusern, dans le Binnental, celui de Reckingen, dans le Haut-Conches. Elle fabrique <sup>2</sup> ces bracelets décorés de cercles et de lignes droites et parallèles, ces colliers de perles de verre opaque ou transparent, ces fibules à spirale double ou triple, au corps renflé et ornementé, ces bagues faites d'un

<sup>1</sup> Heierli et Oechsli. *Urgeschichte des Wallis*. p. 18.

<sup>2</sup> Heierli et Oechsli. o. c. p. 32, sqq. — Dr Daniel Bernoulli. *Vorhistorische Gräberfunde aus dem Binnental (Oberwallis)* in *Indicateur d'antiquités suisses*. 1899, juillet, p. 61-64.

fil d'argent tordu, ces crochets pareils à ceux dont les fileuses de la région se servaient encore il y a cent ans pour suspendre leur quenouille, ces fusaïoles, ces poteries faites au tour et d'une délicatesse parfois surprenante, tous ces objets de bronze ou de fer que ces nécropoles nous ont livrés<sup>1</sup>.

La comparaison avec les antiquités des contrées voisines permet de rapporter l'usage de ces cimetières à la période de la Tène, (IV<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.) et aux premières années de notre ère. Une pièce de monnaie trouvée à Binn et qui fut frappée sous Auguste, précise la date sans doute terminale de l'existence de cette station<sup>2</sup>.

Les tombes du Binnental ne nous ont livré aucune arme. Faut-il croire que les hautes montagnes qui l'entouraient, l'abrupt défilé des Twingen par où s'échappe la Binna, fussent pour le petit groupe d'hommes établis à Schmidhäuusern, une protection suffisante? On en pourrait conclure que les relations avec l'extérieur étaient rares.

A quelle famille ethnique appartenaient ces premières populations du Haut-Valais? Pline<sup>3</sup> place aux sources du Rhône les Vibères (Viberi) dont il fait une fraction des Lépontins. Ptolémée<sup>4</sup> cite une ville de ceux-ci, Oscella, peut-être Domo-d'Ossola. César<sup>5</sup> met les Lépontins aux sources du Rhin. Ils auraient donc habité la région du Gothard avec les vallées qui en rayonnent et la Léventine, partie moyenne du cours du Tessin, en aurait gardé le nom<sup>6</sup>. Ici les renseignements des auteurs anciens devien-

<sup>1</sup> Les fouilles de Binn sont les plus récentes, des archéologues en ont été aussitôt avertis ou y ont assisté. A Ernen, les simples paysans qui y procèdent soupçonnent l'intérêt de leurs découvertes, mais laissent la plupart de leurs trouvailles se disperser sans indication exacte d'origine.

<sup>2</sup> Dr D. Bernoulli, o. c. p. 64.

<sup>3</sup> Pline, *Histoire naturelle*, III, 30.

<sup>4</sup> Ptolémée, III, 1-38.

<sup>5</sup> César, *Guerre des Gaules*, IV, 10.

<sup>6</sup> Gysi, *Quellenbuch zur Schweizergeschichte* I. p. 52-53.

nent contradictoires. Tandis que Strabon<sup>1</sup> les rattache aux Rhètes, Caton<sup>2</sup> attribue les Lépointins à la nation ligure (Taurini). Tite Live<sup>3</sup> qualifie les peuplades du Haut-Rhône de semi-germaines, Avien<sup>4</sup> leur donne des noms à consonnances germaniques, Polybe<sup>5</sup> en fait des Gaulois qui, sous le surnom de Gésates (mercenaires), seraient venus en aide aux Insubres luttant contre les Romains, Properce<sup>6</sup> fait venir Virдумar, chef de ces Gésates, de la région du Rhin et de la Belgique.

Les modernes ne sont pas plus d'accord, quand ils recourent pour fonder leurs hypothèses à l'étymologie des noms de lieux. Il fut un temps, le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'on découvrait partout des racines celtiques : dans Ernen<sup>7</sup>, Conches, par exemple. D'autre part on a rapproché le nom de Lax<sup>8</sup> (Bas-Conches) de celui de Laax, village du haut pays grison. Quelques-uns<sup>9</sup> enfin n'ont trouvé dans la toponymie que des traces de l'occupation romaine ou de l'invasion allémanique.

L'anthropométrie pourrait donner des indications bien plus précises. Mais, de tous les squelettes mis au jour dans les nécropoles préhistoriques conchardes, un seul a été soumis à des mesures soigneuses, c'est celui que contenait la 24<sup>e</sup> tombe de Binn<sup>10</sup> et à côté duquel gisait entre autres le denier d'Auguste. Le crâne est celui d'un parfait

<sup>1</sup> Strabon. IV, p. 206.

<sup>2</sup> Cité par Pline, III, 20.

<sup>3</sup> Tite Live, XXI, 38.

<sup>4</sup> Festus Avien. *Ora maritima*, v. 664-666.

<sup>5</sup> Polybe, II, 22.

<sup>6</sup> Properce, V, 10, 39, sqq.

<sup>7</sup> Furrer, *Statistik von Wallis*, p. 57.

<sup>8</sup> Furrer, o. c. p. 58.

<sup>9</sup> A. Gatschet. *Orts-etymologische Forschungen*, art. Aernen, p. 188. *Art. Gombs*, p. 247. *Art. Gerental*, p. 246.

<sup>10</sup> D. Bernoulli, o. c. p. 60-61.

brachycéphale (indice crânien 92,6). Ce caractère<sup>1</sup> et quelques autres, forme du visage, dimensions du nez, prognathisme, font penser au type dit celtique ou celto-alpin ou encore celto-rhétien dont l'habitat s'étendait justement sur les vallées intérieures des Alpes occidentales et centrales.

Pour se décider entre toutes ces opinions divergentes, il faut se rappeler que les témoignages des anciens, qui n'ont pas tous, vu leur imprécision, une grande valeur scientifique, se rapportent à des temps différents; que l'Europe centrale fut le théâtre, avant et pendant la période romaine, de nombreuses et vastes migrations de Germains, Gaulois et autres; que ces divers peuples peuvent avoir laissé aux populations haut-valaisanes leur physionomie ethnique, sans leur imposer leur langue ni leur nom.

Quelle que soit l'origine des premiers habitants de Conches, qu'ils soient arrivés par l'extrémité inférieure ou supérieure de la vallée, il est hors de doute qu'ils ont déjà connu et utilisé les cols ouvrant sur l'Italie, le Tessin, la Rhétie.

Occupation  
romaine.

L'organisation romaine en est une preuve de plus. La conquête elle-même fut due au désir de s'assurer la possession des passages alpins. Le Valais constitua<sup>2</sup> d'abord une subdivision à part avec la partie de la Savoie au N et à l'E de l'Arve; le gouvernement en fut confié par l'empereur Auguste au lieutenant de Rhétie<sup>3</sup>; dans la vallée d'Urseren, située entre les deux sections de cette province et sur la route Oberalp-Furka, deux villages portent des noms romains qui rappellent des institutions militaires: Hospenthal (de hospitaculum, asile-auberge pour soldats et voyageurs), et Andermatt, jadis Urseren (de ursarii,

<sup>1</sup> Dr Eng. Pittard. *Etude de 114 crânes de la vallée du Rhône (Haut-Valais)*, in *Revue Mensuelle de l'Ecole d'anthropologie*. 15 mars 1898.

<sup>2</sup> Gysi, o. c. I, p. 356.

<sup>3</sup> Mommsen. *Histoire romaine*, V. 17.

chasseurs d'ours chargés de la protection des routes de montagne). Il est permis de croire que les communications entre le Valais et la Rhétie empruntèrent cette haute voie alpestre <sup>1</sup>.

Conches vit donc passer les armées romaines, mais ne fut qu'en partie colonisée. Deux groupes de localités eurent une population romanisée assez importante pour que les noms latins s'en soient conservés ; l'un était placé dans la plaine du Haut-Conches, à proximité des cols alpins : Geren, Gestelen (Haut-Châtillon), Geschenen <sup>2</sup>, Conches, appelé plus tard Munster ; l'autre occupait le bassin inférieur avec les villages d'Ernen (Aragnon), Fiesch <sup>3</sup>, Lax. Ici la douceur relative du climat, les facilités offertes à la culture, là les nécessités militaires déterminèrent le progrès du peuplement.

Avec les invasions germaniques dans l'empire romain, l'obscurité se fait sur l'histoire de la vallée du Haut-Rhône ; il est probable que les hordes barbares qui allaient se jeter sur l'Italie n'épargnèrent pas ce pays ; mais qu'elles ne s'arrêtèrent pas longtemps au pied de ces montagnes derrière lesquelles elles devinaient les riches plaines du Pô. Les villages gallo-romains ne cessèrent pas de subsister et d'assurer la continuité de la civilisation.

Deux peuples germains s'établirent à demeure en Helvétie ; les Burgondes à l'W, les Allémanes au N et à l'E. Les premiers, favorisés par les Romains, fondèrent au V<sup>e</sup> siècle un royaume qui s'étendait des Vosges à la Méditerranée et des deux côtés du Jura. Ils pénétrèrent en Valais où l'abbaye de St-Maurice fut plusieurs fois l'objet de leurs libéralités. Mais on ne peut dire si leur domination

---

<sup>1</sup> Oechsli. *Origins de la Confédération suisse*, p. 8-9.

<sup>2</sup> Pluriel de Gäschi, du latin casa.

<sup>3</sup> Fiesch ou Viesch ad vias (Furrer, o. c. p. 58).

se fit sentir en Conches<sup>1</sup>, car elle tomba bientôt sous les coups des rois francs (532). D'ailleurs les Allémanes arrivaient.

Infiltration  
allémanique.

Après une série d'expéditions de guerre et de pillage, les tribus allémaniques commencèrent à coloniser le S aussi bien que le N du Rhin. Leurs établissements furent nombreux sur le plateau suisse, où les conditions de la vie étaient assez analogues à celles du plateau bavarois et souabe. Venus d'un pays peu accidenté, habitués aux travaux agricoles<sup>2</sup>, les Allémanes tardèrent sans doute à envahir la région des Alpes où l'élevage du bétail était presque seule possible. Ils se fixèrent par petits groupes, par familles, par individus isolés. La date précise de leur arrivée en Conches est inconnue, mais leur immigration n'a guère été achevée avant le IX<sup>e</sup> siècle.

Les Allémanes n'entrèrent pas en Conches par la Furka, car ce n'est qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que s'ouvrit le chemin du Gothard et la germanisation d'Urseren demanda encore deux siècles. Jusque là, Urseren fut dans la dépendance du couvent grison de Disentis avec lequel il communiquait par le col facile de l'Oberalp<sup>3</sup>.

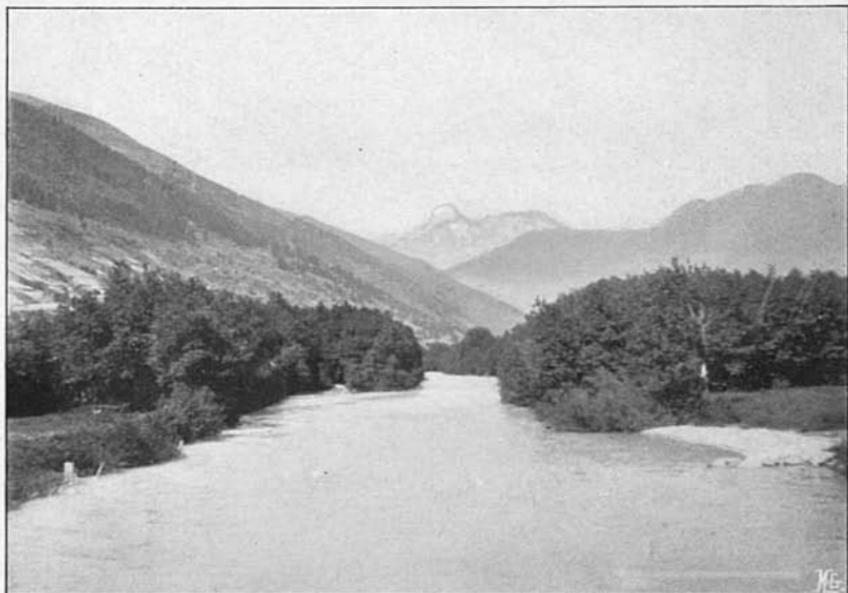
Du lac des Quatre-Cantons, les colons allémanes remontèrent l'Unterwald dont les pentes douces se prêtaient aisément à leur établissement<sup>4</sup>. De l'autre côté du Brunig, la barre du Kirchet, au S de Guttannen les escarpements du Haut-Hasli furent sans doute pour eux des points d'arrêt dans leur marche en avant à la recherche de nouvelles

<sup>1</sup> L'absence complète d'éléments germaniques dans la toponymie du Bas-Valais (cf. Zimmerli, *Die Deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, III, p. 112) ne prouve que les Burgondes ne l'ont pas colonisé que si l'on admet qu'ils n'étaient pas encore romanisés.

<sup>2</sup> Oechsli, o. c. p. 17.

<sup>3</sup> J. Studer, *Walliser und Walser*, p. 33-34.

<sup>4</sup> Cf. les nombreux noms de lieux cités par le cadastre du couvent d'Engelberg en 1190-1197. (Oechsli, o. c. *Regeste*, 40).



**Le Rhône dans la plaine d'Ulrichen.**

Le Rhône traverse l'emplacement d'un ancien lac qu'il a comblé de ses alluvions. Des aunes ont été plantés sur ses rives pour les fixer.



**Le Rhône entre Muhlibach et Bellwald.**

Cours torrentueux à travers les schistes durs dits de Casanna.



terres. Par la route carrossable actuelle, il y a 17 km. entre les dernières habitations permanentes sur territoire bernois et le sommet du Grimsel. A peine quelques forêts, que les avalanches diminuent chaque année, de rares pâturages, l'espace mesuré au chemin par le torrent et le rocher, des éboulis, des cascades, une nature sauvage et inhospitalière, tout cela devait retenir les Allémanes quelque temps dans les plaines où s'étalent aujourd'hui Meiringen et Hasle im Grund. Le type physique<sup>1</sup>, comme le patois<sup>2</sup> du Hasli, ont maintenant encore bien des traits communs avec la langue et l'aspect extérieur des Conchards.

L'itinéraire de l'immigration allémane est jalonné de localités à noms terminés en *ingen*, *ikon*, *inghofen*<sup>3</sup>. Cette désinence patronymique rappelle, en Bavière, en Souabe et dans le nord de la Suisse le souvenir de tribus entières portant le nom de l'ancêtre commun et fixées dans de vastes territoires de terres arables<sup>4</sup>. Dans les montagnes, où la zone cultivable est étroite, la même terminaison se retrouve, mais elle n'a désigné jadis qu'un colon isolé avec sa famille<sup>5</sup>, et ne correspond par conséquent qu'à de petites agglomérations. Sauf dans le Schächental, les localités en *ingen* sont très rares dans le pays d'Uri et sont tombées le plus souvent à l'état de lieux-dits. Rares encore en Unterwald, elles sont relativement nombreuses en Conches : Ulrichen (Ulrichingen en 1235), Reckingen, Gluringen, Ritzingen, Selkingen, Blitzingen, pour ne citer que les

<sup>1</sup> Stebler. *Goms und die Gomsen*, p. 34.

<sup>2</sup> Zimmerli, o. c. III, p. 89.

<sup>3</sup> Quelque opinion qu'on puisse avoir sur l'origine, burgonde ou allémanique, des noms de lieux en *ens*, *ins*, *enges*, *inges* dérivés de *ingen*, dans la Suisse française (cf. Zimmerli, o. c. p. 112-115), l'absence de ces noms, ainsi que d'autres noms de lieux d'origine germanique, dans le bas et le centre du Valais, exclut l'hypothèse d'une colonisation de Conches par l'W.

<sup>4</sup> Oechsli, o. c. p. 18-19.

<sup>5</sup> Oechsli, o. c. p. 21-22.

villages érigés actuellement en communes séparées. Certains de ces villages n'ont que cent à deux cents habitants et ils sont si rapprochés les uns des autres (parfois 1 km. de distance seulement), qu'il est impossible qu'ils aient jadis abrité une population considérable. Les documents médiévaux en mentionnent d'autres : Bisingen<sup>1</sup> près d'Ulrichen, Rutingue<sup>2</sup> (près de Muhlilbach), apud Lurtingo Husler<sup>3</sup> (près d'Ernen), aujourd'hui disparus. La pénétration allémanique s'est donc faite en Conches comme dans la Suisse primitive, par petits groupes, lentement. Elle n'a pas réussi à modifier le type ethnique qui prévalait déjà en Conches. La brachycéphalie est toujours dominante.

L'étude<sup>4</sup> d'une série de 114 crânes de l'ossuaire de Naters a permis de constater une proportion de 90,26 % de brachycéphales et sous-brachycéphales, contre 6,13 % de mésaticéphales et 3,54 % de dolichocéphales plus ou moins accentués. L'indice céphalique moyen y est de 85,75, de 86,51 si on laisse de côté les crânes mésaticéphales et dolichocéphales qu'on peut considérer comme provenant d'individus immigrés dans la région du haut Rhône plutôt que d'un mélange de races. Les crânes de Naters ont la face longue, le nez moyen, la mâchoire supérieure souvent projetée en avant, le front élevé et s'élargissant vers le haut; tous caractères qu'on retrouve dans les séries celtiques étudiées jusqu'à aujourd'hui.

Il faut constater que la plupart des noms en *ingen* sont concentrés sur la partie médiane de la vallée, où n'existait auparavant aucun établissement gallo-romain important, quelques-uns dans le Haut-Conches, deux seuls dans le Bas. Les envahisseurs ne furent donc pas nombreux. Ils

<sup>1</sup> Gremaud. *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, V 117 sqq.

<sup>2</sup> Gremaud, o. c. III. p. 23-24.

<sup>3</sup> Gremaud, o. c. IV. p. 334-335.

<sup>4</sup> F. Eug. Pittard. *Etude de 114 crânes*, etc.

furent obligés de se contenter des terrains laissés par la population indigène et ne s'aventurèrent guère au-delà de la forêt de Fiesch, qui leur assurait une bonne protection. Les patois actuels du Haut et du Bas-Conches présentent encore entre eux des différences sensibles<sup>1</sup>, tous montrent les altérations que leur a fait subir une population habitée d'abord au parler roman<sup>2</sup>.

La contrée où les Allémanes venaient s'établir différait peu d'aspect de la contrée actuelle. Aux extrémités supérieure et inférieure, des forêts où les nouveaux venus bâtirent les villages d'Oberwald et de Niederwald ; ici ou là des prés marécageux (Bruch, Moos, Ried, Nassboden), des clairières (Bine), des arbres isolés ou en bouquets (Lerch, Birchi, Läubje) ; il y eut rarement lieu de défricher par le feu comme le montrent l'absence presque complète dans les désignations cadastrales de Ruti ou Rutli, de Brand ou Brändli, et le petit nombre de Schwand et de Stocken<sup>3</sup>. L'onomastique concharde donne l'image d'une vie agricole et surtout pastorale très développée : les noms de Acker, Feld (champs), Matten (prés), Gadmen, Stalden (fenils et granges) sont fréquents dans les parties basses ; ceux de Stafel, Läger (terrasses), Salzgebi (lieu où l'on donne le sel au bétail), Messern (lieu où l'on mesure le lait), Melchen (fromagerie), plus nombreux encore sur les hauteurs. Mais la plupart des lieux-dits rappellent des détails du relief : des gradins favorables à la culture (Ebnet, Bodmen), des saillies du terrain (Egg), de légères éminences (Biel), des crevasses du sol, des coupures profondes (Frut), des ravins escarpés (Schlund, Graben), des défilés (Furggelti), des croupes herbueses (Galen), des val-

<sup>1</sup> Stebler, *o. c.* p. 30-31.

<sup>2</sup> Suivant une communication de M. Maurer, professeur à l'Université de Lausanne.

<sup>3</sup> Oechslî, *o. c.* p. 26.

lons arrondis (Kummen). Il faut remarquer la pauvreté de ce vocabulaire topographique, son imprécision, son uniformité.

La première immigration allémanique fut suivie d'une seconde qui dépassa le bassin supérieur de Conches et s'avança jusqu'à Louèche, dans le Valais central<sup>1</sup>. Elle eut lieu avant le XIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, les documents, qui deviennent nombreux, nous montrent la germanisation de Conches achevée<sup>2</sup>. Les noms de personnes qu'ils citent sont Willelmus, Conradus, Walterus, Rodolphus, Manegoldus, Heinricus, à l'exclusion presque absolue des noms d'origine chrétienne ; aujourd'hui, par contre, ceux-là ont disparu, ceux-ci sont seuls en usage<sup>3</sup>. Si l'on observe qu'en cette contrée si profondément, si sincèrement catholique<sup>4</sup>, les noms de saints n'ont pas participé à la formation de la toponymie, on est fondé à croire que les Allémanes qui s'établirent dans le Haut-Valais étaient à peine christianisés<sup>5</sup>.

De Conches, les Allémanes ne débordèrent pas seulement dans le Valais, mais encore dans les vallées du S des Alpes, dont les tronçons supérieurs étaient déserts et incultes.

C'est ainsi que la langue allemande pénétra dans les vallées retirées du N de l'Italie<sup>6</sup> où elle s'est maintenue jus-

<sup>1</sup> Zimmerli, o. c. III. p. 88.

<sup>2</sup> Gremaud. o. c. I. passim.

<sup>3</sup> Ainsi : Antoine, Pierre, Jacques, Jean, Baptiste, Georges, Michel, Sébastien, Vincent, Clément, Catherine, Anne, Marie, Philomène, Euphrasie, Monique (Cf. Stebler. o. c. p. 110).

<sup>4</sup> Surnommée au XVII<sup>e</sup> siècle *Gomesia catholica*.

<sup>5</sup> Oechsli. o. c. p. 288.

<sup>6</sup> Cf. J. Studer. *Walliser und Walser* ; Ludw. Neumann. *Die deutschen Gemeinden in Piemont*. Dr Bresslau. *Zur Geschichte der deutschen Gemeinden am Monte-Rosa und im Ossolathal*. A. Schott. *Die Deutschen am Monte-Rosa mit ihren Stammgenossen im Wallis und Uechtland*. A. Schott. *Die deutschen Kolonien in Piemont, ihr Land, ihre Mundart und Herkunft*.

Invasions  
subséquentes.

Emigration  
haut-  
valaisane.

qu'à aujourd'hui. Dans le val Formazza ou Pomat (vallée de la Toce) auquel les relie le col du Gries, les Conchards possédèrent jusque vers 1730 le haut pâturage de Bettelmatten<sup>1</sup>; les habitants du Pomat, à qui il appartient maintenant, viennent encore célébrer l'Assomption à Ulrichen ou à Munster, avec leurs femmes et leurs filles au pittoresque costume. Les deux villages de Saley (Salecchio) et Ager (Agaro), dans les vallons latéraux, parlent un dialecte allemand qui rappelle celui de Binn<sup>2</sup>. La langue n'est pas, avec les documents, le seul indice de parenté entre Haut-Valaisans et Allemands du Piémont. L'aspect des villages, l'architecture, les procédés de culture, les outils aratoires en sont d'autres. Mais ils tendent à se modifier sous l'influence italienne.

Les habitants du Pomat, à leur tour, franchirent vers le xiv<sup>e</sup> siècle le col de la Furka postérieure et fondèrent à la naissance du val di Bosco, Gurin<sup>3</sup>, le seul village tessinois de langue allemande.

On retrouve le nom de Walser (Valaisans) dans des vallées grisonnes, le Lugnetz, l'Avers, à Obersaxen sur le Rhin antérieur, dans le Rheinwald, le Prättigau, puis hors de Suisse, dans le Lichtenstein (déjà en 1355), et dans le Tyrol<sup>4</sup>. Ces colons sont partout qualifiés de libres et jouissent en effet de plusieurs privilèges. Il semble difficile qu'ils aient pu passer de leur ancienne patrie dans la nouvelle sans traverser Conches, et par suite que quelques Conchards ne se soient joints aux ressortissants des districts inférieurs du Valais.

L'émigration fut quelquefois forcée. Les sires de Rarogne firent passer les Alpes bernoises à quelques-uns de

<sup>1</sup> Stebler. o. c. p. 32.

<sup>2</sup> *Blätter aus der Walliser Geschichte*, I, p. 147.

<sup>3</sup> Studer. o. c. p. 9, 30.

<sup>4</sup> Studer. o. c. p. 35-48.

leurs serfs, ils en envoyèrent d'autres aux seigneurs de Vaz dans les Grisons pour contribuer au défrichement de la vallée de Davos<sup>1</sup> nouvellement découverte (1289). Des Conchards firent partie de cette colonie si l'on en croit la similitude des noms de familles<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Studer. o. c. p. 36-37.

<sup>2</sup> Furrer. *Geschichte von Wallis*, p. 114.

## CHAPITRE III

### L'Organisation de la propriété.

Le régime de la propriété dans la vallée de Conches est un morcellement extrême : les 380 hectares<sup>1</sup> que mesure le territoire de Munster sont divisés en 6000 lots ; le bas Munsterfeld, à la base du cône de déjection, en comprend 417 sur un espace de 15 hectares seulement ; la très petite commune de Steinhaus (à peine 80 habitants), en compte plus de 1000, Niederwald 1200, Blitzingen 2600. La grandeur moyenne d'un fonds n'est que de 6,3 ares à Munster, de 3,5 ares dans le Bas-Munsterfeld, de 3 ares derrière Geschenen, au lieu dit im Matt ; beaucoup de parcelles n'ont que 100 à 200 mq. de surface. On assure que certaines ne sont pas plus grandes qu'un drap, et le propriétaire en doit, prétendent les paysans, s'agenouiller sur le champ voisin quand il charge son foin.

Les bâtiments sont soumis au même émiettement<sup>2</sup> : pour loger récolte de si petits champs, il n'est besoin de maison entière. Dans la règle, les granges appartiennent à plusieurs ; des claies horizontales et verticales y limitent les compartiments particuliers ; au rez-de-chaussée seulement d'une grange d'Unterwasser on en cite jusqu'à treize. Les fenils aussi sont partagés ; mais l'écurie qu'ils surmontent est unique. Elle est utilisée successivement par les copropriétaires dans l'ordre qu'impose la situation de leurs compartiments respectifs. Dans les prairies éloignées des

Propriété  
privée.

<sup>1</sup> Stebler. *Goms und die Gomser*, p. 72-74.

<sup>2</sup> Stebler. *o. c.* p. 65-67.

agglomérations villageoises, les paysans, retenus par les travaux de la fenaison, ne peuvent rentrer chaque soir chez eux ; ils se bâtissent à frais communs, près du groupe des fenils, une maisonnette ne contenant qu'une chambre et une cuisine et qu'ils occupent aussi à tour de rôle.

Sauf dans quelques villages où l'émigration a réduit brusquement la population, les habitations ont autant de propriétaires que d'appartements, deux à trois par maison. A chaque logement sont attachées les dépendances nécessaires, caves, galetas, greniers à provisions, qui forment les étages inférieur et supérieur. Certains appartements se subdivisent encore : à l'un la grande et la petite chambre de la façade, à un autre la chambrette latérale ; l'escalier, l'antichambre et la cuisine restent communs. La part de plusieurs propriétaires se réduit à une cave. De fractions de maisons si minimes, de pièces de terrain si exiguës, chacun possède quelques-unes, les plus riches plusieurs centaines, au village et dans les environs.

Cette pratique du morcellement n'est pas particulière à Conches ; elle existe ou a existé dans d'autres régions des Alpes suisses, à Bagnes<sup>1</sup>, en Anniviers<sup>2</sup>, dans le canton d'Uri<sup>3</sup>, aux Ormonts ; elle n'est pas récente : des actes de vente nous la révèlent au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles : en 1235<sup>4</sup>, un habitant de Munster vend sa part de biens-fonds sis au Munsterfeld, « partem suam casalium an den Velde » ; en 1311<sup>5</sup>, une religieuse de Lax vend à une autre sa part d'une maison sise à Ernen et d'un jardin attenant ; en 1354<sup>6</sup>, une femme d'Ulrichen vend une maison dans le village, une autre à la montagne avec leurs dépendances,

<sup>1</sup> Courthion. *Le peuple du Valais*, p. 55.

<sup>2</sup> Jegerlehner. *Das Val d'Anniviers*, p. 142.

<sup>3</sup> Echsli. *Origines de la Confédération suisse*, p. 45.

<sup>4</sup> Gremaud. *Documents relatifs à l'histoire du Valais*. I. p. 531.

<sup>5</sup> Gremaud. o. c. III. p. 218.

<sup>6</sup> Gremaud. o. c. V. p. 117.

# Distribution des CULTURES dans la Vallée de Conches et les vallées voisines

Cultures diverses (céréales, pommes de terre, textiles, prés)

-  avec prédominance du seigle et du froment.
-  id. du seigle.
-  id. du seigle et de l'orge.
-  Prés et mayens.
-  Forêts.
-  Pâturages d'été.
-  Terrain improductif.

Echelle: 1:100000



Reproduction faite avec autorisation du Service topographique fédéral.



18 pièces de terre, 3 parts d'alpage, tous ses biens meubles et immeubles, pâtis, bois, esserts, etc. ; en 1355<sup>1</sup>, on vend à Fiesch une moitié de maison.

Il faut chercher l'origine de cette coutume dans les conditions géographiques des pays de montagne, où elle se retrouve presque exclusivement, et surtout dans l'inégalité de qualité des terrains<sup>2</sup>, les uns, en pente, plus ensoleillés, plus favorables à la culture des céréales, les autres plats, plus humides, donnant un foin plus abondant ; les uns plus exposés à la sécheresse, les autres aux inondations, les uns plus abrités, les autres plus sujets aux gelées. Dans le Haut-Conches<sup>3</sup>, les terrains sont classés en un certain nombre de catégories, la première comprenant les sols les moins bons, ceux dont il fallait jadis (au xvii<sup>e</sup> ou xviii<sup>e</sup> siècle, quand cette échelle a été adoptée) 156 arpents pour la valeur d'une livre. Pour la 2<sup>e</sup> classe, le nombre d'arpents est de 78 (soit  $\frac{156}{2}$ ), pour la 3<sup>e</sup> de 55  $\frac{1}{3}$  ( $\frac{156}{3}$ ) et ainsi de suite jusqu'à la 16<sup>e</sup> et dernière classe pour laquelle il suffit de 9  $\frac{3}{4}$  arpents ( $\frac{156}{16}$ ). Les villages supérieurs, Oberwald, Obergestelen, Ulrichen, où la majeure partie du territoire est formée de prairies marécageuses, n'ont que 7 à 8 catégories, Selkingen, Biel et Ritzingen, dans une région de cônes d'éboulis et de déjection en ont de 14 à 16. Ainsi, pendant plusieurs siècles, et maintenant encore, l'unité de superficie n'a pas été une valeur géométrique, mais une valeur monétaire. Ce système ne va pas sans de nombreux inconvénients. Il ne tient pas compte, dans sa classification rigoureuse, de l'amélioration que des

Evaluation  
à la livre.

<sup>1</sup> Gremaud, o. c. V. p. 140.

<sup>2</sup> Am Herd. *Denkwürdigkeiten von Ulrichen*, p. 219-220.-Courthion o. c. p. 66.

<sup>3</sup> Barberini. *Bodenwertberechnung in Obergoms, Wallis*.

amendements bien entendus peuvent apporter à la qualité d'un sol ; le prix de l'argent varie suivant des circonstances extérieures au pays ; tandis qu'il baissait peu à peu au XIX<sup>e</sup> siècle, la valeur des biens-fonds montait, le désordre s'introduisait dans les catégories, la livre n'était plus qu'une valeur fictive. Les paysans cependant s'en tiennent à cette évaluation qui a pour elle la tradition, et s'y reconnaissent mieux que dans les mesures officielles.

#### Communaux.

La valeur des prés dans la vallée est influencée<sup>1</sup> par l'existence, sur les hauteurs, de vastes pâturages d'été ; ceux-ci recouvrent<sup>2</sup> une surface de 15995 hectares, dont 8701 sont réellement productifs. La jouissance en est quasi gratuite ; à la contribution de chacun aux frais d'exploitation, salaire et entretien des pâtres, sel, bois de chauffage, etc., il s'ajoute rarement une taxe de pacage, qui n'excède guère 2 francs par vache<sup>3</sup>. Mais il n'est permis d'y envoyer qu'autant de bétail qu'on en peut nourrir en hiver avec sa propre récolte de foin<sup>4</sup>. Les biens privés, en proportion desquels se fixe la participation aux biens communaux, en acquièrent une plus-value extraordinaire<sup>5</sup>.

Il semble que la propriété communautaire ait été jadis beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui ; elle comprenait

<sup>1</sup> Christ. *Flore de la Suisse*, p. 361.

<sup>2</sup> Struby et Clausen. *Die Alpwirtschaft im Ober-Wallis*, p. 212.

<sup>3</sup> Stebler. o. c. p. 84-85. La contribution est plus forte pour les propriétaires non bourgeois.

<sup>4</sup> Cette règle est d'adoption ancienne (XV<sup>e</sup> siècle au moins. Cf. Am. Herd, o. c. p. 89-93), et ne fut pas limitée à Conches (pour Uri, cf. Oechsli, o. c. p. 210). Elle souffre aujourd'hui une exception à Binn. L'étendue des pâturages d'été dépassant notablement celle des prés à faucher, on autorise les familles pauvres à louer une bête pour l'été et les autres à acheter du foin au dehors ou à envoyer des bêtes en hivernage. Cf. Struby et Clausen. o. c. p. 20-21.

<sup>5</sup> Stebler. o. c. p. 71. — On trouve des circonstances identiques dans les Ardennes. Cf. Risler. *Géologie agricole*. I. p. 163-164. — Pour faire durer sa provision de foin et augmenter sa part aux pâturages d'été, il était jadis habituel de réduire outre mesure l'alimentation du bétail en hiver, en appliquant le proverbe local : « Une vache gelée appauvrit, une vache affamée enrichit. »

toutes les terres non labourées. Des parcelles en furent plus tard détachées momentanément au profit de quelques-uns qui pouvaient les cultiver, y bâtir même; mais au printemps et en automne, avant la mise en culture et après l'enlèvement des récoltes, les biens communs se trouvaient tous assujettis au droit de pâture en faveur de toute la communauté. Cet usage existe encore en Conches, et ailleurs. De momentané, le parcellement devint définitif, mais l'appropriation individuelle ne fut pas complète tout de suite. Elle était peut-être soumise à des restrictions qui disparurent plus tard<sup>1</sup>.

Les terrains non susceptibles de culture, forêts et pâturages, restèrent indivis. Mais les propriétaires des biens les plus voisins s'arrogèrent la jouissance des communaux<sup>2</sup>; elle s'attacha peu à peu à la possession de certains biens dans la vallée, et se transmit avec eux par achat ou par héritage<sup>3</sup>. C'est ainsi qu'à Ulrichen, l'alpe de Blasenwald<sup>4</sup>. Un riche paysan, Nicolas Im Eich, de Viège, en étant devenu le principal, essaya d'accaparer l'alpe; il y envoyait plus de vaches, les y laissait plus longtemps que ce n'était son droit, empêchait ses consorts d'user du leur, surchargeait l'alpe de bétail supplémentaire, moutons ou chèvres, y faisait faucher de l'herbe pour ses provisions d'hiver. Les habitants d'Ulrichen allaient être dépouillés de leur plus beau pâturage; ils résistèrent énergiquement; plus de trois siècles de procès leur donnèrent enfin raison; en 1762, les héritiers d'Im Eich leur vendirent pour 4500 livres mauriçoises et 10 doublons leurs biens du Blasenwald; la commune les revendit aussitôt, mais en en déta-

<sup>1</sup> Cf. le processus de la transformation des terres communes en propriétés privées, à Fully (Bas-Valais). Courthion. o. c. p. 58-63.

<sup>2</sup> Cf. Gschli. o. c. p. 222.

<sup>3</sup> Gremaud, o. c. II. p. 316; IV. p. 185; V. p. 117-119. V. p. 480-483.

<sup>4</sup> Am Herd, o. c. p. 94-100.

chant les droits d'alpage qu'elle s'attribua. Elle en fit de même en 1822 quand elle racheta pour 175 livres mauricioises 7 des 10 parts que possédait la fondation de la Trinité, à Sion.

A Binn, l'issue de la lutte fut différente<sup>1</sup>. Les chefs de famille s'y étaient réunis au nombre de 34, le 31 juillet 1429 et, sous la présidence de leur juge (Meyer), avaient décidé que nul ne pourrait vendre à un étranger un immeuble de la vallée, ni lui en donner en fief, ni en garantie d'hypothèque, sans l'avoir d'abord offert à ses bourgeois, soit au prix qu'il en désirait, soit suivant taxe d'arbitres; faute de cette procédure, cet immeuble lui était confisqué au profit de la communauté. Plusieurs habitants d'Ernen, de Fiesch, de Grengiols possédaient des biens dans le Binnental; ils portèrent plainte auprès du major d'Ernen; celui-ci prononça, en 1434, que leurs droits aux pâturages et aux forêts restaient proportionnels à l'étendue de leurs biens. Les gens de Binn ne se soumirent pas longtemps à cette sentence; invoquant la pauvreté de leur vallée, le défaut de ressources autres que les alpages, l'éloignement où ils étaient des grandes voies de communication, ils se refusaient à accorder le droit de pâture à un étranger devenu propriétaire à Binn, que ce fût à la suite d'un achat, d'un héritage ou d'une constitution d'hypothèque. La Diète valaisane, devant qui l'affaire fut portée, donna tort elle aussi aux bourgeois de Binn. Ceux-ci, désireux de concilier leurs intérêts avec les décisions de l'autorité suprême, se réservant à eux seuls une partie de la vallée, attribuèrent aux propriétaires étrangers les pâturages qui dominant le village d'Imfeld, considérés comme les meilleurs du Binnental: Ces pâturages<sup>2</sup> appar-

<sup>1</sup> Gremaud, o. c. VII. p. 559-560; VIII. p. 44-46. — Heusler. *Rechtsquellen des Cantons Wallis*, p. 118.

<sup>2</sup> Ils ont reçu les noms des plus importants de leurs propriétaires et s'appellent Tschampigen, Clausigen, Schinnern, Welschigen, Jennigern, Eggern.

tiennent aujourd'hui à des corporations ou consortages, à la différence des autres alpes de Conches qui sont la propriété des communes<sup>1</sup>.

Si la lutte fut moins vive ailleurs ou si les détails en sont moins connus, elle n'en éclata pas moins partout tôt ou tard. L'intrusion des étrangers, qui ne payaient pas d'impôt et n'avaient pas les mêmes intérêts, troublait l'économie d'un système d'exploitation<sup>2</sup> tel que la gratuité de la pâture compense la lourdeur des impôts frappant les biens-fonds de la vallée<sup>3</sup>. A Fiesch, le couvent du Mont de Grâce avait racheté les biens des seigneurs de Fiesch et prétendait être, en vertu de cet acte, mis en possession de l'usage des alpes et des forêts; les communes avoisinantes s'y opposaient; les religieuses obtinrent gain de cause en 1344<sup>4</sup>, mais en 1376, à la suite d'un nouveau conflit, une décision arbitrale, tout en reconnaissant leurs droits, soumettait toutes leurs terres, à l'exception de

---

<sup>1</sup> Le pâturage d'Ausserbinn, à l'Ebene Matten, a appartenu jusqu'il y a 15 ans à une corporation à laquelle la commune l'a racheté pour 8300 fr. Les alpes de Fiesch et de Lax sont propriétés communales, mais la jouissance en est attachée partie au titre de bourgeois, partie à la possession d'un fonds avec lequel elle peut s'aliéner. C'est en proportion des biens qu'ils possèdent sur les territoires de Niederwald et de Blützingen que les bourgeois de cette dernière commune sont admis à profiter de leur pâturage de la Bodmeralp. (Cf. Struby et Clausen, *Alpwirtschaft im Ober Wallis*, p. 68-87).

<sup>2</sup> Christ, o. c. p. 361.

<sup>3</sup> Le régime féodal fit peser sur le pays tout l'appareil habituel d'impôts, tailles, redevances, services, plaits, etc. Les communautés se libérèrent successivement à haut prix de toutes ces obligations, contractant souvent pour cela auprès des fonds de paroisses des emprunts dont elles eurent longtemps à servir les intérêts.

<sup>4</sup> Gremaud, o. c. V. p. 480-483. Il est possible qu'il y ait eu deux sortes de pâturages : les uns communaux, les autres appartenant à des consorts. En effet, en tant qu'habitant Fiesch et y possédant des immeubles, les religieuses se voient reconnaître le droit d'envoyer à l'alpe le bétail hiverné chez elles; en temps que propriétaires de la Hofmatta, acquise de Guillaume de Fiesch, elles peuvent y envoyer 12 vaches et un cheval.

l'église, du cloître et de quelques dépendances, à la taille pour une somme de 400 livres<sup>1</sup>.

Un seul principe n'avait jamais été contesté, c'est que les propriétés privées ne donnaient droit à la pâture que sur le territoire de la même commune. Les gens d'Obergestelen convoitaient, au xvi<sup>e</sup> siècle, le pâturage des Thälern, qui domine Ulrichen au N et qui appartient à ce village. Pour arriver à leurs fins, ils s'évertuèrent à démontrer que la frontière commune ne suivait pas l'Oberbach comme elle le fait encore aujourd'hui, mais le ravin de l'Arzerschlucht, en attribuant à Ulrichen un territoire dont ils possédaient une grande quantité de parcelles<sup>2</sup>.

Corporations  
rurales.

Pour défendre leurs positions, les paysans conchards, coordonnant les règlements antérieurs<sup>3</sup>, s'organisent en corporations rurales (Bauernzünfte). On connaît les statuts de celles d'Obergestelen (avant 1515), d'Ulrichen (1545-1548)<sup>4</sup>, de Munster (1468), de Reckingen (1547), de Bellwald (1499), de Fiesch (1470), d'Ausserbinn (1568), etc.<sup>5</sup>. Elles ont toutes pour but de restreindre le nombre des ayants droit aux biens communs, en réservant ceux-ci aux héritiers des fondateurs habitant la commune et en n'admettant les étrangers que sous certaines conditions et après paiement d'une finance d'entrée. Aux prescriptions antérieures s'en ajoutent d'autres qui entrent dans le détail : la montée à l'alpe est fixée ordinairement à la St-Jean (24 juin) ; personne ne doit monter avant les autres ; dans

<sup>1</sup> Gremaud, o. c. VI, p. 8-11.

<sup>2</sup> Am Herd, o. c. p. 114.

<sup>3</sup> Le premier règlement d'alpage connu date de 1240 (Am Herd, o. c. p. 87-88) ; il se rapporte à l'alpe d'Egesse. Les dispositions en sont analogues à celles des statuts postérieurs. — Dans l'acte du 10 juillet 1344, cité plus haut, (Gremaud, o. c. V, p. 480-483), les communautés de Fiesch, Egg, Spaupuble, Fuchswyler, Birchi et Moos prétendent au droit d'établir des statuts d'alpage sans la présence du seigneur de Fiesch.

<sup>4</sup> Am Herd, o. c. p. 89.

<sup>5</sup> Heusler, o. c. p. 116-122.

chaque pâturage, on prévoit un certain nombre de stations, où le troupeau restera quelques jours ou quelques semaines ; la descente à la vallée sera aussi générale ; la capacité de chaque alpe est soigneusement calculée<sup>1</sup> ; l'unité choisie est la vache laitière ; les génisses, les veaux, les vaches à goutte sont comptées comme fractions ; les porcs, les moutons, les chèvres, les chevaux, sont l'objet de règlements spéciaux ; on leur assigne parfois des pâis à part ; on interdit le bétail vagabond, la récolte du foin sur les régions du pâturage accessibles aux vaches.

L'activité organisatrice des corporations rurales s'étendit ensuite aux autres communaux. Un grand nombre de forêts, précieuses pour la conservation des villages, furent mises à ban (Bannwälder) ; la coupe n'y fut autorisée qu'avec la permission des gardes-forestiers et contre paiement d'une redevance ; le tronc des arbres abattus devait être laissé d'une certaine hauteur, pour qu'il continuât d'affermir le terrain et de retenir les avalanches. Dans les forêts libres, on mit des limites aux coupes ; on ne pouvait exporter du bois ; chaque habitant recevait son bois de chauffage et de construction, les matériaux nécessaires à la couverture des toits et à la clôture des jardins et des prés. Le bois de construction non utilisé dans les cinq ans qui suivaient la livraison était vendu au profit de la commune. Le combustible nécessaire à la fabrication du fromage était pris, sans frais, dans les forêts voisines. La plupart de ces prescriptions subsistent encore aujourd'hui.

L'irrigation n'a un peu d'importance qu'en Bas-Conches et là seulement est soumise à des statuts. Les canalisations principales, celles de Muhlibach, de Fiesch et de Bellwald<sup>2</sup> sont toutes propriétés communales.

<sup>1</sup> Elle est en général moindre aujourd'hui qu'autrefois, comme on peut le constater par exemple au val d'Egesse. Cf. Heusler, o. c. p. 123 et Struby et Clauson, c. c. p. 208-209.

<sup>2</sup> Blotnitzki. *Ueber die Bewässerungskanäle in den Walliser Alpen*, p. 35.

Organisation  
de la  
commune.

Une fois entrée dans la voie de la réglementation, la jeune communauté<sup>1</sup> ne s'arrête pas. Le titre de bourgeois et les droits qui y sont attachés s'acquièrent par héritage, en dot ou contre une somme d'argent; ils peuvent se perdre, par la volonté des combourgeois qui craignent les usurpations d'un ambitieux, les empiètements d'un tyranneau. Le bourgeois doit être propriétaire dans la commune et contribuer à la prospérité de celle-ci, soit en participant aux corvées, soit en payant ses impôts. La corvée qui ne peut être commandée que par les autorités communales, permet d'exécuter à peu de frais les travaux d'utilité publique. Les impôts succèdent aux tailles<sup>2</sup> et redevances diverses du régime féodal; celles-ci ayant été rachetées à grand prix par les communautés naissantes<sup>3</sup>, il faut servir un intérêt au capital emprunté; l'impôt communal est un impôt sur la fortune, proportionnel au nombre de bêtes qu'on peut hiverner. En plusieurs lieux, les étrangers payent une taxe de séjour. Ils sont soumis à une surveil-

<sup>1</sup> Am Herd, p. 209, sqq. A la corporation rurale (*Bauernzunft*) succède la commune (*Dorfordnung*, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). Le mot de commune se rencontre déjà dans les documents du XIV<sup>e</sup> siècle, mais on n'a pas de détail sur l'organisation à cette époque.

<sup>2</sup> Les redevances auxquelles les paroisses d'Ernen et de Conches étaient obligées envers l'évêque étaient, suivant l'acte d'unification du 6 novembre 1374 (Gremaud, *Documents relatifs au Valais*, V, p. 402-408): «receptis, maneydis, ouibus vini, ouibus petitis, castronibus, caseis alegii, pellibus caprini, avena vini, avena communi, novo servicio, denariis candele adcesi tis, tallia (in Ricingen)». L'unification ne touche pas aux droits suivants: «schymnagiis, placitis, banis, fraweriis, clamis, iuridicione, mero mixto imperio, enscheytis, etc.».

<sup>3</sup> En 1266, le comte de Blandrate, vidomme de Conches, tient les mansards du Mont de Dieu (soit vallée de Conches) contre une indemnité de 70 livres, quittes de l'offrande (wisin) qu'ils lui devaient deux fois par an (Gremaud, o. c. II, p. 110-111); en 1381, les héritiers de Blandrate vendent aux communautés de Geschenen pour 27 livres et de Reckingen pour 28, tous les droits de cheminage (chiminagia, vel usuerta) qu'ils y possèdent (Gremaud, o. c. VI, p. 231-235); de 1392 à 1394, la communauté de Geschenen se rachète par 52 et 64 livres des obligations qu'elle avait envers le major Antoine Esperlin de Rarogne (Gremaud, o. c. VI, p. 396-397, 419-424); en 1407, la communauté d'Ulrichen rachète pour 50 livres les droits de cheminage qui pèsent sur son territoire (Gremaud, o. c. VII, p. 41-42).



**Maison d'habitation à Wald (Pomat).**



**Maison d'habitation à Nieder-Ernen (Conches).**

Le style est le même; la maison italienne possède, de plus, des contrevents, à cause du climat plus humide et du vent plus violent; dans la maison concharde, l'aisance, la richesse relative se manifeste par quelques motifs de décoration autour des fenêtres, et par les fleurs.



lance serrée; ils ne peuvent être hébergés qu'avec la permission des autorités dûment averties.

L'incendie est le danger le plus menaçant pour ces villages bâtis en bois; pour l'éviter, on procède à la visite périodique des habitations; on veille à ce que les précautions que dicte la prudence soient observées; chacun doit posséder à sa portée des seaux, des crochets, etc. Des sources sont captées et leur eau amenée aux fontaines; des ruisselets serpentent parfois entre les maisons; pour en faciliter l'écoulement, chacun est tenu d'en nettoyer les rigoles le long de chez soi. Les routes sont entretenues par les corvées, de tous ou seulement des propriétaires intéressés. Elles sont ordinairement bordées de clôtures de bois, pour empêcher les divagations des troupeaux lâchés en automne sur tout le territoire de la commune; par contre les barrières qui gêneraient le parcours sont interdites, à moins qu'elles ne protègent des champs déjà ensemencés.

Avec le temps, la communauté s'est ainsi transformée : de groupement d'intérêts qu'elle était, elle est devenue un organisme administratif et politique très actif (dès le XVII<sup>e</sup> siècle). Les assemblées communales sont fréquentes; leur compétence ne connaît aucune restriction; d'insignifiants détails provoquent d'interminables discussions. Mais peu à peu la lassitude apparaît : la salle des délibérations reste vide, sauf quand il y a collation. Cet usage<sup>1</sup> remonte au temps où plusieurs avaient des vignes dans le bas pays. La cave communale fut alors meublée par les soins de riches citoyens, ambitieux de popularité; d'autre part, les infractions aux règlements, l'absence totale ou partielle aux corvées, s'expiaient le plus souvent par le don d'un baril de vin<sup>2</sup>. La collation prête son charme à diverses autres

Esprit  
d'association.

<sup>1</sup> Cf. Jegerlehner, *Das Val d'Anniviers*, p. 147 sqq.

<sup>2</sup> Am Herd, o. c. p. 151.

rencontres ; chaque paroisse possède un ou plusieurs fonds d'église, créés et alimentés par des fidèles, mais surtout par les curés qui y versent leur fortune personnelle et leurs économies ; la gestion de ces capitaux appartient à un ou plusieurs administrateurs qui se paient de leurs peines par une modeste orgie au jour de la reddition des comptes<sup>1</sup>. Les sociétés de tir ont la même coutume. C'est en 1547<sup>2</sup> que la Diète du Valais décida qu'un tir annuel de 3 jours serait organisé dans chaque dixain pour exercer l'adresse des miliciens. Elle alloua à cet effet un subside de 6 écus par dixain. Le premier tir eut lieu en 1551, à Ernen et à Viège. Il y a peu de villages haut-valaisans qui n'aient aujourd'hui leur Confrérie de la Cible.

Dans toutes ces sociétés, fondations, confréries, comme aussi jadis dans la commune elle-même, où la soif de l'égalité était inextinguible, les charges ne sont pas électives, mais chacun les revêt à tour de rôle<sup>3</sup>. Parfois on peut se soustraire à cette obligation moyennant finance ; en revanche, si l'on tarde à rendre compte de sa gestion, on en peut être puni par la prorogation de ses fonctions<sup>4</sup>. L'ordre de roulement est fixé par la *taille*<sup>5</sup>.

Tailles.

La taille<sup>6</sup> est une latte de bois plus ou moins épaisse et solide, sur une des deux faces de laquelle on grave les chiffres, assemblages de points, barres, cercles et demi-cercles, qui sont la marque de chaque famille. La taille est en Conches de l'emploi le plus fréquent. Elle désignait le titulaire de la première magistrature communale (Ge-

<sup>1</sup> Am Herd, o. c. p. 138-142, prétend que les fonds de la chapelle Ste-Anne à Zum-Loch (Ulrichen) disparurent de cette manière.

<sup>2</sup> Grenat, *Histoire moderne du Valais*, p. 59.

<sup>3</sup> Stebler, *Die Tesslen im Oberwallis oder hölzerne Namensverzeichnisse, in die Schweiz*, Heft 22, 1897-98, p. 461.

<sup>4</sup> Am Herd, o. c. p. 93-94 ; 216-217.

<sup>5</sup> En allemand : *Tessle* ou *Tessel* du latin *tessera*, *tesserula*.

<sup>6</sup> Stebler, *Die Tesslen ; Stebler, Goms und die Gomser* p. 55-59 ; Am Herd, o. c. p. 217-218.

walthaber), qu'a fait descendre au rang de fonction subalterne l'institution des autorités élues (président, juge de paix), prévues par la loi valaisane. Le garde-champêtre a suivi la même fortune ; il est actuellement nommé pour une année et salarié. Le veilleur de nuit ne fonctionne qu'une nuit ; pendant sa ronde, il vient crier sous les fenêtres du successeur que lui indique la taille qu'il a à la main. Chaque famille fournit à son tour, d'après une taille, les prévôts des alpages chargés d'engager les pâtres et de veiller à leur approvisionnement, d'organiser l'estivage, de tenir les comptes, de procéder à la répartition des bénéfices entre les ayants droit. Leurs aides exécutent sur les pâturages les travaux que le personnel habituel n'a pas le temps de faire.

A Munster, trois des six alpes sont réputées meilleures que les autres. Tous les quatre ans, on détermine sur une taille les bourgeois qui y pourront envoyer leur bétail. Ils alternent une année à l'Alpien, une à Trutzi et deux au val d'Egesse. Les quatre ans écoulés, une autre série prend leur place. Tous ceux qui ne sont pas appelés aux alpes de choix se font inscrire à l'une ou l'autre des trois moins bonnes ; si l'une est demandée plus que ne l'autorise sa contenance, le sort indique qui devra y renoncer<sup>1</sup>.

Aujourd'hui chaque commune possède un taureau reproducteur qu'elle met à la disposition des éleveurs ; autrefois chaque propriétaire devait alternativement en avoir un dans son étable, et un bon, au risque d'être puni, comme le prévoyaient les règlements des corporations rurales. Il y avait la taille du bouc comme celle du taureau. Il y a celle du chevrier qui change de lit chaque soir, se trans-

---

<sup>1</sup> A Binn, la répartition a lieu tous les douze ans et les bourgeois se réunissent alors sur un pré où cinq piquets portent chacun le nom d'une des alpes ; ils se groupent à leur guise autour d'un piquet ou d'un autre, se laissant guider dans leur choix non seulement par la bonne qualité du pâturage, mais aussi par d'autres considérations. (Stebler, *Goms und die Gomser*, p. 85).

portant de chez un propriétaire chez un autre. Quelques vaches ne montent pas à la montagne en été; on les fait paître le long des chemins ou dans quelque bas pâturage. Tout le bétail en automne est lâché sur les prés et les champs; il faut aux uns et aux autres des gardiens que désignent les tailles respectives. Il y a aussi la taille du four. Les paysans ne font leur pain qu'à époques plus ou moins éloignées, deux fois par an à Binn, quatre à Bellwald, toutes les neuf semaines à Ritzingen, etc. La charge de chauffer le four refroidi recule chaque fois d'une marque, puis les autres ménages se succèdent dans l'ordre désigné. Les jours avant Pâques, tout le Valais prie sans interruption, pendant 57 heures à l'église; les familles se relaient dans ce pieux devoir, adoptant pour cette circonstance à Munster, la taille du four. A la procession à Notre-Dame de Glis pour implorer son intercession contre la gelée<sup>1</sup>, les familles de la paroisse se faisaient représenter à tour de rôle. La taille des ours n'était pas sans utilité jadis, car ces animaux étaient alors fréquents dans le Haut-Conches; il fallait les épier, les traquer, les rabattre sur les chasseurs à l'affût. Munster avait la taille du ruisseau, terrible en temps de grosses eaux et qui obligeait alors à une surveillance de tous les instants<sup>2</sup>.

Les corporations rurales n'existent plus ou sont transformées, mais leur influence fut si profonde que leurs ordonnances sont encore respectées, quoiqu'elles n'aient souvent plus force de loi. Dans leur réseau serré, elles enferment le paysan conchard et règlent presque tous les détails de sa vie. S'il les sent parfois comme une con-

---

<sup>1</sup> Cf. plus haut, page 18.

<sup>2</sup> On cite quelques tailles bizarres : l'une à Ulrichen, pour le drap de lit des pères, que les propriétaires de vaches fournissent à tour de rôle; une autre désigne les ayants droit au fumier déposé sur un alpage voisin du village.

trainte, il leur doit cet ordre, cette sagesse, ce soin qui préside à l'administration communale dans cette haute vallée. Il leur doit aussi cette vie commune intense qui fit l'importance du dixain de Conches et lui donna la prépondérance sur des contrées bien plus favorisées de la nature.



## CHAPITRE IV

### Le groupement de la population.

Dissémination  
apparente.

Que l'on parcoure la vallée de Conches ou qu'on l'étudie sur la carte topographique, on constate aisément combien les maisons sont nombreuses et comment elles parsèment toute la zone habitable, des plus basses altitudes à la forêt et au pâturage. Cette dissémination est caractéristique des pays granitiques et gneissiques, ces terrains favorisant la formation d'une nappe aquifère à une faible profondeur. L'élément indispensable à l'établissement de l'homme, l'eau, s'acquérant partout sans grand-peine et à peu de frais, chacun a avantage à se fixer au milieu de ses terres pour éviter de perdre du temps en allant les travailler. Les Allémanes avaient connu cette dispersion des habitations dans leur première patrie, ils aimaient à se confiner dans leurs « Höfe », vastes fermes isolées dans la campagne ; en émigrant, ils transportèrent cette coutume partout où elle était praticable. Ce fut le cas en Conches. On cite les noms d'une quinzaine de hameaux autour d'Ulrichen : Auf der Furren, Zum Loch, Frowmaal, Steckenhüss, z'Wibhüssern, zu den Hyschjene, unter dem Holz, zen Wichlen, unter dem Bächli, in Wylerlin, im oberu Schlund, im Hof, Ambühl, Lehneck, Bienen<sup>1</sup>, etc., habités aux premiers temps de la colonisation allémanique. Dans la région de Fiesch, c'étaient Ubenegga, Spanpüle, Fuxwilere, Birchwilere<sup>2</sup>, Mosse,

<sup>1</sup> Am Herd, *Denkwürdigkeiten von Ulrichen*, p. 6-8.

<sup>2</sup> Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, V. p. 480-483.

Lambruegun ; dans le Bas-Conches encore, Rotenbruccun, Zblattun, Richolzmatto, Amoltre, Rufinon<sup>1</sup>, etc.

Aujourd'hui, beaucoup de ces hameaux ont disparu ; d'autres ne sont habités que temporairement, à l'époque des foins ou quand les troupeaux sont aux mayens ; on n'y trouve qu'une chambrette, à peine meublée, et qu'une cuisine avec son foyer, que plusieurs familles utilisent à tour de rôle ; la plupart ne sont que des groupes de fenils et d'écuries ; les villageois y mènent leur bétail à la mauvaise saison, consommer le foin récolté dans les prairies avoisinantes. A l'éparpillement des maisons ne correspond plus ni celui des habitations, ni celui des habitants<sup>2</sup>. Des vingt et une communes du district, quatorze ne possèdent aucun écart habité. A Oberwald, Blitzingen, Ernen, Fiesch, il y a eu absorption par les communes voisines de communes en voie de dépérissement. Ce n'est qu'à Bellwald, Fiescherthal et Binn, tous trois dans le Bas-Conches, que la dissémination est encore réelle. Elle porte sur 699 habitants, répartis en 14 hameaux et 127 maisons.

Cette agglomération, si contraire aux facilités des régions riches en eau, aux habitudes des tribus allémaniques, à l'état ancien des choses, est due au Rhône, aux torrents et aux avalanches.

A la fonte des neiges, le Rhône ne s'élève guère qu'à 50 centimètres au-dessus de l'étiage<sup>3</sup>, aux hautes eaux les plus accusées, il monte de 1 mètre à 1 m. 50 ; il est rare cependant qu'il déborde, mais il imbibe la plaine du Haut-Conches qui repose sur des alluvions très perméa-

Facteurs  
d'isolement.

<sup>1</sup> Gremaud, o. c., V. p. 402-411.

<sup>2</sup> Il est vrai que la population de la vallée de Bagnes, sensiblement égale à celle de Conches et répartie en tout autant d'agglomérations, est considérée comme disséminée parce qu'elle ne forme qu'une commune.

<sup>3</sup> *Table de récapitulation des principaux résultats des Observations hydro-métriques suisses pour l'année 1899.* Publication de la Section hydrométrique de l'Inspectorat fédéral des travaux publics, 1903, p. 36-37.

bles et devient presque un marécage. Les villages se retirèrent en arrière pour s'établir sur un sol plus sec. Les méandres sont plus dangereux, le moindre obstacle pouvant y faire sortir le fleuve de son lit. On y a disposé des épis qui contiennent et resserrent les eaux. Parfois les dépôts des torrents, ceux des avalanches viennent obstruer le Rhône. Alors l'inondation menace. C'est ce qui arriva en 1902 à Bodmen (Blitzingen), où les riverains n'eurent que le temps de percer la digue formée par une avalanche.

La plupart des torrents naissent au-dessus de la limite des arbres. Les eaux de pluie restent superficielles à cause de la nature du sol, se réunissent rapidement en gros ruisseaux et acquièrent une énergie irrésistible. Quand l'homme imprudent a déboisé les pentes abruptes, quand la chèvre a détruit les jeunes pousses, la terre végétale, minée par les infiltrations, glisse au torrent. Celui-ci se trouble, s'épaissit, s'enfle et vient répandre à son embouchure les débris de la montagne. Ainsi se forment les cônes de déjection, si fréquents en Conches. Mais le torrent se forge lui-même des barrières, en accumulant sur ses bords les produits de son travail. Il ne les dépasse que par exception, si bien que la plus grande partie du cône devient relativement sûre. Les villages risquent peu à s'y fixer.

Quelques torrents s'illustrent par leurs dévastations. En 1843, l'Egine a caché le riche pâturage de Pesper, en face d'Ulrichen, sous une épaisse couche de gravier. Aux pluies d'automne, le Rufibach se gonfle de boue, remplit tout son lit majeur, refoule le Rhône et abat le pont qui le traverse. Une chapelle et plusieurs maisons, Rufibord, le dominaient à droite ; il y a peu années, il les arracha avec quelques hommes qui s'y trouvaient et les ensevelit. Le Muhlibach déborde quelquefois. L'Eau-Blanche a, à plusieurs reprises, couvert ses rives de limon et même



# AVALANCHES

dans la Vallée de Conches

 constatées par l'auteur  mentionnées par d'autres auteurs

## PARAVALANCHES

 Murs  Terrassements et pilotis  Eperons

Echelle: 1:100000



causé des dégâts au village de Fiesch. La Binna attaque le chemin qui la longe et interrompt les communications.

Mais le plus grand fléau du pays, c'est l'avalanche<sup>1</sup>. L'avalanche ne ravage pas seulement les hauteurs, mais elle atteint aussi la plaine. Plus rare dans le Bas-Conches, sans doute grâce à l'épaisse forêt qui le protège encore, elle tombe fréquemment dans le Haut et dans le Binnental. Elle emprunte de préférence le sillon creusé par le torrent, dont la raideur du profil accroît sa vitesse déjà vertigineuse. Elle aboutit au même cône de débris et joint ses apports à ceux des eaux sauvages. Ce sont surtout des cailloux que les paysans, le printemps venu, amoncellent au bord de leurs prés. C'est de la terre qui s'entasse en monticules irréguliers. Ce sont parfois des arbres, des arbustes, brusquement transplantés de la montagne au fond de la vallée. Elle remplit de neige les granges qu'elle trouve sur sa route, quand elle ne les renverse pas. Elle surprend quelquefois des hommes, les enveloppe et les tue.

Au hameau de Giessen (Binnental), une inscription sur la façade d'une étable neuve rappelle qu'au même emplacement huit écuries et trois maisons d'habitation furent détruites par l'avalanche, le 25 février 1888. Un peu plus bas s'élève la pierre commémorative d'une victime de l'avalanche. Une avalanche fondit, à la même époque, sur le centre de Schmidigenhäusern (Binn) et y jeta bas une grange. Dans l'hiver de 1882-1883, une terrible avalanche fit une trouée dans la grande forêt qui protège Niederwald et menaça ce village. Le 17 janvier 1827, une avalanche descendue du Bieligerthal détruisit la plus grande partie du village de Biel et une partie de celui de Selkingen, y tuant

---

<sup>1</sup> La nomenclature topographique s'en inspire ; on relève sur la carte : In der Lauene, Lauigadmen, Lauibord, Lauvigraben, Lauweli, Lauwischlund. Cf. dans *Ein Reisebericht des Chronisten Johannes Stumpf aus dem Jahr 1544*, p. 240-241 : Zlowinen, ancien nom de Steinhaus.

cinquante-deux personnes, en blessant grièvement trente-sept. Un monument, au cimetière paroissial, rappelle ce malheureux événement. La chapelle de Ritzingen fut presque complètement détruite par une avalanche à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La chapelle de Notre-Dame des Champs, entre Ritzingen et Gluringen, fut renversée à son tour, il y a une trentaine d'années. Le 6 février 1749, alors que la nouvelle église de Reckingen était à peine achevée, une avalanche en emporta le portique, ainsi que le presbytère, et fit entre autres victimes le curé Christian Blatter, qui avait échappé à grand'peine à un accident semblable, en 1720, dans le Val Bächli. En 1899, une avalanche descendit des pentes des Raiften, en face de Munster, abattit la jolie forêt d'Eiget et mit en pièces neuf bâtiments sur les Ebneten de Reckingen, faisant pour cent à cent cinquante mille francs de dégâts. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une avalanche, roulant du haut du Munster Galen, anéantit la moitié de Geschenen. En 1860, le 9 juin, une avalanche de poussière s'engouffra dans la chapelle de Zum Loch, dont la porte était par hasard ouverte, et la renversa. Le site d'Ulrichen est particulièrement exposé : le géographe Seb. Munster (1544) le constate ; les chroniques locales y citent de terribles avalanches en 1640, 1676, 1691, 1695, 1696, 1835, 1837, souvent suivies de mort d'homme. Mais aucun village n'a été si éprouvé qu'Obergestelen. Le 18 février 1720, entre autres, entre deux et trois heures de l'après-midi, du haut de la montagne dite « beim stehenden Stein », une avalanche, arrachant la forêt sur son passage, fonda sur cette localité. Le portail de l'église fut d'abord mis en miettes, puis la moitié du village abattue et jetée en tas. Le Rhône, arrêté dans son cours, déborda. Et pour compléter l'œuvre de destruction accomplie par la neige et par l'eau, le feu prit aux décombres et les consuma. Quatre-vingt-quatre personnes trouvèrent la mort dans ce triple sinistre, cent cinq bâtiments furent ruinés, plus de six

cents pièces de bétail périrent. A peine Obergestelen se relevait-il, avec l'aide de quelques bienfaiteurs, qu'une seconde avalanche, venue du côté opposé, le détruisit de nouveau.

Cependant, les villages ne sont atteints qu'exceptionnellement, après de fortes chutes de neige. Sur les cônes de déjection, ils se sont établis en dehors de la trajectoire de l'avalanche, sur les bords, souvent à l'abri d'une saillie du terrain. La meilleure protection est la forêt. La crainte des avalanches en a empêché l'anéantissement en Conches : elle y est encore épaisse et y couvre six mille hectares environ. Sur plusieurs points (Bannwald), il est interdit d'y prendre du bois ; les arbres frappés de la foudre gisent sur le sol, y pourrissent. Mais elle est mal soignée, on ne s'occupe pas à la rajeunir ; bien plus, pour en tirer quelque profit, on y admet à la pâture les chèvres et les moutons qui dévorent les jeunes pousses. Ainsi affaiblie, elle n'offre plus de résistance sérieuse à l'avalanche. C'est ainsi que Geschenen, Obergestelen et d'autres villages se trouvèrent peu à peu menacés.

Sur l'initiative du géologue zurichois Arnold Escher de la Linth qui légua dans ce but 15 000 francs, le reboisement a été tenté sur plusieurs régions dégarnies. On l'a fait précéder de plusieurs travaux de défense. Ce sont d'abord des murs en maçonnerie sèche, d'un mètre de hauteur, construits perpendiculairement à la direction de la pente et à l'effort des avalanches, aux points où celles-ci prennent naissance. On les empêche ainsi de se former. Il suffit parfois de pieux fichés en terre en lignes parallèles<sup>1</sup>. On établit enfin des terrassements où l'avalanche s'arrête, brisée avant d'avoir pris trop de force. A l'abri

---

<sup>1</sup> Coaz, *Die Lawinen der Schweizer Alpen*, p. 136 et A. de Torrenté, *Forêts et avalanches de la vallée de Conches en Valais*, p. 138. Les chiffres cités par ces auteurs ne correspondent pas toujours entre eux.

de ces « paravalanches », on plante les mélèzes et les sapins qui les remplaceront, une fois devenus grands.

Les Conchards sont résignés d'avance à l'avalanche. Leur maison renversée, ils la rebâtissent au même endroit, n'en ayant pas d'autre. Ils l'enfoncent un peu plus dans la terre, continuent le toit jusqu'au sol, suppriment tous les angles qui pourraient faire obstacle à l'avalanche, exciter sa colère, provoquer son activité destructrice. A Oberwald, ils ont protégé l'église qui est sur le chemin de l'avalanche par un mur solide et très épais en forme de coin, qui doit fendre le torrent de neige et le rejeter des deux côtés.

Ils connaissent le temps favorable à la chute des avalanches ; ces jours-là, ils ne sortent pas de chez eux. A tous les contours que les cônes de déjection imposent à la route, celle-ci est coupée ; il faut quelquefois creuser une tranchée dans la neige pour le passage du traîneau postal. Dans les Twingen, les avalanches sont nombreuses et puissantes : le Binnental qui ne possède pas d'autre accès est séparé du monde des jours durant ; en 1888, du 14 février au 3 mars, soit pendant près de trois semaines, les communications furent interrompues. Un curé de cette paroisse signait : *curatus Binnensis prope mundum* <sup>1</sup>.

Malgré l'unité réelle de la vallée de Conches, le fractionnement que l'avalanche a nécessité dans le groupement de la population, elle l'a amené aussi dans l'organisation administrative. Ces villages, en dehors desquels la mort fait rage des journées entières, sont obligés, si rapprochés qu'ils soient les uns des autres, de vivre de leur propre vie. A cinq cents mètres de distance, ils ne se voient pas ; leurs habitants ne peuvent non plus se rencontrer. Contractée sur elle-même, chaque agglomération forme une commune, une cellule distincte de l'organisme complexe qu'est le dixain de Conches.

<sup>1</sup> « Curé de Binn, en dehors du monde. »

Dès l'origine, la vallée fut divisée en deux paroisses, d'Ernen et de Conches (Munster) qui sont qualifiées aussi de communautés<sup>1</sup>. Elles se sectionnèrent peu à peu, tant au point de vue administratif qu'à l'ecclésiastique. Binn fut, grâce à son éloignement, le premier à obtenir l'autonomie religieuse et forma une paroisse filiale d'Ernen<sup>2</sup>. C'était aussi un des quartiers de la commune d'Ernen, qui en comprenait cinq, tandis que Munster en avait quatre<sup>3</sup>.

Ces subdivisions se fractionnèrent à leur tour pour donner les communes actuelles, qui sont traitées de telles longtemps avant qu'on puisse affirmer qu'elles étaient réellement indépendantes, quand ce n'étaient peut-être que des groupements momentanés, par exemple, à l'occasion du paiement des redevances à la mense épiscopale<sup>4</sup> ou à d'autres seigneurs. Les *Bauernzünfte* sont la première forme de l'organisation communale. La délimitation territoriale qui était à leur base ne se fit pas sans tiraillements<sup>5</sup>. Dans la zone d'exploitation agricole privée, les titres de propriété étaient assez précis. Mais au sujet des biens communs, les contestations furent nombreuses et interminables. Souvent plusieurs communes jouissaient du même pâturage ou de la même forêt. Le partage fournit matière à maint procès. La colère gonflait le cœur du vaincu ; il

<sup>1</sup> La paroisse du Bas s'étendait plus loin que la forêt de Fiesch qui forme la limite naturelle ; elle comprenait encore Blitzingen. La majorité d'Ernen revendiqua même Selkingen.

<sup>2</sup> Elle date de 1298.

<sup>3</sup> Les cinq quartiers d'Ernen étaient : Ernen avec Niederernen, Muhlibach, Steinhaus et Ausserbinn ; la vallée de Binn ; Lax et Fiesch ; Bellwald et la vallée de Fiesch ; Niederwald et Blitzingen ; ceux de Munster étaient le Comté, Selkingen, Biel, Ritzingen et Gluringen qui avaient leur juge particulier ; Reckinggen ; Munster avec Geschenen ; Ulrichen avec Obergestelen, Oberwald et Unterwasser.

<sup>4</sup> Comme l'indique pour Fiesch l'accord du 8 février 1376 (Gremaud, o. c. VI. p. 8-11) entre les gens de cette localité et les religieuses du Mont-de-Grâce.

<sup>5</sup> Elle n'est pas complètement achevée à l'heure qu'il est. Les communes de Munster et de Geschenen ne font encore qu'une pour l'usage des forêts et alpages.

se persuadait que son adversaire ne l'avait emporté que par des manœuvres malhonnêtes ; il l'accusait de restrictions mentales dans les serments qu'il avait prononcés <sup>1</sup> ;

Il y eut aussi des luttes avec les voisins d'outre-monts, en particulier avec ceux de l'Ossola, des vals Antigorio et Formazza, des vallons de la Diveria et du Devero <sup>2</sup>. Des dissentiments politiques s'y greffaient, auxquels des traités en bonne et due forme mettaient fin. Mais les bergers n'entenaient nul compte et continuaient leurs chicanes : pâtures illégales, embuscades, razzias de bétail, vengeances à main armée.

Le territoire<sup>3</sup> de chaque commune comprend aujourd'hui des prairies et des terres à labour, plus haut des forêts, des pâturages sur les croupes et dans les vallons latéraux. Dans le Haut-Conches, il s'étend sur les deux rives du Rhône. Ces bandes parallèles, d'ailleurs d'inégale largeur, se rétrécissent à l'extrême dans le Centre où les villages sont très proches ; même, elles ne s'avancent pas bien loin sur l'un des versants. Dans le Bas, les territoires s'alignent en deux files séparées par le fleuve. Ces configurations correspondent à la disposition des sites habités.

Abondante partout, l'eau n'a pas en Conches d'influence restrictive sur le groupement de la population. Ce qui a déterminé celle-ci dans le choix de son séjour, c'est la présence et la qualité de la terre arable, l'orientation favorable, une sécurité relative à l'égard des dévastations des éléments <sup>4</sup>. La valeur différente attribuée, suivant les lieux,

<sup>1</sup> Il l'accusait d'avoir rempli ses chaussures de la terre de son champ pour pouvoir certifier sans parjure qu'il était sur la terre de sa commune. Cette accusation avec des variantes se retrouve à Visperterminen, etc.

<sup>2</sup> Gingins la Sarra, *Indépendance du Haut-Valais*, p. 20-21.

<sup>3</sup> La superficie moyenne du territoire d'une commune concharde est de 25,2 kilomètres carrés.

<sup>4</sup> L'altitude n'a pas de rôle différentiel ; les villages s'échelonnent en pente douce du Bas au Haut-Conches. Douze communes (sur 21) ont leur centre (église, maison de commune ou école) entre 1300 et 1400 mètres.

à chacun de ces trois facteurs est la cause des différents types d'emplacement qui se présentent en Conches.

La plaine marécageuse du Haut-Conches<sup>1</sup> ne porte que de médiocres prairies. Les céréales, les pommes de terre, les plantes textiles sont confinées à une étroite zone qui longe le pied de la montagne ; encore y sont-elles exposées, au printemps, à des gelées néfastes, toute l'année à des vents violents qui soufflent de la Furka et du Grimsel. Ces conditions excluent une population agricole nombreuse. Les inondations, les eaux torrentielles, les avalanches dessinent un réseau de lignes dangereuses. L'homme hésite à se fixer<sup>2</sup> ; il essaie un emplacement, il se transporte ailleurs ; il n'y a pas cinquante ans que le dernier des hameaux entourant Ulrichen a cessé d'être habité. Après la catastrophe de 1720, les survivants d'Obergestelen songèrent à quitter un site si menacé. Sans les vastes prairies basses et les pâturages plus étendus encore de cette région, sans les routes alpestres qui y convergent, rien n'aurait retenu une population dans le Haut-Conches. Il a fallu s'y terrer, comme à Oberwald, Ulrichen, Geschenen, quand on ne fuyait pas un danger pour en affronter un autre, comme à Unterwasser et à Obergestelen. Nulle part, on ne trouve tant de travaux de défense : « paravalanches » au-dessus d'Unterwasser, d'Obergestelen, d'Ulrichen, de Geschenen, mur-abri à l'église d'Oberwald, digues rudimentaires le long du Rhône, du cours inférieur de l'Elme, de l'Egine. Beaucoup d'habitants émigrent comme ceux de Geren, d'Obergestelen, de Geschenen, ou choisissent un genre de vie plus facile et plus tranquille, comme les gens d'Ulrichen, qui s'engagent nombreux dans la garde papale.

---

<sup>1</sup> Le nom de Haut-Conches s'applique souvent à tout le pays en amont de la forêt de Fiesch. Il est pris ici dans un sens restreint.

<sup>2</sup> P. Am Herd, o. c., p. 202.

De Geschenen à Niederwald, le relief s'accidente de nombreux cônes de déjection, grands et petits ; le développement n'en peut être noté par une carte à projection orthogonale ; la superficie de la région arable en est accrue dans la proportion la plus forte. Les dépôts torrentiels et autres fournissent une terre très ameublie et plus riche en principes féconds. Les récoltes sont belles : le climat plus doux permet de diminuer la place donnée à l'orge et d'augmenter celle du seigle et du froment ; les jardins, les vergers ne sont plus rebelles à la production ; l'agriculture gagne en importance, la densité de la population devient plus forte. Les villages trouvent un emplacement favorable dans l'angle formé par les bords du cône et le talus de la montagne, les éléments dévastateurs ne le menacent qu'exceptionnellement. Grâce à la déclivité du sol, les eaux ont un écoulement facile, les maisons se haussant les unes au-dessus des autres, se chauffent au soleil. Quoiqu'un des villages les plus élevés du pays, Munster est fort prospère. L'étendue de son cône est cause de sa richesse ; son rôle historique, son choix comme chef-lieu religieux et politique s'expliquent par sa situation sur une hauteur. Reckingen n'est guère moins important ; deux vals profonds, le Blinnen et le Bächli, avec les deux cônes sur lesquels ils débouchent, ont attiré ses habitants à la fois sur l'une et l'autre rive. C'est le seul village conchard qui enjambe le fleuve, et le pont couvert qui en relie les deux parties est déjà mentionné par les voyageurs et géographes du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Mais le quartier de la rive gauche est moins recherché, les habitants en sont moins riches<sup>2</sup>, sans doute à cause du danger plus grand des inondations et de l'orientation moins favorable. Pour la même raison, Bodmen, plus en aval,

<sup>1</sup> Stumpf, o. c., p. 240-241.

<sup>2</sup> Cf. Lugeon, *Peuplement de la vallée du Rhône en Valais*, p. 9



### Le Munster Galen

Type de Galen : un cirque d'érosion s'est creusé aux dépens de la moraine glaciaire, puis de la roche sous-jacente; il s'est formé un cône de débris sur lequel se sont établies les cultures, sur les bords se sont blottis les villages (à droite, Geschenen). Ceux-ci ont dû se protéger par des paravalanches, murs et terrasses (en lignes parallèles visibles sur la photographie).



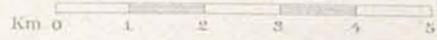
### Eglise d'Oberwald, avec son éperon protecteur.

A droite de l'église un mur massif en forme de V doit fendre l'avalanche et la rejeter sur les deux côtés.

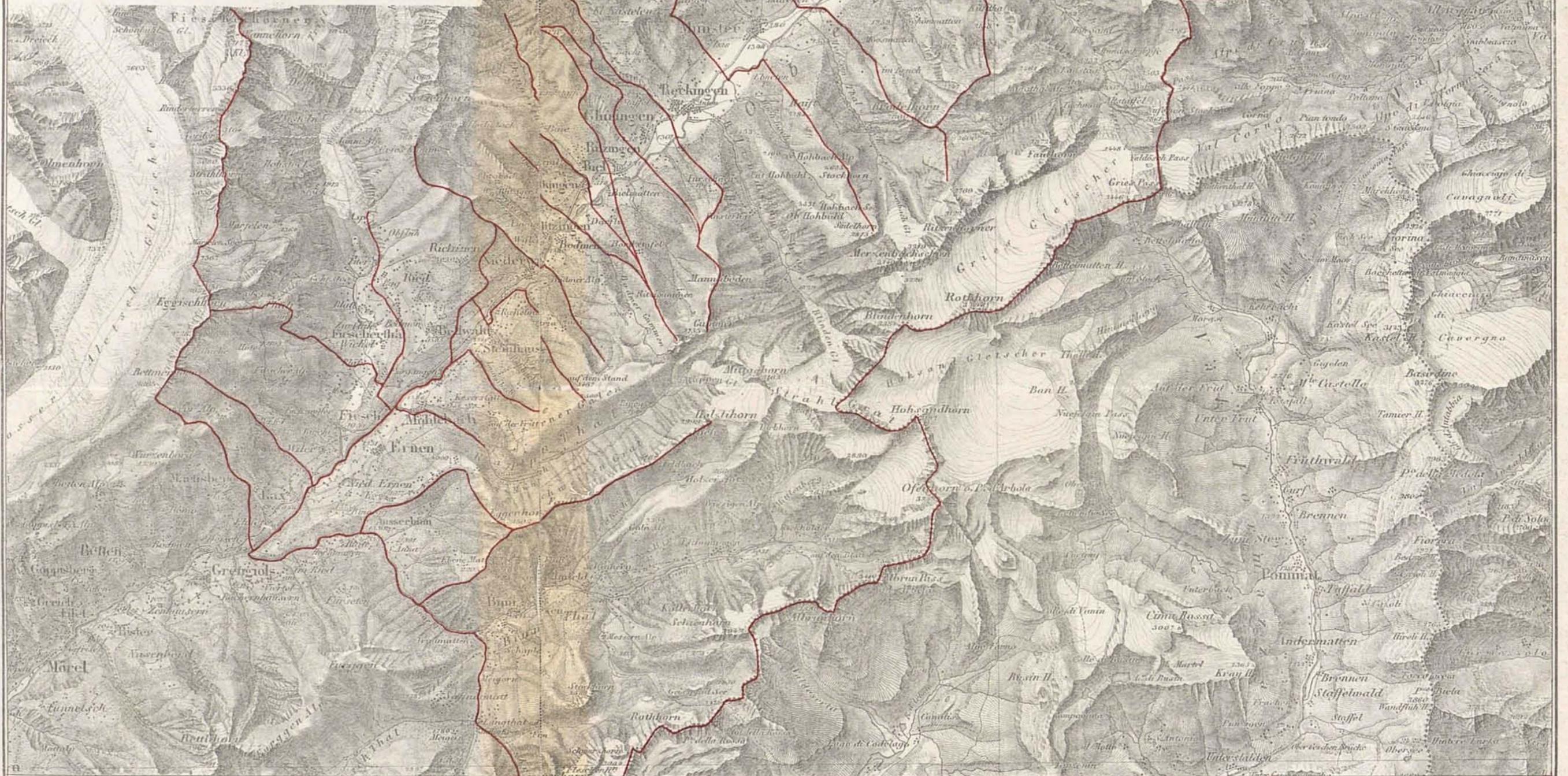


# DIVISIONS TERRITORIALES

Echelle : 1 : 100 000<sup>e</sup>



NB. La région improductive n'a pas été l'objet d'un partage.







**Niederwald.**

Type de village massé, à l'abri d'une forêt.



**Erable dans le village d'Ernen.**

La chaleur est suffisante en été pour que les habitants songent à se procurer un peu d'ombre.



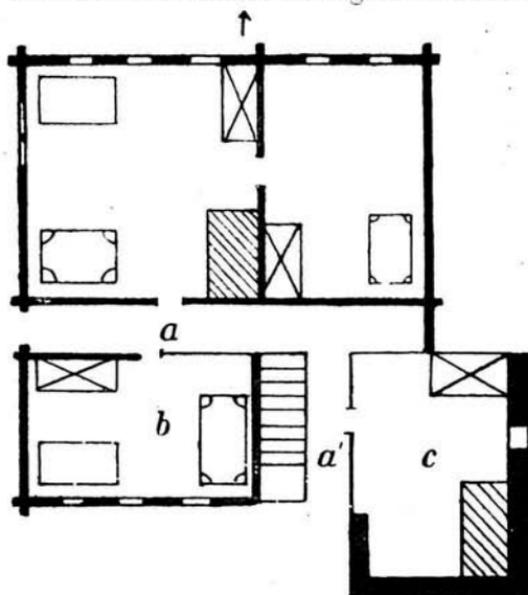
n'a su garder son autonomie communale, et Zeit a perdu ses habitants au profit de Selkingen. La rive droite a été de plus favorisée par l'établissement de la route postale qui traverse successivement, sur une longueur de cinq kilomètres, Gluringen, Ritzingen, Biel, Selkingen, Blitzingen, Niederwald, à la situation et à l'aspect uniformes.

Jusqu'ici les villages s'alignaient sur le versant au soleil. Plus loin, les cônes cessent, les cultures disparaissent, la forêt descend jusqu'au fleuve. Il faut passer sur le versant opposé où une banquette glaciaire appelle le peuplement. Steinhaus, Muhlibach, Ernen s'y sont bâtis, tournant à moitié le dos à la pente pour regarder le soleil par-dessus la montagne qui s'abaisse vers l'W. Le vent d'aval aidant, la chaleur y est telle en été que les maisons s'y cachent à l'ombre des frênes et des érables. A l'abri d'une épaisse forêt, d'abondantes récoltes mûrissent facilement. Mais la rive droite est naturellement privilégiée. Bellwald élève jusqu'à 1600 mètres environ ses hameaux éparpillés sans ordre dans les prairies. Lax, Fiesch et ses dépendances, s'étalent au hasard au milieu des cultures prospères, sous un ciel pur et chaud, sans crainte des avalanches. Aux ressources agricoles, leurs habitants ajoutent celles du commerce et de l'industrie, enlevant peu à peu à Ernen le premier rang que lui avait donné sa forte position commandant l'accès de Conches.

Il reste à parcourir la vallée de la Binna, un monde à part. Plus d'une lieue après Ausserbinn, petite agglomération qui se cramponne à des pentes effroyables pour en recueillir les produits, de l'autre côté des Twingen, ce sont cinq ou six hameaux qui se disputent les emplacements favorables. Schmidigenhäusern, le plus considérable, est si resserré sur l'étroite terrasse qui borde la rivière qu'un attelage à deux chevaux ne pourrait passer par son unique rue. Plusieurs maisons font encore saillir l'étage supérieur sur l'inférieur pour gagner de l'espace. A Imfeld, chaque

maison regarde par-dessus le toit de sa voisine. A Z'Bin-nen, une grange qui s'avance au bord d'un rocher se sou-tient du côté de l'abîme sur des piliers d'une dizaine de mètres de hauteur.

On retrouve dans plusieurs villages conchards la trace d'un plan de construction. Les granges, les fenils, les étables, séparés des maisons d'habitation, sont le plus souvent à la périphérie, comme à Ernen, ou sont rejetés sur l'un des flancs, comme à Oberwald, ou rangés en lignes parallèles, comme à Niederwald. Il est probable qu'à la suite d'un incendie ou de quelque autre des acci-dents si fréquents en Conches, les habitations ont dû être rebâties le long d'une rue centrale, disposant leurs dépen-dances régulièrement derrière elles. Les constructions pos-térieures ont renoncé à l'alignement. Les intervalles entre les



Recherche  
de la  
chaleur.

Plan d'une maison de 1657, à Geschenen.

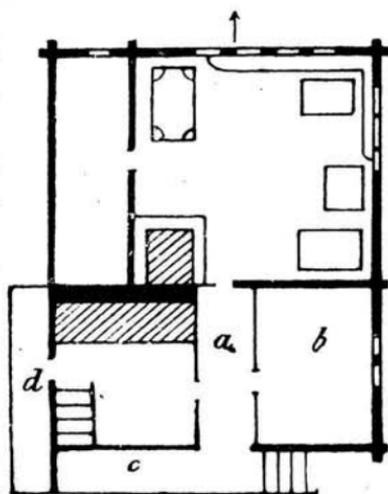
*aa'* entrée de la maison; *b* chambrette = *stubi*; *c* cuisine.

maisons, qu'on utilise comme passages n'ont souvent qu'un mètre ou deux de largeur; sans être contiguës<sup>1</sup>, les maisons sont très serrées. On s'est en quelque sorte ramassé sur soi-même comme le ferait un être frileux.

L'hiver est long et froid; le soleil n'apparaît que peu d'heures au-dessus de l'ho-

<sup>1</sup> On trouve quelquefois des maisons accolées dont le plan de contact est perpendiculaire au pignon de la façade.

rizon ; il faut perdre le moins possible de ses rayons bienfaisants. Les maisons tournent nettement le dos au N et, de ce côté-là, on ne voit aucune fenêtre ; elles s'ouvrent nombreuses, au contraire, vers le S, ou bien vers l'E ou l'W, si la direction de la pente indique plutôt cette orientation. De cinq à sept fenêtres, à l'angle le mieux exposé de la façade, donnent le jour à une grande chambre, la pièce la plus importante du logis concharde. C'est là que la famille se réunit aux monotones journées d'hiver, qu'elle reçoit les jeunes gens venant à la veillée, à la



Plan d'une maison d'Ulrichen.

a entrée de la maison ; b chambre = stubji ;  
c galerie couverte ; d bucher.

douce chaleur que distribue le grand poêle. Les parois sont boisées, comme aussi le plafond soutenu par une poutre épaisse ornée d'inscriptions commémoratives. Toute la maison, d'ailleurs, est en bois, sauf les murs de la cave et quelquefois l'aile où s'abrite la cuisine. Ce n'est pas que la pierre à bâtir manque, mais le bois est plus chaud. On choisit de préférence le mélèze, qui, rouge-clair au début, devient de plus en plus sombre par l'action des intempéries. Le contraste entre les villages noirs et la neige qui recouvre le sol une partie de l'année, est original.

Construite solidement en grosses poutres grossièrement équarries et assemblées par des entailles à mi-bois, la maison concharde peut durer jusqu'à 500 ans ; mais on ne trouve que rarement de si vieux bâtiments. A la fin des étés très secs, quand le soleil a surchauffé les murs et les toits de bardeaux, la moindre imprudence provoque un

Incendies.

incendie qui devient bientôt général à cause de l'étroitesse des rues. Aucun village n'y a échappé. Le plus récent est celui d'Obergestelen, en 1868. Le 2 septembre de cette année, à 5 heures de l'après-midi, un étranger de passage demanda, chez Jos.-Ant. Imahorn, qu'on chauffât de l'eau pour son cheval, ce qu'on fit avec précipitation : la cheminée de bois prit feu et bientôt toute la maison fut en flammes. Elle contenait une grosse quantité de poudre, qui explosa ; les bâtiments voisins furent atteints et flambèrent à leur tour. Par malheur, il n'y avait, ce jour-là, dans le village, outre les femmes et les enfants, que trois vieillards : les autres hommes étaient aux alpages, occupés à mesurer le lait ou à couper du foin sauvage. Avant que les villages d'alentour, alarmés par le tocsin, eussent eu le temps d'arriver au secours, tout était détruit. Il était 9 h. du soir. Les pertes, officiellement estimées, s'élevaient à 432 000 fr., dont le gouvernement fédéral paya le quart sur le produit de la collecte faite la même année en faveur des inondés dans plusieurs cantons. Les autorités d'Obergestelen furent mises en demeure de reconstruire le village en pierre. Les maisons furent accolées par trois ou par quatre, les groupes furent séparés par des rues parallèles ou perpendiculaires ; derrière les trois rangées d'habitations se succèdent les étables, puis les granges. L'aspect en est singulier : ces larges voies tirées au cordeau, ces maisons toutes semblables, mal blanchies, ces grandes fenêtres aux volets branlants ou absents, cette nudité, cet inconfort suggèrent l'idée d'un établissement d'immigrants dans le Nouveau-Monde.

Plusieurs localités conchardes exigent, maintenant, la pierre pour les nouvelles constructions. La simplicité n'y exclut pas une certaine élégance ; mais rien n'y rappelle plus le pittoresque chalet haut-valaisan <sup>1</sup>, si différent du

<sup>1</sup> Cf. Hunziker, *La maison suisse, I. Le Valais*, p. 146-237 de la traduction française, duquel sont tirées les figures des pages précédentes.

chalet de l'Oberland bernois. Au lieu de réunir sous un même toit tous les locaux nécessaires à l'exploitation agricole, le Conchard les distribue dans des bâtiments distincts ; au lieu de se tapir sous un toit qui vient s'appuyer au sol, comme pour offrir moins de prise à la tempête, il élève cinq ou six étages : la cave, la dépense, un ou deux logis superposés, un ou deux greniers ou débarras. Il semble qu'on veuille distraire le moins possible de la terre productive, si rare et si précieuse.

---

## CHAPITRE V

### Le Mouvement de la population.

Densité.

Egrenée tout le long de la grand'route, et parfois sur l'autre rive du Rhône dans des sites visibles de loin, la population semble plus nombreuse qu'elle ne l'est. Il est vrai qu'il serait juste de laisser de côté le territoire improductif : glaciers, névés, rochers et lacs de haute montagne qui recouvrent presque la moitié de la surface totale, 257 kmq. sur 528,7. Par contre on ne peut, dans le calcul de la densité, faire de même abstraction<sup>1</sup> des vastes espaces consacrés aux forêts et aux pâturages d'été<sup>2</sup>, qui contribuent à l'existence de ce peuple éminemment pastoral, tout autant que la zone cultivée, restreinte au versant debout<sup>3</sup>. On trouve ainsi 15 habitants au kmq. en 1900<sup>4</sup>.

Ce coefficient n'a que peu varié dans le cours du dernier siècle. En 1811<sup>5</sup>, la population concharde était de 3682 habitants ; en 1842, de 4393 hab. ; en 1846<sup>6</sup>, de 4709 ; en 1850, de 4102 ; en 1860, de 4449 ; en 1870, de 4409 ;

<sup>1</sup> La carte de la densité qui accompagne ce chapitre (planche 13) a dû être établie sur des principes différents, vu l'absence de délimitation précise entre communes voisines dans la région improductive et même souvent dans celle des pâturages et des forêts. Il a fallu s'y baser sur la zone cultivée et des prairies basses seule, si bien que les chiffres de densité, indiqués dans la légende, n'ont qu'une valeur relative.

<sup>2</sup> Forêts 6000 ha. environ ; pâturages proprement dits, 8700 ha.

<sup>3</sup> Partie inférieure raide d'un versant, de profil concave.

<sup>4</sup> 8, si l'on calcule d'après la surface totale.

<sup>5</sup> Ou en 1816. Bridel, qui donne ces chiffres dans son *Essai statistique sur le canton de Vallais*, p. 38, n'indique pas précisément à quelle année ils se rapportent.

<sup>6</sup> Cités par Furrer. *Statistik von Wallis*, p. 53.

en 1880, de 4445 ; en 1888, de 4192 ; en 1900, de 4204 habitants. Les six derniers recensements seuls, opérés par la Confédération suisse, présentent des garanties d'exactitude suffisantes. Celui de 1811, où la divergence est la plus accusée, vit ses résultats influencés par plusieurs circonstances ; la conscription avait envoyé un grand nombre de jeunes Valaisans dans les armées de Napoléon ; d'autres surent se soustraire au recensement, dont ils devinaient le but militaire ; enfin, peu d'années auparavant<sup>1</sup>, les luttes acharnées soutenues contre la France de la Révolution par les Haut-Valaisans, ne s'étaient terminées que par le massacre de ceux-ci. Rapprochés de ceux de 1850, les chiffres de 1846 deviennent suspects ; il paraît difficile qu'en quatre ans la population de Conches ait diminué de 600 habitants, alors qu'elle s'est maintenue entre 4100 et 4450 dans les cinquante dernières années.

La population concharde reste stationnaire, malgré l'excédent de 4,8 ‰ des naissances sur les décès. Ceux-ci sont fréquents surtout dans la première enfance, ce qui est imputable à l'éloignement du médecin<sup>2</sup>, à l'ignorance des mères, à la mauvaise hygiène des nourrissons. Il s'y ajoutait jadis de terribles épidémies dont les documents historiques<sup>3</sup> nous ont conservé le souvenir. Les dévastations des torrents et des avalanches étaient plus meurtrières qu'aujourd'hui. Par l'appât des grosses soldes, du butin et du pillage, des pensions et des distinctions honorifiques, le service militaire étranger arrachait au pays la plupart des jeunes gens. Conches, qui disputait à Sion la préséance politique, fournissait à la République une grande partie de ses magistrats et de ses fonctionnaires supérieurs et

<sup>1</sup> En 1798-1799.

<sup>2</sup> 33 ‰ des décès seulement sont accompagnés d'une attestation médicale. Il n'y a qu'un médecin diplômé, établi à Munster.

<sup>3</sup> Cf. Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Valais*, V, p. 403 ; Steller, *Goms und die Gomsen*, p. 42 ; Furrer, *o. c.*, p. 38.

subalternes, civils, militaires ou religieux. Beaucoup de familles puissantes quittaient la haute vallée pour s'établir au chef-lieu ; elles se faisaient accompagner de quelques-uns de leur compatriotes qu'elles installaient auprès d'elles. C'est ainsi qu'il se fonda une colonie de Conchards aux portes de Sion, à Bramois, où la langue ailemande est parlée encore maintenant par le tiers des habitants<sup>1</sup>, quoique toute la contrée avoisinante ait été reconquise par le français. Aujourd'hui les épidémies sont rares, les capitulations militaires sont interdites par la Constitution fédérale, l'élément bas-valaisan tend, à Sion, à remplacer le haut ; l'émigration seule annihile l'excédent de la natalité et maintient dans la vallée de Conches une densité toujours égale.

Emigration  
et  
immigration.

Quelques Conchards ne quittent la commune où ils sont nés que pour une commune voisine : femmes qui se marient hors de leur village, maris qui s'installent sur les terres de leur femme, collatéraux qui entrent en possession d'un héritage. Ces nouveaux venus sont vus de mauvais œil, sont considérés comme des intrus. L'animosité si fréquente entre localités contiguës est d'autant plus vive en Conches que les agglomérations sont plus contractées sur elles-mêmes, que la vie cellulaire est plus fortement organisée. Devenue veuve, la femme étrangère reste isolée dans son nouveau village, n'ayant pas avec ses voisins le lien d'une enfance passée en commun, exposée au ressentiment des femmes que son mari avait dédaignées pour elle ; elle se rapproche de celles qui sont dans la même situation qu'elle, pour former un petit groupe à l'écart du reste des natifs.

Cependant les ressources de la vallée sont trop peu variées pour tenter l'ambition des émigrants. La route de Brigue s'allonge devant eux. A l'issue du défilé de Mörel, voilà la grande plaine du Rhône, enrichie des alluvions du

<sup>1</sup> En 1860, les deux tiers.





fleuve, fécondée par un soleil méridional. Les prairies humides, les champs de blé, de millet, les arbres fruitiers récompensent richement l'activité du paysan. Mais, pastoral et communautaire déraciné, le Conchard préfère à la campagne la ville. La gendarmerie, le service dans les hôtels l'attirent spécialement.

Quelques-uns vont plus loin encore. Le chemin de fer les amène jusqu'aux bords du Léman. Dans les villes riveraines, à Lausanne<sup>1</sup> surtout, puis à Genève et à Fribourg, où ils retrouvent plus de coreligionnaires, c'est là que se sont fixés la majorité<sup>2</sup> des Conchards émigrés en Suisse.

Les places qu'ils laissent vides, d'autres les prennent. Le personnel des hôtels de la vallée est en partie étranger; plusieurs des hôteliers sont immigrés du Tyrol; les négociants sont venus d'Italie. Les douaniers et gardes-frontière, établis par la Confédération suisse, à Binn et à Ulrichen, sont le plus souvent des Vaudois. Mais, au total, l'immigration a peu d'importance et ne fournit à Conches que le dixième de ses habitants.

Les recensements officiels n'en décrivent cependant pas tous les détails, et l'on est autorisé à croire que le mouvement de la population est bien plus complexe qu'il ne semble. Ainsi<sup>3</sup> toutes les familles d'Ulrichen ont, dans le cours des derniers siècles, essaimé dans les villages et dans les pays voisins, et plusieurs ont même tout à fait disparu de la localité pendant un certain temps; d'autres venues

---

<sup>1</sup> Jusqu'à aujourd'hui, Vaud est le seul canton suisse avec lequel le Valais puisse communiquer directement et en toute saison. Aussi, malgré la différence de religion, les rapports entre les deux voisins sont très suivis et plusieurs des institutions charitables publiques du canton de Vaud sont accessibles aux Valaisans.

<sup>2</sup> 107 sur 187, en 1900. Des 4681 personnes nées en Conches, la répartition, en 1900, était la suivante : 3414 habitant la commune natale, 454 une autre commune de Conches, 626 un autre district du Valais, 187 un autre canton suisse.

<sup>3</sup> Cf. P. Am Herd, in *Denkwürdigkeiten von Ulrichen*, p. 67-75.

d'ailleurs n'ont fait que passer ; d'autres encore se sont éteintes à Ulrichen, mais subsistent à l'étranger.

Devant les facteurs d'évolution, le district de Conches ne s'est pas comporté tout entier de la même manière. Le bassin supérieur, que la forêt de Fiesch ferme à l'aval, a éprouvé une diminution presque continue du nombre de ses habitants, tandis que le palier inférieur, de Steinhaus à Lax et à Binn, voyait non moins régulièrement les siens augmenter<sup>1</sup>. La courbe ascendante de Fiesch est particulièrement hardie : en 50 ans la population de cette commune a presque doublé : 245 habitants en 1850, 467 en 1900. Autrefois, Fiesch était négligé par les voies de grande communication ; le chemin muletier descendu du Grimsel, passait à Niederwald sur la rive gauche qu'il suivait jusqu'à Ernen, pour franchir le Rhône, une seconde fois, au pied de Lax. Par la construction, entre 1850 et 1860, de la grande route de Conches qui s'élève par plusieurs lacets à la hauteur de la forêt de Fiesch, et traverse celle-ci en côtoyant l'abîme, le développement de Fiesch fut singulièrement favorisé : les produits de son fertile territoire trouvèrent un écoulement facile ; la magnificence des glaciers voisins, l'étendue du panorama de l'Eggishorn, la poésie du lac de Merjelen devinrent accessibles au tourisme qui débutait ; des hôtels se construisirent, non seulement au village, mais encore en plein pâturage et jusqu'au bord du glacier ; les industries connexes : bazars, comptoirs de minéraux rares, de cartes postales illustrées, épiceries, cordonneries, se groupèrent autour d'eux, et faute de place, suspendirent leurs légères et laides installations au-dessus de l'Eau-Blanche. Relai de poste, point de départ des visiteurs de l'Aletsch et de Binn, Fiesch est aujourd'hui le village le plus peuplé de Conches et le plus dense.

<sup>1</sup> Les Haut-Conchards ne représentent plus que les 53 0/0 de la population totale du district, contre les 59 0/0 en 1850.

Les communes du même versant, Lax, Fiescherthal et Bellwald lui-même, participèrent, à un degré moindre, de la fortune échue à Fiesch. Lax, à l'issue de la vallée, est commerçant ; plusieurs de ses ressortissants centralisent les produits de l'industrie laitière des environs et les exportent ; ce sont eux qui achètent les excellents fromages du Binnental ; plusieurs font un chiffre d'affaires considérable ; mais son territoire est trop exigü pour autoriser une population de plus de 200 âmes.

La variété des terrains où se creuse le site de Binn a souvent été mentionnée, avec la richesse des alpages qui en est la conséquence ; botanistes, minéralogistes, alpinistes, comme aussi simples citadins, épris du silence et de la solitude de cette vallée, se rencontrent dans l'hôtel construit en 1887, à Schmidigenhäusern. Qu'on y ajoute la contrebande avec l'Italie et l'on connaîtra les causes de l'accroissement de la population de Binn.

Les villages de la rive gauche du Rhône, Ernen, Muhli-bach, Steinhaus, moins bien orientés, devaient leur vitalité antérieure à leur situation sur un grand chemin. Aujourd'hui ils sont isolés, le progrès passe à côté d'eux et les oublie ; ils sont délaissés par ceux que ne satisfait plus l'humble routine des ancêtres, la vie simple d'un peuple pastoral. Ernen a passé du premier rang qu'il occupa, il y a vingt ans encore, au troisième.

En amont, deux seuls villages accusent une augmentation. Celle de Munster est insignifiante (411 hab. en 1850, 417 en 1900) ; cette localité peut être qualifiée de stationnaire, au même titre que Niederwald, qui retrouve à 50 ans de distance exactement le même chiffre de population. Blitzingen, par contre, a absorbé successivement plusieurs petits hameaux voisins, devenant ainsi maître de beaux pâturages sur les deux versants de la vallée. Cette possession le met hors de pair avec les autres villages du comté, Selkingen, Biel, Ritzingen et Gluringen, tous en

déclin. Il est probable que la proportion plus considérable de terre à blé, offerte par les cônes de déjection, cessa d'être un avantage sérieux pour ces quatre communes de 90 à 120 habitants, juxtaposées à moins d'un kilomètre de distance l'une de l'autre, du jour où l'établissement de la grand'route permit les arrivages de céréales étrangères.

Toute la plaine du Haut-Conches, si exposée à la fureur des éléments, se dépeuple. On s'étonne, non de cette décadence<sup>1</sup>, mais de l'opiniâtreté des montagnards à demeurer là. C'est que leurs villages, Obergestelen, Ulrichen et Zum Loch principalement, jalonnent la voie qui, par le Grimsel et le Gries, reliait le Milanais avec les cantons suisses et la Souabe. Plus directe que le Simplon, moins dangereuse que le Gothard, elle fut préférée à ces deux passages, jusqu'à la construction des routes carrossables et au percement des tunnels transalpins. Ce fut la mort de Zum Loch dont les habitations furent démolies ou transportées ailleurs, l'une après l'autre. Il n'en restait plus qu'une<sup>2</sup>, en 1904, avec une chapelle et quelques granges.

Les recensements de la population ne renseignent pas sur l'émigration hors de Suisse. Elle n'est point négligeable. Elle commence souvent par être temporaire : des jeunes gens, du Bas-Conches surtout, qui ont passé l'été dans les hôtels de montagne, comme sommeliers ou secrétaires, portiers ou femmes de chambre, s'en vont en hiver à Nice et à la Riviera remplir les mêmes fonctions. Les capitales catholiques, Paris et Rome, les attirent aussi et les retiennent plus longtemps, le temps d'amasser un petit pécule.

Un jour, un village se trouve surpeuplé ; une nombreuse jeunesse a poussé, joyeuse au travail ; mais les champs sont petits, les récoltes sont médiocres, l'ouvrage fait défaut ; alors on essaime<sup>3</sup>. Quinze ou vingt garçons et filles,

<sup>1</sup> La population des 4 communes a passé de 906 hab. en 1850 à 803 en 1900.

<sup>2</sup> D'ailleurs inhabitée.

<sup>3</sup> En 1903, 9 jeunes gens et jeunes filles d'Obergestelen, quelques années auparavant une vingtaine de gens de Niederwald, etc.

l'espoir au cœur, partent pour l'Amérique, pour St-Louis aux Etats-Unis, pour San-Francisco et los Angeles en Californie, pour la République Argentine, où d'autres Conchards les ont déjà précédés et les aideront à s'établir, à faire fortune. Il ne reste autour du clocher natal que les vieillards et les petits enfants. Plusieurs années se passent sans qu'aucun mariage ne se conclue. On n'enregistre que de rares naissances<sup>1</sup>. Les vieux meurent; une jeunesse nouvelle a grandi, à qui ils laissent le champ libre; nul besoin de s'expatrier; les ménages se forment, la population se multiplie<sup>2</sup>; les écoles, à peu près vides pendant une dizaine d'années, se remplissent<sup>3</sup>; il faudra bientôt partir de nouveau. De là les oscillations dans le nombre des habitants<sup>4</sup>, qu'accusent les recensements successifs, tantôt pour un village, tantôt pour l'autre; de là ce mouvement de population d'une commune à une voisine pour combler le vide laissé par certaines classes d'âge. Mais là aussi une indication très nette que la densité maximum est près d'être atteinte et qu'elle ne peut être modifiée si aux ressources que procurent l'élevage du bétail et l'agriculture de nouvelles ne s'ajoutent pas. Il n'y a pas de riches en Conches, ceux qui passent pour l'être, les gens de Geschenen, par exemple, ont, au départ de leurs bourgeois pour l'Amérique, acheté à bas prix leurs terres et leurs maisons; mais la plupart de celles-ci restent inhabitées. L'aisance est générale, grâce à un travail assidu et à des mœurs très simples. Mais l'argent est rare. A part une petite gratification<sup>5</sup> à l'occasion des fêtes du Carna-

<sup>1</sup> En 1880, à Niederwald et à Gluringen, les enfants de moins de 4 ans dépassaient à peine en nombre les vieillards de 60 ans ou plus.

<sup>2</sup> A Selkingen, 40 0/0 de la population en 1870 étaient mariés; dix ans plus tard, le nombre des tout petits enfants était supérieur à celui des individus de 5 à 60 ans.

<sup>3</sup> Vers 1890 il n'y avait à Ulrichen qu'une quinzaine d'enfants astreints à l'école; en 1904, ils étaient près de 50.

<sup>4</sup> D'autant plus prononcées qu'aucune commune concharde n'atteint 500 hab.

<sup>5</sup> 20 à 30 fr. en général.

Mariages.

val, le fils de famille qui assiste son père dans tous les travaux agricoles, ne reçoit rien. Il ne dispose pour se marier d'aucun capital, d'aucun fonds de terre. Avant de mourir, le père ne se dépouillera d'aucune partie de son domaine, d'aucune bête de son troupeau. C'est pourquoi les mariages sont tardifs.

Beaucoup de filles ne se marient pas avant 30 ans, les hommes avant 35. Tous ne se marient pas; le clergé séculier<sup>1</sup> et régulier, la garde du pape, sont une vocation pour plusieurs. Aussi bon nombre de familles s'éteignent-elles.

La répugnance au mariage est, dans certaines communes, surprenante. A Ausserbinn, les célibataires forment les 81 % de la population totale, quoiqu'il n'y ait presque pas d'individus en dessous de 16 ans. Mais les hommes qui y sont en majorité, craignent de se jeter dans la misère en fondant une famille. Quand cette pratique se perpétue, le village se condamne à la disparition à bref délai.

C'est ce qu'on peut prévoir pour Ausserbinn, où 30 ans ont suffi pour réduire le chiffre des habitants de moitié (86 hab. en 1870, 42 en 1900) et pour Geschenen, où la diminution, moins rapide il est vrai, (130 hab. en 1850, 88 en 1900) est constante. Il en sera de ces localités comme de bien d'autres en Conches, qui ont perdu leur autonomie, ensuite leurs habitants, parfois même leurs maisons, et dont le nom menace de s'effacer à son tour.

Le recensement de 1870 mentionnait encore comme commune indépendante Nieder-Ernen, jadis siège des nobles de Platea et d'autres familles puissantes et riches, aujourd'hui humble hameau de 5 maisons et de 16 habitants des plus misérables, annexé à la commune d'Ernen.

<sup>1</sup> Presque tous les desservants des paroisses du district sont Conchards d'origine.

Villages  
mourants et  
villages  
morts.

Oberegg, Wiler, z'Moos, près de Fiesch, Wyler, Gadmen, Ammern, Bodmen, près de Blitzingen, sont absorbés depuis longtemps. Il est à remarquer que plusieurs de ces villages sont mieux situés que le chef-lieu actuel de leur commune, sur un talus plus doux, reçoivent plus de soleil, ont moins à craindre des avalanches ou des inondations. Il semble qu'une concentration s'effectue maintenant au profit des localités, pourvues des meilleures voies de communication, bordant la grand'route.

Nulle part, cette sélection des sites qui s'opère d'après un seul caractère n'aura eu l'apparence d'un recul de la civilisation, autant qu'à Geren. Ce village avec son voisin Elmi, étageaient leurs bâtiments en plein midi, au flanc d'un mont appelé Sonnenberg, qui les protégeait du vent du N et des gelées printanières. A l'altitude de 1500 m., ils s'entouraient de champs de seigle, de pommes de terre, récoltaient l'herbe des riches prairies qui escaladent jusqu'à 2000 m. environ les pentes du Dällisgrat, menaient paître leurs troupeaux dans les vals voisins de Geren et de Gernerli. Mais la centaine d'habitants qu'ils abritaient, quoique soumis à une juridiction spéciale, n'eurent jamais l'autonomie complète. Bourgeois d'Oberwald ou d'Obergestelen, ils descendirent peu à peu à la plaine et ne reprennent le chemin de Geren qu'à l'époque des foins ou des moissons.

---

## CHAPITRE VI

### La vie pastorale.

A peine la neige a-t-elle fondu, à peine la première herbe a-t-elle commencé à poindre dans les prairies basses, que le Conchard chasse son bétail de l'étable où la provision de foin est presque épuisée. Il le fait paître quelques jours aux environs du village, puis il le mène aux mayens.

Mayens. Les mayens (en allemand *Ausfahrten*, *Maiensässe*, *Vorsässe*, *Längsialpen*) sont des prairies à mi-hauteur des versants de la vallée, tantôt au pied de la forêt, tantôt dans des éclaircies de celle-ci, plus rarement au-dessus, comme à l'*Eggenalp d'Ernen*<sup>1</sup>. En hameaux ou dispersées au milieu des arbres, des maisonnettes en bois de mélèze s'étagent sur la pente ; ce sont des fenils, des étables avec quelques habitations formées d'une seule chambre et d'une cuisine.

C'est en général au mois de juin que le bétail peut être conduit aux mayens<sup>2</sup>. Des femmes ou des jeunes filles l'accompagnent, avec des enfants. Ceux-ci se font une fête, longtemps à l'avance, de ce séjour dans la montagne<sup>3</sup> : avec leurs camarades, ils passent le temps à jouer, tout en surveillant leurs vaches que, pour plus de commodité, ils ont réunies en un seul troupeau. Chaque famille traite elle-même le lait de ses vaches et le transforme, suivant

<sup>1</sup> Bellwald qui est à 1563 m., sur une haute terrasse, possède des mayens d'altitude inférieure à celle du village, *Nesselschlucht*, par ex.

<sup>2</sup> Livrés au parcours au printemps, les mayens sont fauchés en été.

<sup>3</sup> Cf. Stebler. *Ob den Heidenreben*, p. 60-61.



**Le défilé des Twingen.**  
Seul accès à la vallée de Binn.



**La rue de Schmidighäusern (Binn).**  
Type de rue étroite faute d'espace plan.





Ernen vu du S.



Ernen vu de l'E.

Au S le village présente sa face, à l'E son dos; de ce côté des granges, des fenils, à peine quelques fenêtres.





**Maison d'habitation à Munster.**

Type commun en Conches, avec sa décoration de bois de cerf et de fleurs.



**Obergestelen.**

Village reconstruit en pierre après l'incendie de 1868 : rues droites et larges, architecture uniforme, maisons nues et laides.





**Grange et fenil à Muhlibach.**

La grange (à gauche) est perchée sur des piliers surmontés d'une grande dalle de gneiss, pour empêcher l'invasion des rats. Le fenil (à droite) présente la porte par où l'on introduit le foin (face postérieure).



**Fenils et écuries à Ulrichen (face antérieure).**



la quantité dont elle dispose, en beurre<sup>1</sup>, séret ou fromage. Cette fabrication est souvent peu soignée et les produits n'en sont destinés qu'à la consommation directe.

Entre le 20 juin et le 10 juillet, à une date fixée dans chaque commune par le coutumier local, on fait monter le bétail aux pâturages supérieurs ou alpes. Le district de Conches renferme cinquante-deux alpes<sup>2</sup> situées sur les terrasses qui longent la vallée ou dans les vallons latéraux. La valeur en est fort inégale ; la flore en varie suivant le sol ; le Grimsel, alpage d'Oberwald et d'Obergestelen, Moosmatten et Kühtal, qui appartiennent à Munster et à Geschenen, sont marécageux ; les Galen, qui dominent au Nord le Haut-Conches, sont au contraire trop secs ; partout, la prédominance des terrains granitiques ou gneissseux donne lieu à une végétation maigre et peu phosphatée. Un sous-sol peu varié et surtout plus riche en chaux a attiré de bonne heure les pâtres dans les vallées d'Eggesse et de Binn. La première, qui nous est connue dès 1240<sup>3</sup> par un règlement de jouissance, est partagée entre les trois villages d'Ulrichen, de Munster et de Reckingen. Le Binnental ne possède pas moins de 14 alpes, les plus fertiles du pays et les mieux arrosées, à six desquelles les habitants d'Ernen et de Fiesch, réunis en *consortages*, ont la plus grande part.

Les statuts des sociétés ou des communes propriétaires d'alpages témoignent de l'appauvrissement progressif de ceux-ci. La capacité du val d'Eggesse était de 500 têtes de bétail en 1391<sup>4</sup>, elle n'est plus que de 220<sup>5</sup>. L'Ochsenfeld,

Pâturages  
supérieurs.

<sup>1</sup> C'est là, à peu près, le seul beurre fabriqué en Conches.

<sup>2</sup> Ou 51, si l'on tient compte du fait que l'alpe de Hockmatten dans le Binnental, n'existe plus comme telle depuis 1897, son territoire ayant été attribué à 3 alpes voisines.

<sup>3</sup> Gremaud. *Documents relatifs à l'histoire du Valais*. V. p. 428.

<sup>4</sup> Heusler, *Rechtsquellen des Cantons Wallis*, p. 123.

<sup>5</sup> Struby et Clausen, *Alpwirtschaft im Oberwallis*, p. 53, 54, 55, 59, 60.

au fond du Binnental, passait pour plus productif que les environs d'Ernen<sup>1</sup>: c'est maintenant une prairie marécageuse et couverte d'éboulis. Sans doute il faut faire souvent la part de l'exagération dans les légendes qui rapportent ces dépréciations. Mais elle se continue aujourd'hui encore sous nos yeux<sup>2</sup>. Les vicissitudes de la température dégradent les sommets nus au pied desquels s'accumulent les débris de l'érosion. Tout un flanc du Rappental est ainsi devenu stérile. Les avalanches, les glissements de terrain, le ravinement par les eaux torrentielles, dépouillent les pentes abruptes. L'homme favorise l'œuvre destructive de la nature par un déboisement imprévoyant; la servitude au profit de l'alpe voisine, à laquelle sont assujetties un grand nombre de forêts, est aussi préjudiciable à celles-là qu'à celles-ci. En maints endroits, les arbres cèdent la place à des arbustes, genévriers, aïrelles, rhododendrons, qui accaparent bientôt le pâturage. Autour des chalets, une exubérante végétation de chénopodes fétides, de rumex, d'orties, due à un excès de fumier, marque l'emplacement de la traite. Ailleurs la fumure manque, faute d'un épandage rationnel. Bien plus, certaines communes autorisent leurs ressortissants à transporter à la plaine le fumier de l'alpe<sup>3</sup>, privant celle-ci des engrais dont elle aurait besoin. Les paysans hésitent rarement, en dépit des règlements, à charger le pâturage de plus de vaches qu'il n'en peut nourrir, à y laisser pénétrer les chèvres à la dent dévastatrice, à le faire occuper par les moutons, une fois les vaches redescendues. Ici et là, on fauche de l'herbe sur l'alpe pour augmenter la provision de l'hiver.

Pour reconstituer le pâturage ainsi épuisé, les Conchards ne font à peu près rien. Cela serait cependant

Travaux  
d'entretien.

<sup>1</sup> Stebler, *Goms und die Gomsen*, p. 81.

<sup>2</sup> Voir les rapports de l'inspecteur des alpages dans Struby et Clausen, o. c. p. 6 à 90.

<sup>3</sup> Cf. page 60, note 1.

facile. Détruire chaque année les plantes encombrantes, mettre les pierres en tas, serait l'affaire d'une corvée de peu de jours. On peut distribuer également le fumier sur toute la surface de l'alpe en utilisant les rigoles et l'eau d'irrigation, comme on le fait au Tyrol à la fin de l'estivage. L'exemple donné par quelques communes du Comté et par les corporations du Binnental est pourtant concluant. Mais il ne saurait prévaloir contre la puissance de la routine. « Cela ne s'est jamais fait, répond-on; et d'ailleurs, à quoi bon? ces pâturages sont encore assez grands pour nous ». Ils le sont, en effet, tant que la jouissance en est subordonnée à la possession de prés dans la vallée, tant qu'il est interdit d'y envoyer du bétail qui ait hiverné hors de la commune. La régularité de l'administration communale s'achète au prix de l'immobilisme et du laisser-aller.

Sans changer le principe de l'exploitation des alpages, on en pourrait mieux profiter en prolongeant le séjour que les troupeaux y font. Mais là encore, tout est fixé d'avance, date de la montée comme de la descente, durée du stationnement aux divers étages, etc. Il faut des circonstances bien impérieuses pour qu'on se décide à passer outre. Souvent la neige, surprenant les hauts pâturages à la mi-septembre, n'en fait pas fuir le bétail.

Les montagnards ne peuvent cependant se refuser à tous travaux d'entretien; il en est d'indispensables; pour y satisfaire, on institue chaque printemps des corvées. Il s'agit d'abord de couper dans les forêts le bois nécessaire à la fabrication des fromages, de le façonner en grosses bûches et de le transporter sur l'alpage, soit auprès de chaque chalet, soit à la station inférieure où les pâtres viendront chaque jour s'approvisionner. Il faut mettre en état la canalisation d'eau potable. Il est rare qu'elle soit en fer; les tuyaux d'amenée sont d'ordinaire en bois et sujets à une prompte détérioration; on se contente quel-

quefois d'une rigole à ciel ouvert. Elle serait même trop coûteuse à établir au milieu des rochers qui limitent latéralement quelques-uns des Galen; aussi préfère-t-on, même de plusieurs kilomètres de distance, conduire le troupeau une ou deux fois par jour au ruisseau le plus proche. Quelques alpes seulement possèdent des abreuvoirs pour donner le temps de se chauffer à l'eau parfois glacée du torrent et la rendre moins dangereuse pour le bétail; encore ces installations n'existent-elles le plus souvent que près des chalets inférieurs, dans la région la plus accessible.

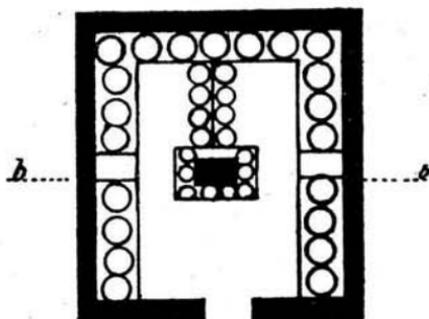
Bâtimens  
d'exploitation.

Quand le pâturage n'admet que de menu bétail: moutons, veaux, génisses, on n'y élève aucune construction; la nuit ou par le mauvais temps, les bergers s'abritent sous une grosse pierre, sous un roc surplombant; le troupeau en fait autant ou reste en plein air. C'est le cas en particulier du Haut-Rappental<sup>1</sup>.

Mais s'il y a du lait à manipuler, on bâtit. Le chalet conchard, murs et toit, est de pierres sèches; un bloc de rocher auquel il s'adosse, forme la paroi postérieure; souvent, pour donner moins de prise aux avalanches, la cons-



Plan d'un chalet de bergers  
sur une alpe de Munster.



Plan d'une cave à fromage  
sur une alpe de Munster.

Disposition des rayons à fromage.

truction est à moitié enfouie dans le sol. La façade regarde la pente. De ce côté, est la porte, l'unique ouverture de

<sup>1</sup> Pâturage appartenant à la commune de Muhlilbach.

la maison ; il n'y a pas de cheminée ; la fumée s'échappe par les interstices de la muraille et du toit. L'aménagement de l'intérieur n'offre aucune différence d'un bout à l'autre du pays. Il n'y a qu'une seule pièce, tout à la fois laiterie, cuisine, dortoir des pâtres ; celui-ci occupe un des angles du fond où se dresse un lit de camp garni de foin et de couvertures ; les bergers s'y couchent tout habillés. A l'autre extrémité de la diagonale est disposé le foyer. La chaudière où l'on fabrique le fromage, est suspendue au bras d'une potence autour de laquelle elle peut tourner. La table où l'on met en forme le fromage et le séret, les seillons, seaux et baquets, la vaisselle, accrochés au mur ou posés sur des rayons, un long banc et des escabeaux, encombrant un troisième coin ; le quatrième reçoit la provision de bois.

Il n'y a pas longtemps que les pâturages conchards possèdent des étables ; cette amélioration est due à une loi cantonale valaisane du 23 novembre 1878. Plusieurs districts haut-valaisans ont laissé passer le délai de six ans qu'elle accordait sans en exécuter les prescriptions. Un bon nombre de communes de Conches ont agi autrement et ont élevé, non de vraies étables, mais des abris, toits allongés supportés de trois côtés par des murs, la façade en larges baies séparées par des piliers en maçonnerie.

Le froid, l'humidité, sinon la pluie et l'orage, y menacent le troupeau ; mais ce qu'il y a de plus regrettable, on ne trouve guère qu'une de ces constructions par alpage, et au milieu de l'été le bétail qui paît dans les hautes régions n'en peut profiter.

Tous ces bâtiments ainsi que la cave à fromage aux parois garnies de rayons comme une bibliothèque, exigent des réparations le printemps venu. L'avalanche a passé par là et parfois a rasé la pauvre hutte ; la neige accumulée par le long hiver a écrasé le toit et obstrué l'intérieur. Les eaux superficielles ont glissé leur limon à travers les

fentes des murs. Les dégâts quelquefois sont si considérables, que les paysans abandonnant l'ancien chalet en édifient un nouveau dans le voisinage. Des lignes de ruines, au milieu des plus beaux pâturages, racontent la lutte incessante de la nature et de l'homme et la persévérance inlassable de ce dernier.

Les chemins ou sentiers d'accès, les barrières à élever aux endroits dangereux sollicitent encore l'attention des préposés aux alpages, souvent en vain.

Pâtres.

L'alpe mise en état, il faut engager le personnel. Le chef en est le maître fruitier (en allemand Senn), uniquement chargé de la fabrication du fromage et du séret ; la garde du troupeau incombe au vacher (allemand Hirt), qui est secondé par un aide (allemand Zuhirt). Sur les pâturages étendus, le fruitier et le vacher ont chacun un assistant. Le berger quitte ses moutons pour venir prendre ses repas au chalet, mais il ne fait pas partie de l'alpe, non plus que le chevrier qui descend chaque soir au village.

Le fruitier est le plus souvent un homme d'âge mûr, mais on en trouve qui n'ont pas dépassé vingt ans ; leur préparation professionnelle est purement pratique<sup>1</sup>. Ils commencent par exercer des fonctions subalternes au cours desquelles ils ont l'occasion de suppléer leur chef. On ne peut s'étonner de leur ignorance et de leur négligence ; mais on doit admirer l'excellence des procédés de fabrication en usage, puisque en se tenant strictement à la tradition les fromagers de Conches produisent un fromage estimé.

Les pâtres ne sont pas plus âgés : ce sont souvent des enfants de douze à quatorze ans dont on ne peut exiger beaucoup de soin, de prudence et d'intelligence dans l'exploitation et l'entretien de l'alpage. Il serait préférable d'avoir un

<sup>1</sup> Il en est de même dans tout le Valais. Ce canton, si riche en pâturages, ne possède aucune école de fromagerie.

personnel plus expérimenté. Mais les paysans, soucieux de ne pas augmenter les frais de l'estivage, offrent un salaire minime (la nourriture, fort simple, et 150 à 160 francs en espèces <sup>1</sup>), qui ne tente que de pauvres gens ou des jeunes encore sans domaine agricole.

Levé de bon matin, le pâtre court à ses vaches, rassemblées pendant la nuit autour du chalet ; il les traite ; l'opération dure une à deux heures. Puis il déjeune de pain trempé dans du lait et d'un peu de fromage ou de séret. Le lait de la traite avait été versé immédiatement dans la chaudière. Pendant qu'il chauffe lentement, le fruitier prépare les ustensiles nécessaires à la fabrication du fromage. Il constate bientôt, en y trempant le bras nu, la température du liquide, et quand celui-ci atteint 15<sup>o</sup>, il y mêle la présure en agitant de haut en bas, puis en rond, un grand bâton hérissé de moignons de branches, y jette une poignée de sel, puis plongeant à nouveau le bras dans la chaudière, y fait une pelote des grains de caséine détachés du petit-lait. La masse étant suffisamment compacte, le fruitier la recueille dans une toile et la met dans une forme. Quelques grosses pierres sur deux ou trois planches servent de presse <sup>2</sup>.

Du petit-lait resté dans la chaudière, on retire le séret, après un complément de cuisson et un mélange avec du petit-lait de la veille devenu aigre. Le résidu est donné aux porcs. Dans quelques alpes du Bas-Conches, on transporte le petit-lait au village voisin, où les propriétaires se le partagent et l'apprécient comme boisson rafraîchissante <sup>3</sup>.

Le fromage demeure un jour sous presse, puis on le

<sup>1</sup> Chiffre moyen.

<sup>2</sup> Ces fromages ne sont pas gros ; ils pèsent de 10 à 15 kg. ; quand le troupeau est considérable, le fruitier fabrique 2 ou 3 fromages par traite.

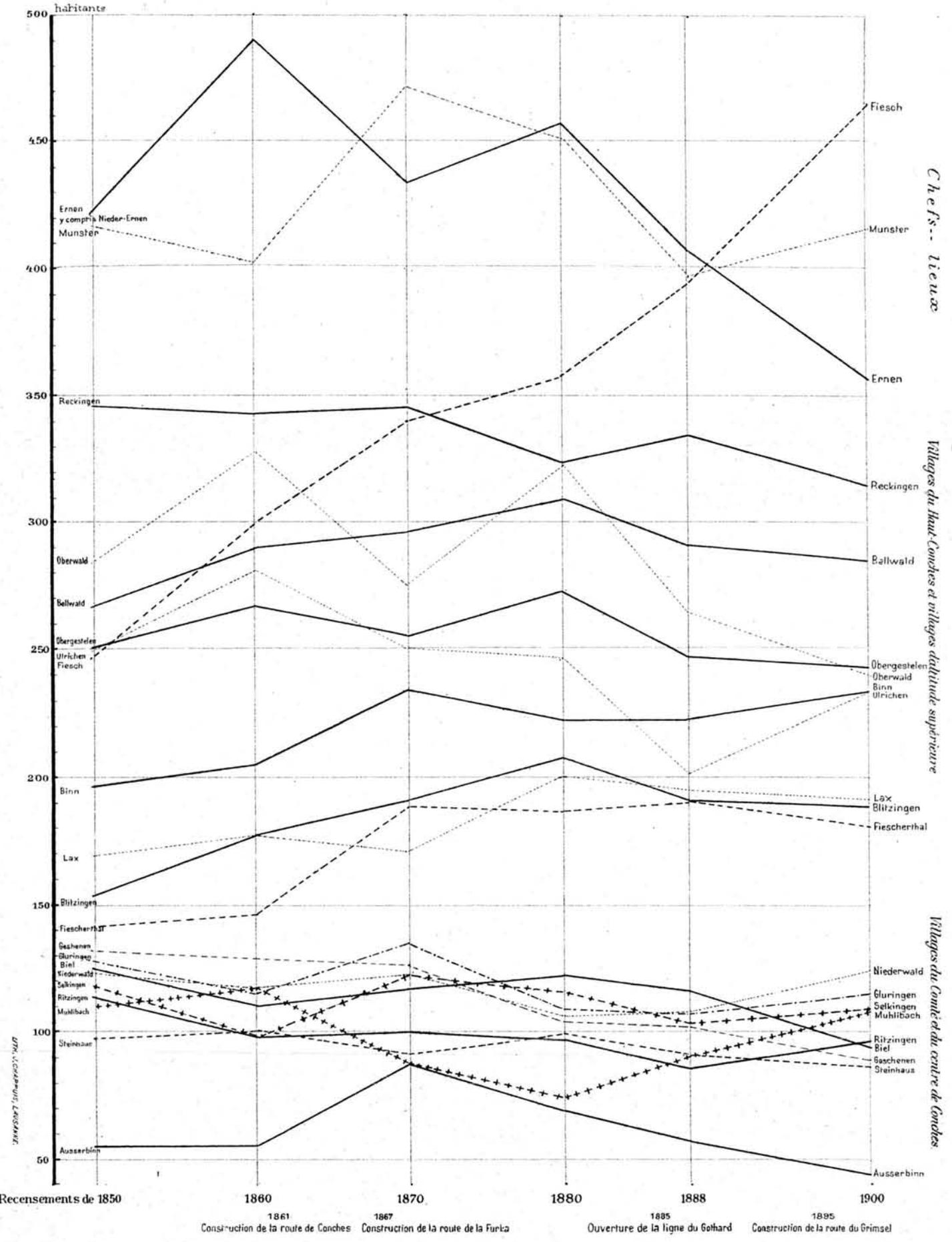
<sup>3</sup> Le lait de l'alpe de Gletsch, une partie de celui de Fiesch sont destinés à la consommation des grands hôtels voisins.

porte à la cave où il demande des soins incessants ; il faut le saler sur une face, puis sur l'autre, puis sur la tranche, puis enlever de temps en temps la couche superficielle pour mieux faire pénétrer le sel. C'est la besogne du fruitier dans les petits pâturages, de son aide dans les grands.

Après le déjeuner, les pâtres, armés d'un long fouet à lanière de cuir, au manche garni de quelques anneaux de métal dont le cliquetis sert d'avertissement, ont chassé le troupeau de vallon en vallon, de croupe en croupe, réservant au milieu du jour le voisinage du torrent pour abreuver. Pendant que les bêtes paissent çà et là, ou stationnent sur les restes de neige dont la fraîcheur les récréé, les bergers se reposent à l'ombre d'une pierre ou d'un buisson, cassent une croûte de pain, rappellent les génisses vagabondes, les veaux téméraires, dorment. De longues heures, ils courent sur les pentes, guettent les marmottes à l'entrée de leur gîte, font la chasse aux cristaux, se barbouillent du jus des airelles, quelquefois cueillent des simples. Etendus sur un éperon rocheux, ils contemplent la vallée étendue à leurs pieds, le fleuve qui s'allonge entre les aunes, la grand'route où les voitures soulèvent des nuages de poussière, les prés et les champs où s'agitent les paysans pressés de récolter. Leur regard, habitué aux vastes espaces, devient perçant : ils distinguent l'aigle qui plane, le lièvre des neiges qui s'enfuit apeuré, l'écu-reuil se jouant au sommet d'un mélèze. Le touriste qui, séduit par la solitude et la paix de l'alpe, s'y égare, ne passe pas inaperçu : tous ses mouvements sont épiés par des yeux avides. Les pâtres tout à coup poussent un cri strident, une jodlée, qui domine un instant le bruit du torrent, le chant grave des clochettes des vaches. Ce cri s'entend jusqu'à la plaine et y porte les saluts de la montagne. Il dit aussi la joie de vivre du petit berger, la liberté qui règne sur les hauteurs. Tout Conchard, dans sa jeu-

# VARIATIONS

de la population des communes conchardees de 1850 à 1900,  
d'après les résultats des recensements fédéraux (population résidente).





nesse, est monté à l'alpe ; et de cette visite, qui lui a laissé le souvenir d'une fête, il est rentré plus assoiffé encore de liberté qu'auparavant. Les désirs d'indépendance qui dorment dans le cœur de l'Allémane, la vie pastorale les a réveillés et vivifiés. Ils dominent l'histoire concharde et l'expliquent.

Quand l'après-midi s'avance, le troupeau se rapproche du chalet, où bientôt la traite, puis la fabrication d'un nouveau fromage, remplissent les dernières heures de la journée. Le souper est aussi simple que le déjeuner. Puis le plus jeune des pâtres debout devant le seuil, prenant l'entonnoir à lait en guise de porte-voix, chante dans la nuit qui tombe, les premiers versets de l'Évangile de Saint Jean. D'alpe en alpe, cet appel retentit, unissant tous ces hommes simples dans une même adoration religieuse. Enfin, tous se couchent ; mais on entend longtemps encore le grognement des cochons, récemment repus, qui se serrent pour se tenir au chaud.

Certains jours sont plus remplis, ce sont ceux où l'on change de chalet. Les opérations quotidiennes ont été plus lestement menées que de coutume ; le fruitier ne s'attarde pas à la cave ; chacun se charge d'une pièce du mobilier ; l'un prend la chaudière, l'autre les seaux et seillons, le troisième les couvertures et les petits ustensiles. Le soir même, sous un nouveau toit, les pâtres recommencent leur besogne habituelle.

Ce déménagement se répète un nombre de fois variable suivant les alpes : trois ou quatre fois par été dans quelques-unes, dans d'autres tous les cinq ou six jours. A Ritzingen, les alpages de mi-saison sont au nord du Rhône, ceux du mois d'août au sud. A Ernen, c'est le profond sillon du Muhlibach qui sépare les deux sections du pâturage. A l'alpe de Richinen, qui appartient à Bellwald, tous les chalets sont réunis en un village auquel le troupeau revient chaque soir, si loin qu'il ait pâturé. Ce mode

de faire présente plusieurs désavantages : longues marches imposées aux bêtes, dégâts commis par elle aux prés qu'elles doivent traverser tous les jours. Ailleurs, au contraire, en circonscrivant le territoire à pâturer, on en obtient un rendement meilleur ; on permet à l'herbe foulée ou broutée de se renouveler.

Profit de  
l'estivage.

L'exploitation de l'alpe se fait en commun, suivant le système des fruiteries<sup>1</sup>. Il est nécessaire, pour le partage des bénéfices, de déterminer la quantité de lait fournie par chaque pièce de bétail. On y procède une ou deux fois par saison<sup>2</sup>, quelque temps après la montée du troupeau au pâturage, et peu avant la descente. Au jour dit, les propriétaires de vaches se rendent au chalet. Ils trayent eux-mêmes leurs bêtes le matin et le soir, et font inscrire la quantité de lait tirée. Cette inscription se faisait jadis sur des tailles, munies du monogramme de la famille. L'unité traditionnelle est l'Imi,<sup>3</sup> avec la cuiller (all. Löffel) comme sous-multiple. La moyenne des quatre traites sert de base au calcul des bénéfices.

La vache concharde est une excellente laitière, elle donne communément 8 litres par jour ; sur les alpages dont les installations sont défectueuses, ce chiffre descend à 4 ou 5 litres ; il monte à 9 dans le Binnental. Les vaches exposées à Sion en 1879<sup>4</sup> fournirent 13,8 litres, tandis que celles d'Hérens ne donnèrent que 11,7 litres, et celles d'Il-liez et de Lötschen 9,3. C'est une bête petite, à fine ossature, appropriée à ce sol pauvre en acide phosphorique et de végétation peu variée. Son poids vivant est de 400 kg.,

<sup>1</sup> Sauf à l'alpe de Richinen sur Bellwald, où l'exploitation est restée privée comme au temps jadis.

<sup>2</sup> C'est la règle dans tout le Valais. Rares sont les pâturages où, comme à Rouaz-Toumot (Val d'Anniviers) le lait se pèse tous les jours.

<sup>3</sup> Une liste des propriétés que le convent de Muri avait dans l'Unterwald, dressée au XIII<sup>e</sup> siècle donne déjà ce terme d'Imi (Oechsli. *Origines de la Confédération suisse*. Regeste, 194.).

<sup>4</sup> Baumgartner et Schatzmann. *Rapport sur la 1<sup>re</sup> exposition suisse de petites races de bétail de montagne*, du 23 et 24 mai 1879, à Sion, page 9.

mort de 200<sup>1</sup>. On la rattache à la race brune dite de Schwytz, dont elle serait une variété plus légère. En réalité elle est rarement pure. A côté des robes brunes on en trouve des tachetées rouges ou noires. Elle tend cependant à s'unifier ; la Confédération suisse et le canton du Valais accordent l'une et l'autre des subventions pour encourager l'élevage. Chaque commune possède un taureau en général primé au concours régional, très jeune, et qu'on ne garde qu'un an ou deux, jusqu'au moment où il devient méchant.

Le résultat de l'exploitation des alpes est médiocre, grâce à la routine et à l'inexpérience qui y règnent. En 1880, un fromager schwytzois<sup>2</sup> fut autorisé à montrer son savoir-faire sur l'une des alpes de Binn. Le surcroît de rendement qu'il obtint, la perfection de ses produits, le prix qu'il en reçut, troublèrent un peu l'optimisme des gens du pays, sans les engager encore à modifier leurs procédés. Ceux-ci ont d'ailleurs déjà changé depuis un quart de siècle ainsi que les conditions économiques ambiantes. Jadis Conches fabriquait presque uniquement du fromage mi-gras, qui se vendait à 35 centimes la livre (en 1864)<sup>3</sup> ; aujourd'hui, c'est un fromage gras, à pâte molle et très tendre, particulièrement propre à la préparation du régal valaisan : la raclette. Le fromage de Binn est le plus renommé : il se vend de 1 fr. 40 à 1 fr. 50 le kg.

La vache concharde rapporte en moyenne à son propriétaire 1 fr. à 1 fr. 20 par jour<sup>4</sup> ; c'est le produit brut de l'estivage, dont il faut déduire les frais d'exploitation<sup>5</sup> :

<sup>1</sup> Stebler. *Goms und die Gomser*. p. 68.

<sup>2</sup> Struby et Clausen, o. c. p. 36-37.

<sup>3</sup> *Statistique alpestre*, 1864, p. 190-191.

<sup>4</sup> Approximativement. Les chiffres donnés ici et là : *Statistique alpestre 1864* ; P. Am Herd. *Denkwürdigkeiten von Ulrichen*, p. 227. *Rapport du Département de l'Intérieur sur le mouvement agricole dans le canton du Valais de 1873 à 1880*. Sion 1881, p. 35, etc., sont peu précis, incomplets et discordants.

<sup>5</sup> On peut les évaluer de 20 à 30 cent. par tête et par jour.

salaire et nourriture du personnel, finance de pâture, etc. Cette dernière sert à payer soit ceux des travaux d'entretien qu'on n'exécute pas par corvées communales, soit la part de chacun à l'impôt.

Les communes ont apprécié d'une manière très inégale la valeur de leurs pâturages ; dans le Haut-Conches, en particulier, l'hectare de terrain productif est évalué à 10 ou 12 fr., tandis qu'il l'est dans le Bas à 60, 80 et même 100 fr. C'est cependant sur cette base si irrégulière que l'impôt est fixé. Les inspecteurs d'alpages, établissant leurs calculs sur d'autres données, estiment la valeur plus élevée, 637,300 fr., pour l'ensemble des alpes de Conches. Elle ne peut l'être davantage à cause de la dépendance où les pâturages sont vis-à-vis des prés de la vallée, car ici l'offre dépasse la demande. Mais qu'on modifie le principe de l'exploitation, qu'on apporte aux pâturages toutes les améliorations dont ils sont susceptibles, et ce chiffre pourrait être vite accru. Du même coup, on supprimerait la plupart des accidents qui rendent le bénéfice du paysan aléatoire : chutes du bétail dans les endroits dangereux, maladies qu'il prend à rester exposé aux intempéries, incapacité de continuer l'estivage vu le manque de provisions, quand la neige survient avant la fin de la belle saison. Contre ces malheurs, le Conchard ne connaît qu'un recours : l'Eglise. Le curé de la paroisse est appelé à bénir la montagne et le troupeau, ce qu'il fait soit au commencement, soit au milieu de l'été ; quelquefois il se contente de faire des prières en leur faveur dans l'église du village. Il reçoit des propriétaires, pour ce service, une ou deux pièces de fromage, en général le produit de l'alpe pendant un jour. Ici et là, les villageois faisaient un don identique à leurs combourgeois pauvres, à ceux qui n'avaient pas de vaches à mettre sur les communaux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> P. Am Herd. O. c. p. 102-103.

Le jour de la descente arrive. C'est le 28 ou le 29 septembre dans le Haut-Conches, quelques jours plus tôt, à la Saint-Maurice, dans le Bas et au Binnental. L'hiver est quelquefois plus hâtif et oblige à évacuer avant le terme les pâturages mal équipés. Il serait facile de récolter un peu de foin pour ces cas de nécessité. Rarement la neige s'établit à demeure à cette époque ; on pourrait avec un peu de prévoyance, prolonger ainsi le séjour sur l'alpe. Ce serait du temps gagné sur l'hiver. Mais telle est la puissance du règlement sur ces esprits routiniers que l'on ne songe pas à modifier la date de la descente, et que si l'on fauche quelque coin du pâturage, c'est pour en transporter l'herbe à la plaine.

Les premiers animaux qui rentrent au village sont les moutons<sup>1</sup>. Ici on en avait confié la garde à un petit berger pour un salaire de 30 à 50 centimes par tête, là on préférerait les abandonner sans surveillance dans les régions les moins accessibles de la haute montagne. Il s'agit pour chacun de reconnaître son bien au retour. Pour le permettre, on a gravé avec le fer rouge, sur la corne du mouton, le monogramme domestique, ou découpé à l'emporte-pièce, dans l'oreille, un signe équivalent. Mais quelques bêtes ne répondent pas à l'appel. Victimes de leur témérité, elles n'ont pu redescendre des rochers où elles s'étaient aventurées ou sont tombées dans les précipices. D'autres ont dépassé le faite de la montagne, se sont mêlées aux troupeaux qu'elles rencontraient sur l'autre versant et les ont accompagnées à leur village. L'inverse a eu lieu aussi ; ces animaux surnuméraires sont tenus quelque temps à la disposition de leurs propriétaires, puis on les vend aux enchères et le prix en est versé au fond d'église ou à celui des pauvres. Cette procédure est-elle toujours suivie ? Je ne sais. A en croire les Conchards, elle ne l'est pas dans

Moutons et  
chèvres.

<sup>1</sup> Le lendemain de leur arrivée, on les tond.

les vallées voisines d'où les réclamants reviennent souvent sans avoir reçu satisfaction. De là ces contestations, ces rancunes, ces haines si fréquentes entre habitants des deux versants de la même montagne.

Un certain nombre de moutons suivent le troupeau de chèvres. Celles-ci passent la nuit au village où leur lait (1  $\frac{1}{2}$  litre par jour) constitue le principal de la consommation journalière. Le matin, le chevrier les rassemble au son d'un rauque cornet. Le troupeau compte de 150 à 200 bêtes<sup>1</sup>, fines, gracieuses, noires devant, blanches derrière. Il s'en va d'abord prendre son déjeuner sur le maigre gazon, au milieu des broussailles et des taillis qui couvrent le cône de déjection du torrent voisin, tantôt en deçà, tantôt au-delà du fleuve. Puis il monte à son pâturage; c'est sur les pentes très escarpées, au milieu des rochers, sur les terrasses bordées de précipices qu'il devrait se confiner: mais le voisinage des chalets y attire le chevrier qui laisse ses bêtes vagabonder à leur guise. C'est ainsi qu'au grand dam du pâturage les chèvres y sont admises à côté des vaches. Elles y broutent avant ou après leur séjour, réduisant d'autant leur portion, épuisant l'alpe. Elles pénètrent enfin dans les forêts dont elles dévorent les jeunes pousses. Partout leurs déprédations sont manifestes, d'autant plus que leur guide, surtout quand il n'est pas du pays<sup>2</sup>, est insouciant des coutumes et des limites. Mais telle est la complication de la procédure instituée par les règlements villageois que le pâtre coupable, eût-il même cassé la jambe d'une chèvre d'un caillou trop adroitement lancé, est rarement poursuivi et congédié. Le chevrier reçoit pour salaire 50 centimes par pièce de bétail; de plus chaque propriétaire lui fournit à tour de rôle la couche, à l'étable

<sup>1</sup> Une loi cantonale pour la conservation des jeunes sapins limite à deux le nombre des chèvres de chaque ménage valaisan, (*Courthion, Peuple du Valais*, p. 40).

<sup>2</sup> On en rencontre plusieurs originaires de Barogne.

ou au fenil, et la nourriture, un peu de pain et de fromage qu'il emporte avec lui dans un petit sac de cuir.

Il reste encore au village quelques vaches (Heimkühe), des veaux, des génisses qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas montés à la haute alpe; des enfants les conduisent en bandes le long des chemins, des ruisseaux, sur les pelouses rases des basses pentes, à l'entrée des vallons latéraux.

Ainsi il y a peu de Conchards qui, dans leur jeunesse, n'aient accompagné çà et là un troupeau errant; il en est peu qui n'aient gardé de ces jours de fête un souvenir impérissable et une influence indélébile sur leur caractère. Dans leurs courses à travers les vallons et les escarpements, dans les futaies, au bord des torrents, ils ont appris à connaître leur petite patrie, ils se sont mis à l'aimer. De ce tête à tête avec la nature, de ces longues flâneries sous le ciel bleu, de ces rêveries sans fin en face d'un vaste paysage, dans la solitude inaltérable, de l'audition toujours nouvelle du bruit des cascades, des fracas de l'avalanche, du gémissement du vent, du craquement du glacier, ils ont gardé le goût de la vie contemplative, des vagabondages de l'esprit au delà de l'horizon des occupations journalières, des explications mystiques de l'Inconnu. La vie pastorale a fait les Conchards religieux et patriotes.

Au commencement d'octobre, quand les troupeaux ont été ramenés à la vallée, les foires ont lieu. Ernen et Munster, les deux chefs-lieux du district, en possèdent l'un et l'autre. Les paysans y viennent vendre quelques pièces de bétail pour se procurer l'argent nécessaire au paiement des contributions publiques et à l'achat de sucre, de café et de tabac. Quant aux fromages, ils se négocient sur l'alpe où les marchands indigènes et étrangers viennent faire leurs offres aux prévôts. La production totale du district est de 90000 kilogrammes environ, dont Conches retire bon an

Richesse  
pastorale.

mal an 80 à 100,000 francs. Pour leur usage particulier, les paysans réservent les fromages fabriqués aux mayens, en pièces de quelques kilos et souvent de qualité médiocre. Ils en consomment beaucoup; le fromage, et non le pain, est la base de leur alimentation. Ils en ont de reste qu'ils gardent sur des rayons superposés, pendant plusieurs années, qu'ils transmettent à leurs héritiers, qu'ils thésaurisent. On en a vu dans les expositions, qui avaient 100 ans d'existence, et davantage<sup>1</sup>. La plupart n'étaient plus mangeables; ce n'étaient plus des aliments, mais des signes visibles de la richesse de leurs propriétaires. Pour être considéré comme riche, pour mériter la popularité, pour être porté aux charges publiques, il faut avoir des vaches laitières. Leur possession présuppose celle de prés en suffisance, elle permet de profiter des alpages. On cite telle famille qui y envoie 25 vaches, telle autre 20. Jadis une jeune fille recevait en dot une vache. La vache est l'unité de richesse. Le recensement de 1901 accuse en Conches 4723 animaux de l'espèce bovine, dont 2240 vaches. C'est un des districts suisses où la proportion entre le nombre des vaches et celui des habitants est la plus forte. Il y a autant de propriétaires de bétail que de chefs de famille; grâce au morcellement extrême du terrain, rares sont ceux, étrangers à part, qui ne peuvent mettre quelque bête sur l'alpe commune. Le moins fortuné a sa chèvre qu'il nourrit de l'herbe du bord des chemins. La plupart possèdent du gros et du menu bétail, 5 ou 6 vaches pour le moins, avec le complément obligé des chèvres, des moutons et des porcs. Il n'y a pas non plus de grande richesse; c'est l'égalité heureuse dans la fortune, c'est l'*aurea mediocritas* que le poète a chantée.

---

<sup>1</sup> Stebler, *Goms und die Gomser*, p. 91-92.



### Rue à Fiesch.

Maisons neuves bâties au bord de la nouvelle route qui a développé l'industrie hôtelière à Fiesch; à droite, au-dessus de l'Eau Blanche, une maison suspend un léger appentis.



### Dernière maison d'habitation à Zum Loch.

Inhabitée depuis un demi-siècle; les autres ont déjà été démolies et les matériaux utilisés à Ulrichen.



## CHAPITRE VII

### La vie agricole.

Avec le mois de mai commencent les travaux agricoles, qu'interrompent parfois encore les giboulées aigres, les funestes gelées, la neige. Une partie des labours et des semailles restent à faire de l'automne précédent ; c'est l'ouvrage le plus pressant à entreprendre. On porte ensuite le fumier dans les champs à pommes de terre et on plante celles-ci. Les autres cultures, plantes textiles, fourragères, légumineuses, ont leur tour. Vers la fin de juin, la fenaison est prête ; elle dure un mois entier. On fauche d'abord les prés les plus ensoleillés, on continue par les rives du Rhône et l'on passe au versant à l'ombre où l'herbe est moins abondante et moins parfumée. On monte enfin aux mayens que les troupeaux ont quittés pour l'alpe, et l'on y termine les foins. Après cela, se suivent sans intervalle les moissons, l'arrachage des pommes de terre, les autres récoltes. Voici septembre. Dans le Haut-Conches, où les travaux sont d'ordinaire de quinze jours en retard sur le Bas, le paysan est souvent surpris par l'arrivée de l'hiver avant d'avoir pu recueillir un peu de regain, ni achever ses labours. Déjà le bétail, sous la menace de la neige, descend des hauts pâturages.

Dans la rapide succession des travaux agricoles, le groupement des habitations en villages serrés, échelonnés le long d'une ligne à peu près droite, présente un grand désavantage : le paysan a de longues distances à parcourir chaque fois qu'il se rend à ses terres, surtout à celles de l'autre rive à laquelle un seul pont par commune donne

Difficulté des transports.

accès. Pour gagner du temps, on bâtit à frais communs entre propriétaires limitrophes des granges, des greniers, où l'on serre la récolte de foin ou de blé des champs avoisinants. L'hiver venu, avec ses loisirs forcés, on viendra l'y chercher pour la transporter au village, à moins qu'on ne préfère y amener le bétail dans l'étable ménagée sous chaque fenil.

De Niederwald à Ritzingen, la vallée est plus étroite et les villages plus nombreux ; mais les transports n'y sont pas plus faciles, au contraire. Le seul plan quasi horizontal y est la grand'route qui coupe les territoires communaux dans le sens de leur moindre dimension et est à peine utilisée pour les communications strictement locales. C'est une région particulièrement escarpée, le *Tschifferenviertel*, (le Quartier de la Hotte), où aucun véhicule n'est possible. La forte déclivité du terrain y rend tous les travaux pénibles. Foin, blé, fumier, le paysan doit tout porter sur son dos ou sur sa tête. Le foin s'emballé dans de grands draps dont les quatre coins se nouent deux à deux. Les gerbes de blé, très grosses, se portent de la même manière, ou bien retenues au front par une cordelette. L'herbe fraîche, le fumier sont mis en hottes. Dès son bas âge, tout Conchard, femme comme homme, a la hotte au dos avec des charges souvent énormes ; par les sentiers étroits et raides, en escaliers irréguliers, sur les talus glissants, le long des pentes précipitueuses, il monte, il descend, la tête couverte de son faix pesant, presque caché dessous, attentif à ne pas faire de faux pas. Il en garde toute sa vie le maintien voûté, la démarche lente et sûre, mais lourde.

Dans le Bas-Conches, où les pentes sont plus douces, les modes de transport changent en partie : on se sert aussi de traîneaux à patins de bois<sup>1</sup> et de légers haquets

<sup>1</sup> En particulier pour le transport du petit-lait de l'alpe au village. En remontant, le pâtre charge le traîneau vide sur son dos.

qu'on ne charge guère qu'à la descente. Plusieurs chemins sont praticables aux voitures, mais le cheval y est considéré comme un luxe que seule permet l'industrie des étrangers. Le fromage du Binnental est apporté à Lax à dos d'homme. Les charges sont de 60 à 90 kg., pour lesquelles le porteur reçoit de 3 à 5 francs, suivant la distance.

En amont de Gluringen, le thalweg s'élargit et s'aplanit, les charrois deviennent faciles, il n'y a pas de village qui ne possède plusieurs chevaux<sup>1</sup>. Dans la plaine supérieure, chaque famille en a un ou bien en loue un, à Rarogne généralement, pour la durée de la fenaison. Parfois les paysans s'attellent eux-mêmes à leur légère charrette, sur laquelle ils entassent le foin et le blé dans des draps, comme dans le Bas, pour décharger plus rapidement. Par le mauvais temps, on abrite les chars sous l'avant-toit de la grange prolongé suffisamment, ou sous un hangar spécial, construction particulière au Haut-Conches. Par contre, les fenils disséminés diminuent de nombre jusqu'à disparaître presque.

Les terrains arables occupant tous des talus, on n'y peut nulle part conduire la charrue et les labours doivent se faire à la houe. C'est une dépense considérable de temps et d'effort. Certains champs sont si inclinés que la couche de terre végétale tend à glisser en bas à chaque façon qu'on lui donne. Le paysan est obligé de les travailler à contre-pente, en ramenant la terre en haut. Cette précaution est même insuffisante ; le labour terminé, il faut transporter au haut du champ quelques hottées de terre prise au bas. A Blitzingen, dans le voisinage d'Oberwald, ailleurs encore, il a fallu retenir le terrain par des murs<sup>2</sup> et l'on a créé ainsi des gradins plus faciles à culti-

Difficulté  
des labours.

<sup>1</sup> L'amélioration des routes et des chemins, due au XIX<sup>e</sup> siècle, a amené l'augmentation du nombre des chevaux, jadis très rares. En 1406, on n'en comptait que 9 dans le pays compris entre la Massa et la Furka. Le recensement fédéral du 19 avril 1901 en accuse 89 en Conches.

<sup>2</sup> Ces murs de soutènement se retrouvent dans le Val Bedretto, au Tessin, etc., etc.

ver. Le Conchard en a peut-être puisé l'idée dans les terrasses herbeuses accrochées aux flancs de la montagne, mal accessibles au gros bétail, et où il va chercher un supplément à sa provision de foin pour l'hiver. C'est un métier dangereux que celui-ci ; il exige un pied sûr, du sang-froid, une grande vigueur. Les hommes d'Oberwald y sont particulièrement adroits, mais plus d'un paie de sa vie sa témérité.

Irrigation.

Plus favorisé à d'autres égards, le Bas-Conches perd beaucoup de temps à arroser ses prairies <sup>1</sup>. Empruntée aux torrents glaciaires, l'eau d'irrigation longe sur plusieurs kilomètres la pente de la montagne avant d'arriver à destination. Le canal d'aménée est d'abord constitué par un fossé large et profond d'un demi-mètre qui épouse toutes les sinuosités du relief. A mesure que des embranchements s'en détachent, il s'amointrit jusqu'à devenir une simple rigole, disposée souvent sur l'arête d'un ados pour servir une zone plus étendue. La manœuvre est commandée, au début, par des vannes, à la fin, par une simple motte de terre ou une pierre. L'irrigateur est muni d'une pioche pour réparer les dégâts occasionnels et d'une plaque de fer à manche court avec laquelle il bouche la rigole et règle la distribution de l'eau. L'arrosage de chaque parcelle est soumis à un roulement fixé d'après une « taille ».

L'irrigation est organisée en Bas-Conches d'après les mêmes méthodes que dans diverses régions du Valais Central, mais elle n'y a pas la même importance et n'y est pas si compliquée. De même que pour les pâturages, la propriété des canalisations y appartient aux communes, tandis que dans le reste du Valais les ayants droit sont constitués en syndicats. Les conduites sont moins longues, moins nombreuses, l'établissement en exige moins de travaux d'art en Conches qu'à Visperterminen, par exemple.

<sup>1</sup> L'irrigation est aussi pratiquée dans le Haut-Conches et le Centre, mais n'y a pas un caractère de nécessité comme dans le Bas.

L'entretien en est moins coûteux, et moins soigneux aussi ; que quelque pluie tombe, et l'on surseoit aisément à d'indispensables réparations. En 1903, le canal qui dessert les pentes des Binnachern, sur le territoire d'Ernen, est resté à sec pendant plusieurs semaines, par suite d'une rupture survenue dans le Rappental.

C'est en général l'homme qui s'arroe la surveillance de l'irrigation, laissant à la femme de plus gros ouvrages. Elle fauche comme l'homme, elle fane, elle moissonne, elle charge la récolte sur ses épaules. A elle seule incombent les cultures maraichères<sup>1</sup>, les soins aux jardins, la cueillette des fruits. Les enfants sont requis comme aides dès que leurs forces le leur permettent<sup>2</sup> ; une famille un peu nombreuse, comme il s'en trouve en Conches, est regardée comme une bénédiction, c'est un surcroît de travailleurs, plus que de bouches à nourrir.

Seule une sévère économie permet à l'agriculture d'être rémunératrice dans ce haut pays. En effet, le froment n'y mûrit qu'aux meilleures expositions et si chaque famille en cultive un peu, c'est pour préparer la bouillie dont on nourrit les petits enfants ou pour fabriquer le pain de luxe des jours de fête. Le pain ordinaire se fait de farine de seigle à laquelle on mêle des fèves et des pommes de terre broyées pour en augmenter la quantité. Le seigle<sup>3</sup> est partout la céréale dominante, tantôt avec le froment, comme dans le Bas, tantôt, comme dans le Haut, avec l'orge. L'avoine, qui n'entre plus, comme autrefois, dans l'alimentation des hommes aussi bien que des animaux, a perdu de son importance. Toutes ces céréales se sèment

<sup>1</sup> Les produits : pois, haricots, choux, poireaux, carottes, oignons, laitues, salades, sont plus variés dans le Bas que dans le Haut, où le temps fait souvent défaut pour préparer les jardins.

<sup>2</sup> On voit de petites filles de huit à dix ans aller, la hotte au dos, la faux sur l'épaule, chercher l'herbe fraîche pour la vache ou la chèvre.

<sup>3</sup> Le blé d'Ulrichen et celui de Reckingen furent de tout temps considérés comme meilleurs et estimés à plus haut prix.

en deux variétés, celle d'été et celle d'hiver, qui viennent à maturité à quelques semaines l'une de l'autre. Jadis la production était assez forte pour en permettre l'exportation, tout comme on le fait encore des pommes de terre qu'on expédie surtout en Urseren où l'altitude supérieure en interdit la culture.

Recul de  
l'agriculture.

La diminution de rendement provient en partie de la dégénération des procédés agricoles. On assure qu'il y a un demi-siècle encore, le paysan conchard pratiquait un assolement biennal ou triennal. Aujourd'hui, il fait souvent succéder aux céréales les pommes de terre, ou la jachère, ou bien l'un et l'autre; il introduit aussi dans le cycle de culture les plantes textiles, ou les légumineuses, ou les racines; mais il n'agit pas ainsi méthodiquement; c'est le besoin du moment, l'ignorance ou l'arbitraire qui le dirige dans son exploitation du sol. Souvent il n'alterne pas.

Pour remédier à l'épuisement de la terre, il n'a que le fumier de ses étables. Cet engrais ne saurait donner à ses champs les principes nutritifs qui leur manquent: chaux, acide phosphorique surtout, dont les terrains siliceux sont pauvres. Il faudrait recourir aux engrais chimiques, mais les Conchards en usent à peine. Faute de quoi, les fourrages artificiels réussissent difficilement: le sainfoin, la luzerne sont rares; le trèfle n'est jamais seul; il entre pour une faible proportion dans la composition des prairies naturelles. Celles-ci sont constituées, aux meilleurs emplacements, par un mélange irrégulier d'agrostide commune (*Agrostis vulgaris*), d'avoine jaunâtre (*Trisetum flavescens*), de fétuque rouge (*Festuca rubra*), de dactyle commun (*Dactylis glomerata*), accompagnés de plantes moins importantes, à l'exclusion du fromental (*Avena elatior*), si commun dans la plaine suisse.

Cependant, c'est l'éleveur du bétail et la production laitière qu'indiquent les conditions géologiques et climatiques de

la vallée de Conches, c'est de ce côté que s'oriente son économie rurale. Tant que les communications avec l'extérieur furent coûteuses, l'agriculture subvenait à bon compte à tous les besoins des habitants. Aujourd'hui que les céréales étrangères concurrencent celles du pays, les blés cèdent peu à peu la place aux prairies, surtout dans le Haut-Conches où les circonstances leur sont moins favorables. Le bétail augmente : de 4165 en 1876, le nombre des bêtes bovines est monté à 4723 en 1901. De pays presque indépendant au point de vue économique, Conches se transforme en pays de spécialisation.



## CHAPITRE VIII

### La vie en hiver.

Occupations.

Le Conchard ne quitte pas son village plus l'hiver que l'été ; les mayens, les granges disséminées dans les prairies sont trop rapprochés pour qu'il aille s'y installer lui-même ; il ne fait qu'y mener son bétail consommer le foin qu'il y a amassé. Matin et soir, il va le soigner et le traire et il rapporte le lait, soit à la fromagerie commune du village, soit chez lui où il en tirera du beurre ou du fromage de médiocre qualité. Quand la provision d'un fenil est à bout, il passe à un autre, en réservant les plus proches pour les mois où le froid et la neige rendent les communications plus difficiles<sup>1</sup>. Parfois la précocité de l'hiver nécessite l'abandon prématuré des granges éloignées ; le foin en est mené au village sur des traîneaux. Ces allées et venues bi-quotidiennes, le transport et le façonnement du bois de chauffage coupé en automne dans les forêts communales, le battage du blé au fléau, constituent la majeure partie de l'activité du paysan conchard pendant la mauvaise saison. Aux jours de grand froid, de tempête, ou quand l'avalanche menace, les travaux au dehors lui sont interdits. Presque toute la journée, il reste assis près du grand poêle, ou couché dessus, fumant sa pipe<sup>2</sup>, laissant la bride à son imagination. Manger, dor-

<sup>1</sup> A Ulrichen, par exemple, le bétail est d'abord conduit aux étables du Blaswald ; il descend ensuite à Zum Loch, où il reste jusqu'au Nouvel-An ; à ce moment-là, il rentre au village ; en février-mars enfin, il s'élève sur les pentes bien ensoleillées du Galen.

<sup>2</sup> Le Conchard fume beaucoup, dans quelques endroits (vallées de Binn et de Fiesch, par exemple) les femmes autant que les hommes.



**Chalet de bergers sur les pentes latérales du Blinnental (2400 m.).**  
Les neiges de l'hiver ont écrasé le toit.



**Alpe de Merezenbach**  
encombrée d'éboulis et de débris glaciaires.



mir, voilà dans quoi se résout son existence : on dirait d'une marmotte. Quelques-uns lisent <sup>1</sup>, ou se réunissent entre voisins, bavardent, discutent sur les affaires du village ou la politique du canton, sur les nouvelles apportées par le journal. Beaucoup cultivent avec amour des fleurs. œillets, fuchsias, géraniums, dans les vives couleurs éclaireront la chambre commune en hiver, en été égayeront la façade des maisons. Grâce à ces loisirs forcés, maint Conchard sait échapper aux tenailles des préoccupations de la vie matérielle, élever son regard au-dessus du terre-à-terre de l'existence campagnarde, élargir son horizon au delà des montagnes natales. Les instituteurs sont de simples paysans, plus cultivés et plus instruits que les autres et qui trouvent dans leurs fonctions de six mois un supplément de ressources.

D'autres aussi pratiquent en hiver un métier qu'ils laissent dormir à l'époque des travaux agricoles <sup>2</sup>. Des gisements de fer dans le Binnental, au Feldbach et à l'Helzen, donnèrent lieu à l'établissement de hauts-fourneaux dans cette vallée, au lieu dit *Schmidigenhäusern* (maisons des forgerons). On assure <sup>3</sup> qu'il y eut aussi des forges importantes à Selkingen, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle ; les difficultés d'extraction de la matière première, la cherté des transports, la concurrence étrangère ruinèrent cette industrie. Seule une fonderie de cloches d'ancienne renommée subsiste à Reckingen. On trouve encore quelques serruriers et, dans presque chaque village, des charpentiers, des menuisiers, parfois des maçons, toute la main-d'œuvre nécessaire à la construction d'une maison,

<sup>1</sup> Parmi les Valaisans, le Conchard est un de ceux qui lisent le plus et Courthion (*Le Peuple du Valais*, p. 104), qui en fait la remarque, attribue à ce goût la propreté qui distingue la vallée de Conches.

<sup>2</sup> Il n'y a qu'un district en Suisse, celui d'Hérens (Valais), dont la population vive aussi exclusivement de l'agriculture et de l'élevé du bétail (comme profession principale, 85 % en 1900 (Hérens 87 %).

<sup>3</sup> Furrer, *Statistik von Wallis*, p. 56.

habitation ou dépendance agricole. L'observation soigneuse des règles transmises par la routine permet d'atteindre à une solidité et à une perfection remarquables <sup>1</sup>. Du reste, plusieurs de ces artisans ont fait, dans leur jeunesse, leur tour de Suisse et sont devenus fort habiles. Ils emploient des motifs de décoration simples et toujours les mêmes, accolades gothiques, festons, perles, dents de crémaillère, croix, croisillons. etc. <sup>2</sup>.

De même que l'industrie du bâtiment, celle du vêtement est, ou mieux, était il y a quelque cinquante ans encore, complètement indigène. A l'entrée de l'hiver, chaque ménage tue quelques veaux, moutons et chèvres pour la provision de viande de l'année entière <sup>3</sup>. La peau de ces animaux, convenablement préparée dans les tanneries de la vallée, est livrée au cordonnier appelé à domicile. La laine des moutons sert à confectionner un drap solide, mais grossier, des couvertures de lit, etc. <sup>4</sup>. Ce sont des femmes qui la tissent, comme aussi le fil du chanvre et du lin. Le filage occupe les femmes et les jeunes filles tout l'hiver. Sitôt leur ménage mis en ordre, la toilette de la maison faite, elles s'asseyent à une fenêtre et prennent leur rouet. Tandis que les hommes s'abandonnent à une facile rêverie, elles travaillent sans relâche. Aux veillées, au milieu des babillements, des jeux, elles ne cessent pas <sup>5</sup>.

Les Conchards aiment beaucoup à se réunir en groupes gais et bavards ; en été, c'est sur quelque longue bille de

Veillées.

<sup>1</sup> On trouve ici et là cependant des fenils qui se penchent en avant, des granges dont l'équilibre sur les hauts piliers est mal étudié. Sans doute que la construction de ces dépendances est moins soignée.

<sup>2</sup> A Ernen, une maison dite *Tellenhaus* a sa muraille décorée d'une fresque représentant divers épisodes de l'histoire de Guillaume Tell.

<sup>3</sup> Comme dans le reste du Valais, la viande se conserve, en Conches, simplement séchée à l'air libre.

<sup>4</sup> On en fait aussi en poil de chèvre.

<sup>5</sup> La femme concharde est très travailleuse ; l'été, les allées et venues nécessitées par l'éloignement des biens-fonds ne sont pas du temps perdu pour elle ; elle tricote tout en marchant.

mêle au pied d'une maison ; dans les soirées d'hiver, c'est chez l'un ou l'autre, dans la bonne chaleur du poêle. Les jeunes gens choisissent une maison où ils trouveront des jeunes, surtout de jolies et joyeuses filles, promptes à la répartie. Mais ils n'entrent pas qu'ils ne sachent qui fait partie de la réunion et pour se ménager une retraite aisée, ils se dissimulent derrière la porte entr'ouverte et déguisent leur voix sous un grasseyement anonyme. La coutume veut qu'ils engagent la conversation par des plaisanteries, des mots piquants à l'adresse de ceux qui sont ou qu'ils supposent être dans la salle. Les jeunes filles répondent sur le même ton en s'efforçant de reconnaître leur interlocuteur <sup>1</sup>. Le Conchard aime ces tournois d'esprit, ces mêlées de traits mordants ; il se plaît à la satire <sup>2</sup> et n'épargne personne, même les autorités constituées, même le clergé. Tout à l'heure, quand les jeunes gens se seront décidés à entrer, tandis que quelques-uns s'installeront auprès de leur amoureuse, parmi les jeux que les autres mettront en train, ils choisiront encore des jeux d'esprit, comme le *Machete*, où chacun, à tour de rôle, devient la cible de ses camarades. Ils jouent aussi aux cartes, leur passe-temps favori.

Danse.

Mais le divertissement qu'ils placent au-dessus de tout, c'est la danse <sup>3</sup>. Si les maîtres de la maison le permettent, et si l'un d'entre eux a apporté un harmonica à bouche ou un accordéon, la veillée se terminera par quelques tours de valse. Le manque de danseuses même n'arrête pas les Conchards, il leur arrive de danser entre garçons et ils y mettent tant de gaieté et de légèreté qu'ils n'y sont point ridicules. Cette passion leur a valu à plusieurs reprises

<sup>1</sup> C'est ce qu'on appelle l'*Einreden*. Cf. un exemple dans la première scène de *La Nuit des Quatre-Temps*, drame de René Morax.

<sup>2</sup> Chaque commune a reçu de ses voisins un surnom malicieux, quelquefois même désobligeant.

<sup>3</sup> René Morax, *Le Carnaval dans la vallée de Conches*, in *Archives suisses des traditions populaires*, 1901, p. 281.

les remontrances de l'Eglise ; les évêques leur ont adressé mandements et ordonnances <sup>1</sup>, mais en vain, si bien que, ici et là, les curés en ont pris leur parti et assistent même au bal du Carnaval.

Celui-ci est la principale réjouissance de l'hiver, la fête qui fait les frais de la conversation aux veillées. Les jeunes filles reçoivent une invitation déjà un ou deux mois à l'avance ; c'est quelquefois le premier pas vers le mariage. Les jeunes gens du village forment une sorte de comité qui règle tous les préparatifs du bal ; s'ils sont peu nombreux, ils se contentent d'une salle privée que l'on met aimablement à leur disposition, sinon ils louent le plus grand local du village, généralement la salle d'auberge ; ils engagent une musique : clarinette, violon, Hackbrett (sorte de tympanon aux notes grêles), contrebasse ; ils approvisionnent le buffet qui sera ouvert pendant toute la durée du bal.

Les festivités commencent par une mascarade : affublés d'un masque de toile, d'une barbe de lichen arraché aux sapins, d'une perruque de chanvre, d'anciens costumes civils ou militaires découverts au fond des vieux bahuts, ils s'en vont en bande de maison en maison, de village en village, recevant du vin dans les auberges et dansant.

Le bal du Carnaval dure trois jours, le dimanche, le lundi et le mardi. Le dimanche, il ne commence que le soir, les jours suivants à neuf heures du matin pour finir à minuit. A midi, il y a une pause pour dîner en commun ; le soir, chaque couple s'en va chez les parents du cavalier ou de la danseuse, où il trouve préparé un repas copieux. Toutes les heures, il y a un arrêt pendant lequel

<sup>1</sup> En 1754, l'évêque interdit de danser sans la permission du curé et du président de la commune. En 1784, on le défend absolument avec amende d'une livre par danseur, de trois livres pour le musicien et autant pour le propriétaire du local. Cf. P. Am Herd. *Denkwürdigkeiten von Urichen*, p. 165-166.

on fait passer du vin et de la viande sèche découpée en fines aiguillettes. Il n'y a pas d'autre interruption ; dès la première mesure, tous se mettent à tourner. « De la gaité ! de la gaité ! » crient les assistants. « De la gaité ! toujours plus de gaité ! » répondent les jeunes gens et ils reprennent en chœur la mélodie jouée par la clarinette, et agrémentent leur danse de variations fantaisistes. Il faut des jarrets de montagnards pour résister à une telle fatigue.

Le lundi du carnaval se pratique le jeu traditionnel du *Gigel Montag*. Il s'agit pour les garçons de tirer la tresse de cheveux de la jeune fille de leur choix, pour celle-ci de s'en défendre vigoureusement. Le perdant fait à son adversaire un petit cadeau.

Si la danse maintient ses positions, le théâtre populaire est au contraire en décadence ; en honneur autrefois dans tout le haut Valais, à Saas, à Visperterminen, à Stalden<sup>1</sup>, comme en Conches, il s'est conservé dans quelques villages où il existe encore un local pour les représentations. On y jouait des pièces sacrées et des pièces profanes, des légendes des saints et des épisodes de la vie de Jésus, à côté de vaudevilles et de drames empruntés à l'histoire nationale. Le diable dans les mystères, le bouffon dans les comédies, exerçait sa verve frondeuse aux dépens, soit des autres rôles, soit du public, pour la joie de celui-ci ; c'était le personnage indispensable, sympathique même, qui, par ses adjonctions improvisées au texte de l'auteur, y introduisait la part d'élément populaire. Mais l'époque où ces représentations se donnaient, en pleins travaux des champs, les frais qu'elles occasionnaient, peut-être l'opposition de l'Eglise à l'appui de laquelle ce théâtre dut de naître, mais qui pouvait craindre les débordements de l'esprit satirique des acteurs, tous ces motifs ont déterminé le déclin d'une coutume vraiment intéressante.

Théâtre.

<sup>1</sup> Cf. Töpffer, *Nouveaux voyages en zigzag*, 2<sup>e</sup> vol., p. 60-88.

Légendes.

Les légendes aussi s'oublient ; les jeunes générations ne les connaissent plus qu'imparfaitement ; plusieurs y croient qui n'osent plus l'avouer ; cependant, à l'alpe, au coin du feu, comme au village, autour du poêle, quand la tempête siffle au dehors, secouant la maison, quand le froid fait craquer sinistrement le bois des parois, quand le vent s'engouffre par les interstices et gémit tristement, quand l'avalanche gronde au loin, une légende monte naturellement aux lèvres d'un des anciens<sup>1</sup>.

*Le Rollibock.* — Sur le glacier d'Aletsch fréquente le Rollibock ; c'est un lutin terrible et puissant, il a la forme d'un bouc ; il porte d'énormes cornes sur son front et ses yeux sont de feu ; des glaçons couvrent son corps et produisent un cliquetis sinistre quand il court. Il arrache avec ses cornes la terre, les rochers et les plus grands arbres et les lance bien haut dans l'air. Qu'un audacieux l'appelle ou le raille, il s'élançe si soudain de l'Aletsch qu'on n'a pas toujours le temps de fuir. Une chapelle est le seul asile possible ; malheur à celui qui ne peut s'y réfugier : il est réduit en poussière.

*Le Gifbotz.* — Il n'est pas prudent de passer de nuit près des étables des Gifi, entre Munster et Reckingen. Un nommé Frankini, de Reckingen, l'apprit à ses dépens. Ancien soldat à Rome et à Naples, il se croyait à l'abri de toute peur. Malgré les avertissements de ses amis, il partit de Munster au milieu d'une nuit noire pour rentrer chez lui. C'était huit jours avant Noël, la route était bordée de hautes murailles de neige. A la hauteur des Gifi, le voyageur se trouva arrêté comme par une meule de foin. Il somma l'obstacle de se retirer ; ce fut inutile ; alors il frappa dessus ; l'objet résonnait sous ses coups comme

<sup>1</sup> Aucune des légendes qui suivent n'est inédite ; elles sont tirées pour la plupart de Tschéinen et Ruppen, *Walliser Sagen*, quelques-unes de P. Am Herd, *Denkwürdigkeiten von Ulrichen* et de Stebler, *Gams und die Gamsen*. La traduction s'est efforcée de rendre la simplicité du récit populaire.

l'aurait fait une peau de vache bien sèche. Frankini, effrayé, se mit alors à marcher comme un fou, sans savoir où il était. A l'angelus du matin, il vit une lumière bleue se perdre du côté des Gifi. C'était le Gifibotz.

*Le Luckibotz.* — Sur les marches du fenil d'In der Lucken, près de Gluringen, on a vu assis un géant sans tête ; c'est le Luckibotz. Il accompagnait souvent les passants, ou les retenait jusqu'à l'heure des matines. On l'a aperçu aussi courant dans les prés entre Reckingen et Blitzingen et s'éclairant de feux-follets. Depuis quelques années, on n'en entend plus parler ; on croit qu'il a été mis en fuite par les allées et venues du feu curé de Blitzingen qui était originaire de Gluringen et qui se rendait souvent de l'un de ces villages à l'autre.

*La bête du Rufibach.* — Si tout ce qu'on raconte est vrai, le Rufibach, ce torrent de boue si malfaisant, est la demeure de méchants démons. Un homme, qui allait de Steinhaus à Niederwald, fut surpris par une obscurité soudaine. Il ne put plus avancer. « Au nom de Dieu, cria-t-il à l'esprit, laisse-moi passer ? Que te faut-il ? Si mon aide peut t'être utile, elle t'est acquise ». Il ne reçut aucune réponse. Il alluma alors un cierge et récita à haute voix avec ferveur l'évangile de Saint Jean ; ce fut sans résultat. Alors il se mit en colère et s'écria : « Je te conjure encore au nom de Dieu ! S'il faut t'aider, que Dieu t'aide, ou si tu le préfères, le diable ! » Il lui sembla, à ce moment, qu'un bœuf ardent comme la braise se précipitait au fond du ravin. L'obscurité se dissipa et le voyageur put continuer sa route sans difficulté.

*Le Toggi.* — Est-ce un chat, est-ce une martre ? Des gens qui ont vu le Toggi déclarent que ce n'est ni l'un ni l'autre, mais bien une vieille marmotte. La plupart du temps, on ne le voit pas, mais on en entend le trot, la nuit, quand on dort, surtout si l'on est couché sur le dos. Il faut vite se mettre sur le côté, autrement on est surpris par la

bête qui s'assied sur votre cœur, aussi pesante qu'un gros rocher. Vous sentez, vous entendez, vous avez les yeux ouverts, et cependant vous gisez là, énérvé, anéanti, sans pouvoir remuer bras ni jambes. Votre respiration s'arrête, l'oppression où vous êtes est telle que vous vous sentez mourir. Heureusement que cela ne dure que quelques minutes, mais, une fois délivré, on reste encore plusieurs heures dans l'agitation. Ni prières, ni signe de croix, ni eau bénite, ne vous protègent contre les visites importunes du Toggi, seul un sabre bien affilé ou un couteau tranchant est efficace.

*La maison hantée de l'alpe de Mörel.* — Il n'y a pas longtemps encore qu'il y avait sur l'alpe de Mörel une maison dont les étages supérieurs étaient habités, mais dont l'inférieur ne l'était pas, parce qu'on le disait hanté. Un soir que le chapelain de Ried s'était attardé sur l'alpage, on ne sut où lui faire passer la nuit que là ; on se garda, naturellement, de lui parler du revenant. Il se coucha, mais comme il s'endormait, il entendit du bruit à la cuisine ; puis la porte de la chambre s'ouvrit doucement et on frappa trois coups sur le plancher. Un moment après, il sentit sa tête soulevée de dessus son coussin, tandis que les trois coups continuaient. Le prêtre se mit à prier, alors les coups s'affaiblirent. Il se retourna sur son lit et essaya de s'endormir. Mais voilà l'esprit qui monte à côté de lui et qui cherche à l'étouffer. C'était comme si un porc de feu le transperçait de ses soies ardentes. Il se sentit tout à coup saisir à la nuque, si fort qu'il crut suffoquer et qu'il recommanda instamment son âme à Dieu. Tout disparut comme par enchantement, mais, le lendemain matin, on lui trouva sur la nuque cinq taches bleues, comme la marque grossière d'une main.

*La fileuse de Hohbach.* — Un chasseur qui passa la nuit tout seul, à l'arrière-automne, sur l'alpe de Hohbach, en face de Reckingen, y entendit faire tous les préparatifs



**Chalet supérieur de l'Ulricher Galen.**  
Type du chalet conchard, tout en pierre.



**Chalet dans le val de Biel.**  
Construction récente.



de la fabrication du fromage et même chasser à coups de pied un porc obstiné qu'on reconduisit jusqu'au ruisseau. D'autres y ont vu une fileuse, la quenouille pleine d'étope suspendue sous le bras ; à côté d'elle dort un petit chat noir très méchant et qui fait beaucoup de mal aux troupeaux, en sautant sur la croupe des bêtes, en les déchirant de ses griffes ou en les saignant en un clin d'œil.

*Le nain gris.* — Sur tous les alpages, il se passe des choses que personne ne peut expliquer. Souvent, dans la nuit, le troupeau s'agite subitement, fait des bonds désordonnés, s'enfuit et se disperse en mugissant pitoyablement ; les bergers ont ensuite beaucoup de peine à le réunir. On attribue ces frayeurs aux bêtes sauvages, ou aux esprits, aux lutins. — Après une de ces nuits troublées, un maître fruitier dormait loin du chalet, au soleil. En se réveillant, il vit devant lui un petit homme gris comme la glace et coiffé d'un large chapeau. « Que fais-tu là, petit polisson ? » lui cria le pâtre. Tout de suite l'inconnu lui sauta dessus et colla ses lèvres aux siennes ; car on dit que les esprits ne peuvent parler aux vivants qu'interpellés par eux et après avoir respiré leur haleine. Il retomba ensuite sur ses pieds et raconta avec volubilité tous ses méfaits sur les alpages, ses vols de bétail... Dès ce jour, l'alpe fut calme, mais le fruitier, qui ne voulut pas révéler les confidences qu'il avait reçues, resta sombre et accablé jusqu'à sa mort.

*Le « hucheur ».* — Ces appels qu'on entend la nuit, dans la solitude de la forêt ou de la montagne, qu'on se garde d'y répondre, si l'on veut éviter un malheur : le lutin qui les lance accourrait aussitôt, se coucherait à côté de vous et vous étoufferait, comme il le fit à un berger imprudent. On raconte aussi qu'un nommé Martin Lagger, de Naters, était parti du côté d'Aletsch, avec un ami du Fieschertal, pour aller chasser le chamois ou la marmotte. Ils devaient être rejoints par un troisième chasseur, de Mörel. Comme ils l'attendaient, abrités sous une grosse pierre, des appels

retentirent. L'homme du Fieschertal, croyant à un signal donné par celui de Mörel, voulut y répondre. Lagger put l'en empêcher deux fois, mais pas une troisième. Aussitôt la voix mystérieuse se rapprocha des chasseurs, répétant ses huchées à l'entrée de leur abri : « Si tu n'avais pas à tes côtés celui qui y est assis, je te réduirais en poussière et en cendre », cria le lutin au compagnon de Lagger. Il resta toute la nuit auprès d'eux, s'avouant l'âme damnée d'un magistrat de Naters qui s'était rendu coupable de douze graves manquements. Le chasseur du Fieschertal mourut la même année ; Lagger fut dès lors très abattu.

*L'alpage ensorcelé.* — C'était en 1668 ; après deux siècles de procès qui avaient coûté beaucoup d'argent, Munster et Reckingen s'étaient enfin mis d'accord pour le partage de l'Alpien. Un revenant commença à y faire son sabbat, effrayant le bétail, chassant les bergers du chalet au milieu de la nuit. Personne n'y voulut rester, ce qui fut une grosse perte pour la commune. On s'adressa à de pieux prêtres pour exorciser les démons ; ils déclarèrent que Satan avait cherché ainsi à produire du mécontentement contre l'arrangement intervenu et à décrier les autorités responsables. Dès ce jour l'esprit disparut.

*Le taureau du Niedertal.* — Le berger du Niedertal n'aimait pas le taureau de l'alpe ; un soir qu'il donnait du sel aux bêtes, il lui refusa sa part, le repoussa durement et lui donna quelques coups. Le taureau, furieux, s'enfuit et tomba dans un précipice. Le berger déclara au propriétaire que l'accident était arrivé de nuit. Mais bientôt il mourut et, en punition de son mensonge, il fut condamné à réapparaître dans le Niedertal sous la forme d'un gros taureau. On le voit souvent ; il s'approche du chalet, il monte sur le toit, il souffle puissamment et mugit, épouvantant les pâtres. Qu'aucun d'eux ne quitte le chalet pendant la nuit : un berger qui sortit fut aussitôt touché à la hanche et frappé d'une paralysie.

*La mousse d'Islande.* — Aujourd'hui la mousse d'Islande a les feuilles sèches ; on dit qu'autrefois les canaux qui la parcourent étaient remplis de lait. Tant que les vaches mangeaient de cette plante, il fallait les traire trois fois par jour. Un jour de fête sur l'alpage, un vacher, ennuyé de devoir quitter la joyeuse société où il se trouvait pour aller traire, tourna sa colère contre la mousse d'Islande et l'accabla de ses malédictions : « Je voudrais qu'elle sèche, la maudite plante », cria-t-il. Le lendemain on la trouva sèche.

*Le servant<sup>1</sup> de Bei der Kräje.* — Un avare paysan d'Ulrichen apprit qu'il y avait dans la contrée un servant connaissant le secret de nourrir tout un troupeau avec très peu de foin. Il l'engagea comme valet pour l'hiver et l'envoya à son étable de Bei der Kräje. Le servant réalisa les espérances qu'on avait mises en lui, tout était en ordre, les vaches étaient bien soignées et la meule de foin ne diminuait pas. Pour marquer sa satisfaction, le paysan fit cadeau à son valet d'une paire de culottes neuves. Le servant, en s'en parant, s'écria : « Me voici maintenant un bel homme, trop beau pour continuer à soigner le bétail. » Il disparut. Quant à la meule de foin, le paysan la trouva complètement vide à l'intérieur, ne se soutenant plus que sur des parois des plus minces. Ses jurements furent inutiles : son avarice était punie.

*Le revenant de Schön matt.* — A l'alpe de Schön matt, il y avait un berger qui s'amusait à effrayer son aide, un tout jeune garçon, par des histoires de revenants qu'il racontait le soir au coin du feu, après quoi il envoyait l'enfant dehors sous un prétexte quelconque, pour jouir de sa frayeur. Un soir, pour l'épouvanter davantage, il alla à sa

<sup>1</sup> On appelait ainsi dans les légendes des Alpes vaudoises un lutin montagnard qui surveillait le chalet, protégeait le troupeau, facilitait les travaux, rendait une foule de services au pâtre qu'il honorait de sa bienveillance ; il a semblé que c'était la meilleure traduction du mot allemand *Godwerg*.

rencontre, enveloppé d'un grand drap. L'enfant, craignant les moqueries de ses camarades, s'arma de courage, ramassa une pierre et, d'un coup, étendit le spectre raide mort. Dès lors le berger, condamné par la justice divine, revint sur l'alpe de Schön matt qu'il remplit de son vacarme, de ses méfaits et de ses dévastations. Il fallut appeler deux jésuites de Sion pour l'exorciser.

*La ruine de Gross-Ernen.* — Il y a bien longtemps. Gross-Ernen était un beau village de la région de Fiesch. Les habitants étaient durs, méchants, sans cœur. Avant cependant de les punir et d'en faire un exemple pour les autres humains, Dieu tenta une nouvelle épreuve. Il envoya à Gross-Ernen douze anges sous la forme de misérables mendiants, pour y demander la charité. On les repoussa, on les chassa de partout, avec des injures, des bâtons et des pierres. Seule une pauvre veuve en dehors du village, les accueillit pour la nuit. Alors une tempête effroyable éclata, la montagne trembla et s'écroura dans la vallée où elle ensevelit le village et ses habitants, sauf la veuve miséricordieuse, qui fut épargnée avec sa maison. Le village détruit était au lieu dit Lauwili.

*Le triple malheur.* — Les habitants d'un village du Haut-Valais étaient méchants et chicaneurs ; il y avait des disputes continuelles non seulement entre voisins, mais entre frères et sœurs, et même entre parents et enfants et cela de génération en génération, parce que le père, dans sa vieillesse, devait souffrir, comme il avait fait souffrir dans sa jeunesse. Lors du bal du Carnaval dans la maison de commune, les jeunes couples tournaient joyeux, malgré les rafales de neige qui tourbillonnaient dehors, en dépit des avertissements et des remontrances du vénérable pasteur, de la colère des pères, des plaintes des mères. Dans la cuisine un beau feu flambait pour les préparatifs du souper. Tout à coup l'avalanche descendit des hauteurs et vint emporter beaucoup de maisons. Elle encombra le lit

du torrent qui inonda le village ; et le feu, resté sans surveillance dans le désarroi, se propagea. Ainsi le malheureux village connut à la fois un triple malheur. Mais les jeunes gens dansaient toujours...<sup>1</sup>

*La danse des morts.* — Bien haut dans la montagne de Naters, à Richinen, il y a un hameau isolé qu'on appelle Eggen. Un jeune homme, né à l'époque des Quatre-Temps, et qui était là-haut, occupé à abattre des arbres, à un moment identique de l'année, fut le témoin de choses mystérieuses. Comme, à la nuit tombante, il quittait son travail pour rentrer au hameau, il vit à une maison vis-à-vis de la sienne toutes les fenêtres éclairées et entendit jouer des airs de danse gais, mais anciens. « Qu'est-ce ? se dit-il, la jeunesse a-t-elle le diable au corps qu'elle vienne danser jusqu'ici, et même aux Quatre-Temps ? Je me croyais seul à Eggen et j'y trouve toute une compagnie de danseurs. Après souper, j'irai voir ça. » Il y alla. La porte de la maison étant entr'ouverte, il s'y glissa facilement et sur la pointe des pieds arriva à celle de la salle, ouverte aussi. Il vit sur la table des bougies, alentour des musiciens et d'autres personnes, tandis que des danseurs tournaient, vêtus d'anciens costumes auxquels pendaient des glaçons qui, en s'entre-choquant, rendaient un son métallique ; leurs doigts aussi étaient des chandelles de glace... Comme il en était là, il vit s'avancer vers lui une jeune femme qui ressemblait à s'y méprendre à Emma, son amie, son inoubliable danseuse, morte récemment. « Qui donc sont ces gens ? » se demanda-t-il. La danseuse se tourna de son côté et de la main lui fit signe d'entrer. C'était bien elle... La frayeur le glaça, et aussi vite que le lui permettaient ses jambes tremblantes, il courut chez lui, s'enferma à clef et se mit au lit. Les frissons de la fièvre le secouaient, il ne put dormir. Quand minuit sonna, la

<sup>1</sup> Cf. cette légende avec le récit de la catastrophe d'Obergestelen, en 1720 (ci-dessus p. 58).

porte de la maison s'ouvrit, et on frappa à celle de la chambre. Malgré sa frayeur, il regarda. C'était une femme, autant qu'il en pouvait juger dans l'obscurité. « Emma ! » pensa-t-il, le cœur palpitant. Le bruissement des glaçons qu'il avait entendu à la salle de danse sembla s'approcher de lui, le spectre monta dans le lit à côté de lui. Un faible cri d'angoisse s'échappa de la bouche du jeune homme : « Jésus ! Marie ! Joseph ! Qui es-tu ? » Comme une ombre se pencha sur lui et toucha ses lèvres ; maintenant l'esprit pouvait lui parler, et lui, perdait toute crainte. Une longue conversation s'engagea qui dura jusqu'à l'angelus du matin. Le jeune homme n'en a raconté que ce qui suit. L'esprit lui demanda d'abord : « Me reconnais-tu ? » Il répondit : « Oui, tu es Emma ! » — « Oui, je suis Emma, ton amie de jadis ; je viens de l'Aletsch, et je dois avec les autres danser ici la nuit des Quatre-Temps ; c'est là où l'on a péché qu'il faut que l'on expie. Combien j'aurais dû le faire longtemps encore, si tu ne m'avais pas parlé. Mais à présent je puis espérer la délivrance pour moi et pour les autres. Le veux-tu ? » — « Oui, répondit-il. — Mais ce sera dur ! — Qu'importe ! » De ce qu'il promit de faire, le jeune homme ne voulut rien dire à personne, mais on le vit dès lors tout autre ; il resta célibataire et toujours ami fervent des pauvres âmes, comme s'il avait contracté une union mystique avec Emma. Emma fut la seule pensée du reste de sa vie. A ce nom, jusqu'à son dernier souffle, on vit son visage s'éclairer <sup>1</sup>.

*Le glacier d'Aletsch.* — Jadis, un pieux Père professeur faisait voir à ses élèves le glacier d'Aletsch ; il mit le pied sur la glace, mais à peine l'eut-il fait qu'il s'arrêta et voulut faire reculer les étudiants. « Si vous saviez ce que je sais et si vous voyiez ce que je vois, vous ne pourriez plus avancer, dit-il, car le glacier d'Aletsch est plein de pau-

<sup>1</sup> Le sujet de *La Nuit des Quatre-Temps*, drame en 4 actes de M. René Morax, est tiré de cette légende.

vres âmes. » A un étudiant qui restait incrédule, il dit : « Place-toi derrière moi, mets ton pied droit sur mon pied gauche et regarde par dessus mon épaule. » Et le jeune homme stupéfait vit des crevasses bleues du glacier sortir et s'élever tant de têtes de pauvres âmes qu'on ne pouvait poser le pied sans en toucher. — On a vu autrefois sur le glacier d'Aletsch deux belles femmes nues, dont l'une, assise sur la glace, peignait au soleil sa chevelure d'or et pleurait amèrement parce qu'elle devait encore geler jusqu'au cou neuf fois avant d'être délivrée ; l'autre, au contraire, prise jusqu'aux épaules dans la glace, chantait merveilleusement parce que sa délivrance approchait.

*La procession des morts.* — Il y a certaines personnes, des femmes pour la plupart, appelées Enfants des Quatre-Temps (*Temperkinder*) qui ont ce don particulier de voir la procession des morts (*Gratzug*) à minuit. Quand elle passe, on entend d'abord un bourdonnement sourd, comme celui qui s'élève d'une procession nombreuse en train de prier le rosaire. Puis c'est la marche funèbre qu'on entend si distinctement tambouriner et siffler, que certains peuvent en reproduire la mélodie de mémoire. Puis ce sont toutes sortes de musiques, des voix qui pleurent ou qui rient, des bruits étouffés, des souffles comme ceux du vent dans les feuilles. Puis, par le clair de lune, on voit s'acheminer un cortège long d'une lieue, de gens vêtus de blanc, ou bien des ombres noires, qui passent ravins et monts, montant et descendant. En plusieurs endroits, on a vu la procession faire le tour de l'église ; des gens en faisaient partie qui vivaient encore, mais dont la mort était ainsi annoncée, d'autant plus prochaine qu'ils étaient plus en avant dans le cortège. Celui qui rencontre la procession des morts doit se hâter de se placer au-dessus du chemin, s'il ne veut s'exposer à être touché par eux et à être frappé de maux soudains aux pieds, aux jambes, aux mains, aux yeux ou aux oreilles, très difficiles à guérir, ou à être pris

d'une fièvre violente, ou à être victime d'autres maléfices. Sur la piste (*Tschingelweg*) parcourue par les morts, et qui traverse nonante-neuf alpages, se trouve parfois par hasard un chalet ; impossible alors d'en tenir les portes et les fenêtres fermées ; si bien qu'on les verrouille, on les retrouve toujours ouvertes ; il faut alors déplacer la maison. Les bûcherons abattent quelquefois des arbres en travers du chemin mystérieux : ils reçoivent d'un inconnu l'avertissement d'enlever aussitôt les obstacles.

Non loin du hameau de Bodmen (Bellwald), il y a une gorge où coule le Balabach. Avant d'y arriver, on passe devant une petite chapelle de la Mère de Dieu. Les montagnards qui s'en vont à Bodmen, s'arrêtent un instant devant l'autel pour dire quelques Ave, d'autant plus que la gorge du Balabach, est, à ce qu'on prétend, un chemin des morts. Un homme pieux et respectable, nommé Fortnaz, ne négligeait jamais cette sainte précaution. Bien lui en prit : une nuit qu'il allait franchir le pont du Balabach, il entendit dans le lointain un bruit effroyable qui se rapprocha avec la rapidité de l'éclair et il aperçut une longue procession que précédait une bête énorme. Cette bête se précipita sur lui pour le dévorer, mais une force inconnue l'arrêta et elle se jeta dans la gorge. Derrière elle se hâtaient des hommes et des femmes, des enfants et des vieillards, de toutes conditions et de tous pays, avec un bruit tel qu'il n'en avait jamais entendu. Fortnaz crut en reconnaître, il voulut leur parler, mais il n'en eut pas le temps. Le dernier seul s'arrêta et lui dit : « C'est ici la procession des morts qui bon an mal an, jour et nuit, sans trêve ni repos, passe monts et vaux pour faire du mal aux hommes. Toi même en aurais été victime, si tu n'avais prié la Vierge qui t'a aidé. Mais je dois me dépêcher, car les autres sont déjà à mille lieues d'ici. » L'épouvante rendit Fortnaz très malade, et il ne parlait qu'avec inquiétude de cette rencontre.



Abri à bétail sur l'Ulricher Galen.



Pâtre de l'alpe de Munster (auf Alpien)

portant à la cave les fromages de la veille. A droite, le toit d'un chalet enfoui dans le sol. Au fond, le mur-limite des pâturages de Munster et de Reckingen.



Dans la semaine des Quatre-Temps du Carême, un homme de Bellwald, Fabian Ritz, s'en était allé un soir aux mayens de Nesselschlucht pour y soigner son bétail. Comme il était encore à l'étable, l'angelus sonna à Steinhau, là-bas au fond, de l'autre côté de la vallée. Ritz récita sa prière, puis sa besogne finie, il se mit en route pour rentrer au village. Bientôt il vit briller une magnifique lumière, éclatante comme celle du soleil, et la procession des morts arriva. Le premier du cortège portait une croix blanche qui répandait cette belle lumière, les autres suivaient deux à deux ; le défilé dura un quart d'heure. Au dernier rang, marchait le beau-père de Ritz, Joh.-Jos. Volken, mort quelques années auparavant et qui était déjà apparu trois fois à son gendre. Celui-ci lui dit : « Quoi ! vous y êtes encore ! Je vous croyais délivré. » — « Je le suis, répondit Volken, mais je dois errer encore ; je n'ai ni joie ni souffrance ; mais je jouirai bientôt du bonheur du paradis. Tu verras ici plusieurs de tes connaissances et toi-même en seras avant longtemps. » En effet, Ritz mourut peu après.

Dans toutes ces légendes, que de malheurs, que de menaces, que d'épouvante ; les avalanches, les éboulements, la tempête, les mugissements du vent, les bruits mystérieux de l'obscurité et de la nuit, le silence plus effrayant encore, voilà autant d'armes dont la nature, capricieuse et cruelle, harcèle l'homme, petit et faible devant elle ; il ne lui suffit pas de ne livrer sa maigre subsistance à l'homme que parcimonieusement et comme avec envie, l'hospitalité qu'elle lui offre malgré elle lui pèse, l'homme est pour elle un intrus. Mais la religion modifie le premier point de vue, panthéiste, du Conchard ; au lieu d'une force brutale, elle lui montre dans les phénomènes naturels les instruments dont Dieu dispose pour exécuter ses jugements, les cataclysmes deviennent des châtiments. Il y a

Vie  
religieuse.

alors un recours dans l'effroi et le malheur : c'est la prière, c'est la foi, l'intercession des saints, de la Vierge et de Notre Seigneur.

Rien n'a autant frappé le simple montagnard que le glacier<sup>1</sup> ; nulle part ailleurs il ne voit autant l'apparence d'une vie : cette marche en avant, lente et irrésistible, cette agitation continuelle de la surface, ces craquements, ces détonations dont s'accompagne la formation des crevasses, ces grondements souterrains qu'on perçoit par l'orifice des « moulins », il ne peut se les expliquer que par l'hypothèse d'êtres invisibles et puissants qui ont établi là leur demeure. Mais il a remarqué aussi cette sorte de pudeur qui pousse le glacier à rejeter à sa surface tous les corps étrangers dont il pourrait être souillé ; n'est-ce pas le symbole de la purification que doit subir l'âme avant d'être digne du bonheur éternel ? Le glacier devient aussi l'emplacement où elle s'effectue ; et la proximité de ce séjour des âmes pécheresses donne aux conceptions de l'au delà, à la foi et à la religion, une force, une sincérité, une vie extraordinaires.

La religion est la vie même du Conchard ; aucun de ses actes qui n'en soit imprégné ; au lever, au coucher, pas un qui oublie sa prière ; le repas commence par un bénédicité ; on se signe en entrant dans la chambre commune et en en sortant ; un bénitier est placé près de la porte ; à l'angelus, l'homme interrompt son travail, sa conversation, se découvre et l'on n'entend plus que le murmure des oraisons. Le dimanche, de bonne heure, hommes et femmes, tous ont revêtu leurs plus beaux habits, les plus

<sup>1</sup> Il est à noter que le glacier du Rhône et les autres glaciers conchards ne jouent qu'un rôle insignifiant dans les légendes du pays. Seul, le glacier d'Aletsch, à cause de sa grandeur et de sa proximité des lieux habités est entré dans la mythologie populaire. C'est ce qui justifie l'admission ici au nombre des légendes conchardes, de légendes dont l'action se passe sur les alpes de Mörel, de Ried et de Naters qui d'ailleurs font suite aux alpes de Fiesch et de Lax, sur la même banquette glaciaire.

propres, et attendent l'heure de la messe ; les offices sont suivis avec sérieux et dévotion. Toute la population prend part aux processions périodiques à l'intérieur du village ou aux alentours ; quoique moins fréquentées qu'autrefois, celles qui s'en vont à la Chapelle des Bois d'Ernen ou à celle des Champs de Ritzingen pour y implorer la Vierge, en temps de sécheresse, sont nombreuses. On donne beaucoup à l'Eglise ; ce sont des fondations <sup>1</sup> de pieux Conchards qui ont permis d'adjoindre des vicaires aux curés d'Ernen, de Fiesch et de Munster, de transformer les rectorats <sup>2</sup> en paroisses indépendantes <sup>3</sup>. Jadis les fidèles faisaient jusqu'à trois heures de marche pour assister aux offices ; les difficultés, les dangers même de ces déplacements en hiver déterminèrent les autorités ecclésiastiques à multiplier les églises. Les paysans n'ont pas reculé devant l'endettement pour construire et orner leurs sanctuaires ; plusieurs sont fort beaux. La religion concharde ne se borne pas à ces pratiques extérieures ; on ne croit pas avoir rempli tout son devoir quand on a prié ou fait l'aumône. La probité, la bonne foi, l'hospitalité, la douceur, la modestie sont des qualités communes ; il n'y a point de voleurs dans le pays ; on laisserait les portes ouvertes en partant pour les champs, s'il n'y avait les cheminées ; les récoltes de plusieurs sont logées sous le même toit ; aucun ne fait tort à l'autre ni d'une gerbe, ni d'une botte de foin. La sobriété, la simplicité des mœurs sont patriarcales ; chacun use avec modération des biens que Dieu lui donne et dont il sait par expérience combien ils sont incertains.

---

<sup>1</sup> Les capitaux de ces fondations sont placés en hypothèques sur les propriétés privées ; la gestion en est confiée au curé et au conseil de fabrique, les rapports de créancier à débiteur qui s'en suivent entre clergé et fidèles expliquent en partie l'antipathie qui entoure plusieurs prêtres.

<sup>2</sup> Le recteur est, en Valais, le desservant d'une chapelle.

<sup>3</sup> Il y a aujourd'hui 13 paroisses dont l'ensemble forme le décanat d'Ernen.

## CHAPITRE IX

### La vie politique.

Hommes  
d'Etat  
et d'Eglise.

Les sept dixains qui constituèrent la République du Valais jusqu'en 1798 ne furent pas des divisions administratives, mais autant de communautés réunies dès 1355<sup>1</sup> en une confédération sous la bannière desquelles le reste du pays se rangea dans la suite. Tandis que ses alliés avaient pour chefs-lieux des villes, des bourgs ou des châteaux, le dixain de Conches fut le seul à ne posséder qu'une population exclusivement pastorale et agricole. Il n'en fut pas moins un des plus importants par le rôle qu'il joua dans l'histoire valaisane et par les hommes d'Etat ou d'Eglise qu'il donna au pays<sup>2</sup>. Le premier capitaine-général<sup>3</sup> qui ne sortit pas des rangs de la noblesse fut un Conchard, Jean am Henngart, de Biel, que la confiance de l'évêque André de Gualdo et l'estime de ses concitoyens appelèrent à ces hautes fonctions en 1422. Dix-sept autres Conchards occupèrent le même poste ; beaucoup d'autres s'illustrèrent dans des situations moins en vue : gouverneurs de St-Maurice, de Monthey<sup>4</sup>, châtelains de Marti-

<sup>1</sup> Cf. Gremaud, *Documents pour servir à l'histoire du Valais*, V. p. 140-144.

<sup>2</sup> Les savants ou artistes dont Conches fut la patrie sont peu nombreux : l'abbé Weger (1712-1751), de Geschenen, précepteur de l'empereur Joseph II ; le botaniste Lagger (1799-1871) ; le peintre Raph. Ritz.

<sup>3</sup> Ou grand bailli. D'abord lieutenant de l'évêque, ce fonctionnaire devint par la suite le premier magistrat de la République et le chef du pouvoir exécutif.

<sup>4</sup> Entre autres Etienne Schinner ou Schiner, l'auteur de la *Description du Département du Simplon*.

gny, majors de Nendaz, etc., au Bas-Valais, majors, banerets, capitaines dans leur dixain. Mais c'est surtout des évêques qu'il vit naître que Conches eut lieu de s'enorgueillir ; la seule famille de Riedmatten, établie à Munster, mit cinq de ses membres sur le trône de Sion. C'est sous Walter Supersaxo, originaire d'Ernen, dont il fut curé, que se fit, en 1475, la conquête du Bas-Valais, à l'occasion de laquelle la puissance des VII dixains prit un essor qui devait aller toujours en s'accroissant et c'est Hildebrand Jost, d'Ernen également<sup>1</sup>, qui dut, cédant à la violence, renoncer aux droits de souveraineté sur le Valais que diverses donations impériales ou royales lui avaient conférées, à lui et à ses prédécesseurs, accepter que le grand-bailli convoquât les diètes, assermentât les gouverneurs et fût investi du pouvoir souverain (1630). Nicolas Schinner n'eut qu'un règne effacé, mais son neveu et successeur, Mathieu Schinner, appartient à l'histoire universelle.

Mathieu Schinner naquit en 1456 d'une obscure famille de Muhlibach ; dans son enfance il fut berger, comme le sont la plupart des Conchards ; puis il alla faire des études à Sion, à Berne et à Zurich, où sa pauvreté le força à solliciter la charité publique en chantant dans les rues ; il se faisait déjà, dit-on, remarquer par ses réponses spirituelles. Il se rendit ensuite à Côme où il suivit les cours du fameux Théodore Lucin et le remplaça à plusieurs reprises. Tout jeune encore, il fut précepteur des enfants de son compatriote Georges Supersaxo, alors secrétaire d'Etat, plus tard capitaine-général du Valais. Distingué par l'évêque Jost de Silinen, il fut, en 1496, nommé curé d'Ernen, devint l'année suivante doyen de Valère<sup>2</sup>, enfin

<sup>1</sup> Suivant Rameau, *Le Vallais historique*, p. 110 ; de Geschenen, suivant Furrer, *Geschichte von Wallis*, p. 326. Il y eut une famille Jost à l'un et l'autre endroit.

<sup>2</sup> C'est-à-dire le premier dignitaire du diocèse après l'évêque.

fut élu évêque de Sion en 1499. C'était l'époque où le Milanais était l'objet des convoitises françaises. Jules II qui se dressa contre Louis XII pour le repousser au delà des Alpes, cherchait partout des alliés : il en trouva un en Mathieu Schinner qui partageait sa haine contre les Français. Par son entremise il réussit à négocier avec les Suisses un traité d'alliance (1510). Une première expédition échoua ; rentré au Valais, Schinner se heurta à un parti français que Georges Supersaxo venait de former et qui l'obligea à s'enfuir. Alors commença entre ces deux hommes une lutte qui dura dix ans. L'un fut appuyé par les Dixains, en particulier par Conches, où une diète décréta qu'on ne souffrirait plus Schinner en Valais jusqu'à une décision formelle du Saint-Siège et confia l'administration du diocèse à l'évêque de Constance ; l'autre fut honoré des faveurs du pape et des empereurs, nommé cardinal<sup>1</sup> et légat pontifical et impérial ; mais ces titres le desservirent auprès de ses concitoyens et Schinner termina ses jours à l'étranger (1522). François I<sup>er</sup>, contre qui il avait combattu en personne à Marignan, s'écria en apprenant sa mort : « Ce soldat tonsuré m'a donné plus de mal qu'aucune tête couronnée ».

Education  
politique.

Pour faciliter l'accès aux carrières libérales, Ernen eut longtemps une école latine<sup>2</sup>, dont le rayonnement fut vif ; l'instruction était relativement répandue, comme elle l'est encore maintenant ; si l'école n'est ouverte que pendant six mois, par contre le peuplement en villages serrés, avec très peu d'écart, permet une fréquentation plus régulière qu'il n'est coutume dans les régions de montagne. Les loisirs des longs mois d'hiver engagent à la lecture ; la bibliothèque du paysan est bien pauvre, il est vrai ;

<sup>1</sup> Ce fut le premier Suisse qui se coiffa du chapeau cardinalice ; il aurait même été élu pape au conclave de janvier 1522, sans l'opposition de la France.

<sup>2</sup> Bridel, *Essai statistique sur le canton de Valais*, p. 295.

avec le journal bi-hebdomadaire publié à Sion ou à Brigue, elle ne compte qu'une collection d'almanachs où le campagnard trouve un conseil pour chacun des actes de sa vie, et quelquefois un livre de piété, les Vies des saints. Mais tout y est lu, relu et longuement digéré ; le dernier numéro du journal est apporté à la veillée<sup>1</sup> ; chaque article en est successivement le sujet de la conversation et de la discussion dont le résultat n'est pas toujours l'approbation du point de vue du journaliste. C'est que l'éducation politique des Conchards est très développée grâce à une longue pratique de l'autonomie.

C'est déjà au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> que s'éteignirent ou que disparurent de la vallée les rares familles nobles qui eurent des droits seigneuriaux en Conches, les d'Ernen, qui eurent un château à Obergestelen, les de Muhlibach, parents des précédents, avec qui ils possédèrent en fief la majorité d'Ernen, les de Vies (Fiesch) dont les religieuses du Mont-de-Grâce achetèrent les biens, les de Gluringen, branche des comtes de Mörel, les d'Ulrichen, les de Blandrante enfin, famille comtale d'origine italienne qui reçut en fief de l'évêque de Sion successivement la majorité de Viège et le vidomnat de Conches, et en alleu, dit-on, les villages qui formèrent le « Comté »<sup>3</sup>. De bonne heure, les habitants de la vallée se rachetèrent de la plupart des obligations qui pesaient sur eux et n'eurent plus d'autre

Autonomie  
dixénale.

<sup>1</sup> En 1776, le voyageur anglais Cox s'entendait avec stupéfaction interroger par un paysan conchard qui l'accompagnait de Munster au Grimsel, sur l'avancement de la guerre alors engagée entre l'Angleterre et les colonies d'Amérique. Cf. *Echo des Alpes*, 1905, p. 10.

<sup>2</sup> Rameau, o. c., p. 115, sqq.

<sup>3</sup> Biel, Ritzingen, Gluringen, Selkingen. Il y a peu d'auteurs chez qui cette énumération soit complète. Gingins-la Sarra, *Indépendance du Haut-Valais*, p. 69, omet Gluringen. Rameau, o. c., p. 117, ne cite pas Selkingen et Ritzingen et ajoute Reckingen, ce qui est sans doute un quiproquo. Un document de 1307, dont Heusler, *Rechtsquellen des Cantons Wallis*, p. 118-119, donne un extrait, ne parle que de Gluringen, Ritzingen et Biel. Un autre, page 383-387, donne Reckingen comme la première commune de Conches qui ne fasse pas partie du comté.

seigneur que l'évêque. La majorité d'Ernen fut d'abord à la nomination de celui-ci, puis des communes, ainsi que les fonctions de juge dans la vallée de Binn, dans le Comté et les autres offices subalternes à la vallée de Fiesch, à Furgangen, à Rufinon, etc. Ernen devint le chef-lieu, non sans surexciter la jalousie de Munster qui essaya à plusieurs reprises d'avoir un major particulier <sup>1</sup>. Cette prétention causa de longues disputes, qui se terminèrent par un arbitrage en 1447 et les accords de 1561 et de 1563 <sup>2</sup>, à la suite desquels la majorité et le chef-lieu <sup>3</sup> alternèrent entre les deux paroisses. Quant aux assemblées générales du dixain, elles se réunissaient à Blitzingen, situé à égale distance des extrémités de la vallée, soit au hameau de Bodmen <sup>4</sup>, soit à l'ouest de l'église <sup>5</sup>, au pied d'une colline qui s'appelle encore Bannerhubel, la colline de la bannière. Elles avaient une compétence fort étendue : non seulement l'administration, la police des étrangers <sup>6</sup>, celle du commerce, étaient de leur ressort, mais encore elles électionnaient les députés à la diète valaisane, après avoir fixé leur nombre, leur donnaient des instructions, entendaient leurs rapports, approuvaient ou rejetaient les décisions prises par la diète ; elles jouissaient enfin de la souveraineté politique, concluaient des traités, en dénonçaient sans en référer à personne. En 1355 déjà à la suite de querelles et de violences entre gens des deux côtés de la Massa <sup>7</sup>,

<sup>1</sup> Cf. Gremaud, o. c. VIII, p. 44-46, où G. de Löwinun est major « in parrochia de Aragnon » et J. Heingarter, major « de Conches ».

<sup>2</sup> Heusler, o. c., p. 383-387, p. 115, p. 387-390.

<sup>3</sup> On voit encore à Ernen la Maison du Tribunal (utilisée par la laiterie communale) et les trois colonnes de la potence.

<sup>4</sup> Heusler, o. c., p. 113-114.

<sup>5</sup> Grenat, *Histoire moderne du Valais*, p. 352.

<sup>6</sup> Grenat, o. c., p. 31-32.

<sup>7</sup> Plusieurs torrents ou d'autres accidents topographiques formant limites, sont souvent cités dans les documents valaisans au lieu d'une longue énumération : les pays en amont de la Morge sont les VII Dixains, soit le Valais épiscopal ; en amont de la Liène exclut le dixain de Sion ; en amont de la



Porteur de foin à Geschenen



Porteuses de bois mort à Ulrichen.

La hotte est inséparable du Conchard.



elles concluèrent avec les communes de Naters, Viège, Rarogne et Louèche un traité d'alliance défensive, d'arbitrage et d'extradition qui fut l'acte constitutif de la République valaisane. En chicane aussi avec leurs voisins d'Uri, elles se soumettaient à la sentence arbitrale du Conseil de Lucerne et signaient un traité de paix<sup>1</sup> au bas duquel elles apposaient leur sceau commun portant l'inscription : + S. COMMVNITATV̄. A. MONTE. DEI. SVPERIVS (1367). Dès lors les rapports avec les Waldstetten ne cessaient plus, d'abord purement commerciaux jusqu'en 1416 où la reprise de l'Ossola par les Confédérés sur les troupes milanaïses d'une part, la guerre entre les Patriotes du Valais et leur évêque, Guillaume V de Rarogne, soutenu par les Bernois d'autre part, fournirent l'occasion d'un traité de combourgeoisie perpétuelle<sup>2</sup> entre Lucerne, Uri et Unterwald, les communes d'Ernen et de Conches (Munster). Les autres dixains s'y adjoignaient successivement, consolidant le lien qui devait conduire à l'entrée du Valais dans la Confédération suisse en 1815.

C'était donc un régime nettement décentralisateur, si cher aux Conchards qu'il leur arriva de conclure des alliances dont la diète n'avait pas voulu<sup>3</sup>; et lorsque celle-ci interdit les traités particuliers à un dixain, Conches prétendit à une exception en sa faveur, parce qu'il possédait les montagnes et les principaux passages; à tel point même que toute la vallée n'était pas toujours unanime,

---

Massa comprend le pays de Mörel et le dixain de Conches; en amont du Mont-de-Dieu (*a monte Dei superius*, côte de Teisch, sous Lax) ce sont les communautés d'Ernen et de Munster. Fort longtemps le nom de Conches s'est appliqué soit au village de Munster, soit à la paroisse dont il était chef-lieu, tandis que le dixain était dit du Mont-de-Dien.

<sup>1</sup> Gremaud, o. c., V. p. 353, sqq.

<sup>2</sup> En 1416, le 17 décembre selon Gingins-la-Sarra, le 14 octobre, si l'on s'en rapporte à l'acte dont Oechslî donne un extrait dans son *Quellenbuch zur Schweizergeschichte*, p. 123-125.

<sup>3</sup> Grenat, o. c., p. 164-165.

Régime  
démocratique.

que le Haut et le Bas prenaient des décisions contradictoires, que le Comté suivait parfois son propre chemin<sup>1</sup>, que des communes isolées fomentaient la rébellion contre les décrets de la diète<sup>2</sup>. Les moindres actes, législatifs ou administratifs, étaient soumis au referendum qui conférait la décision suprême à la commune<sup>3</sup>. Dans cet organisme minuscule régnait au contraire un despotisme rigoureux : aucune dissidence, d'opinion ou de croyance, n'était permise ; toute supériorité appelait un nivellement impitoyable ; pour que les magistrats ne fussent pas plus forts de l'appui de leurs électeurs, les charges passaient à tour de rôle entre tous les citoyens ; mais l'autorité qu'ils n'avaient pas, d'autres savaient l'usurper ; des personnages influents, riches, éloquents ou audacieux, menaient le peuple à leur guise, en flattant ses passions ; mais si le succès ne couronnait pas leurs entreprises, ou si leur ambition se manifestait trop ouvertement, ils étaient désavoués par ceux qui avaient mis leur confiance en eux, honnis, attaqués même devant les tribunaux ; les décisions qu'ils avaient fait prendre étaient annulées ; l'excitation qu'ils avaient suscitée se tournait contre eux ; les « Messieurs » devenaient suspects aux paysans ; ceux-ci ne souffraient plus que personne s'élevât au-dessus d'eux, mais eux-mêmes prétendaient à la préséance. Se fondant sur les victoires qu'ils avaient remportées à Ulrichen en 1211 et 1419<sup>4</sup>, la première sur Berthold V de Zeringen, la seconde sur les Bernois alliés de l'évêque et du sire de Barogne, et où

<sup>1</sup> Furrer, *Geschichte von Wallis*, p. 287-288.

<sup>2</sup> Grenat, o. c., p. 388-389.

<sup>3</sup> Grenat, o. c., p. 93.

<sup>4</sup> Deux simples croix de bois rappelaient ces victoires, l'une portait l'inscription : HIER HAT HERZOG BERTHOLD VON ZERINGEN EINE SCHLACHT VERLOREN. ANNO 1211 ; l'autre : HIER AVF DEM OBERGESTELER FELDE HABEN DIE BERNER EINE SCHLACHT VERLOREN. 1419. On vient de les remplacer par une grande croix de pierre, sur le socle de laquelle on lit : DEN HELDEN VON ULRICHEN. 1211. 1419. DER BEZIRK GOMS. 1904.

ils avaient sauvé la liberté valaisane menacée, ils revendiquèrent pour leurs députés le premier rang au cortège organisé lors de l'élection de l'évêque de Sion. Sion, la capitale, protesta. Les autres dixains proposèrent une transaction. Finalement, le banneret de Conches fut mis devant celui de Sion, mais après le bourgmestre de cette ville ; et l'affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre et allumé de violentes colères fut oubliée (1752) <sup>1</sup>.

La turbulence, l'esprit tracassier, le manque de suite, les revirements subits de la politique, la défiance, voilà ce qui caractérise l'histoire de Conches avant la Révolution. Les évêques furent des premiers à en souffrir. En 1361 déjà, Guichard Tavelli s'étant rendu à Ernen pour forcer les Conchards à payer leur quote-part de la contribution imposée par la Savoie après la guerre de 1360-1361, les hommes de Mörel, d'Ernen et de Munster assaillirent l'évêque, l'emmenèrent en captivité dans une maison qu'il possédait à Munster et ne le relâchèrent qu'après qu'il eût promis <sup>2</sup> qu'il les tiendrait quittes de la somme qu'il leur réclamait et qu'il ne les punirait pas de l'attentat qu'ils avaient commis sur lui <sup>3</sup>. En 1416, Conches prononça la déchéance de l'évêque Guillaume de Rarogne qu'il appelait fort irrespectueusement *quidam nomine Guillelmus* <sup>4</sup>. Huit ans plus tard <sup>5</sup>, c'était l'administrateur du diocèse, André de Gualdo, qui était attaqué dans son château de la Majorie, à Sion, par des Conchards ameutés par l'évêque expulsé. Les armes spirituelles que ces prélats employèrent contre leurs agresseurs, l'excommunication, l'interdit, s'émoissaient devant la suffisance des Conchards ; non que

<sup>1</sup> Grenat, o. c., p. 389 sqq.

<sup>2</sup> Gremaud, o. c. V, p. 212-216.

<sup>3</sup> Le même évêque ayant été assassiné par les seigneurs de la Tour, les patriotes de Conches et du Haut-Valais se levèrent pour le venger et détruisirent la puissance des meurtriers. Gay, *Histoire du Valais*, p. 92.

<sup>4</sup> « Un nommé Guillaume », Gremaud, o. c. VII, p. 145.

<sup>5</sup> Gremaud, o. c. VII, p. 412-431.

ceux-ci méprisassent l'Eglise, mais parce qu'ils s'arrogeaient le droit d'en interpréter les lois à leur façon.

Gomesia  
catholica.

Au contraire, Conches fut toujours très attaché à la religion catholique ; il s'enorgueillissait de son surnom : Conches le catholique<sup>1</sup>, que lui valut son impénétrabilité à la Réforme : tandis que celle-ci comptait des adhérents dans tous les dixains, elle n'en recruta aucun en Conches ; dès les débuts de ce mouvement, en 1528<sup>2</sup>, l'alliance de 1416 avec les Waldstetten était solennellement renouvelée et modifiée dans le sens d'une ligue défensive de l'ancienne foi ; d'autres cantons, Schwytz, Fribourg, Zoug, Soleure y adhéraient ; en 1549, le dixain de Conches interdisait à ses habitants l'abandon de la confession catholique<sup>3</sup> ; en 1555<sup>4</sup>, ses députés se prononçaient énergiquement à la Diète contre la diffusion de la Bible. En 1603, tous les hommes valides de la vallée, laissant le soin de leur bétail à leurs amis d'Urseren venus par la Furka, descendaient à Sion où, sur le pré de la Planta, un vote allait décider du sort de la religion ; grâce à leurs suffrages, le catholicisme l'emporta, et une contre-réforme fut possible qui brisa l'élan des novateurs<sup>5</sup>.

Conserva-  
tisme.

Un dernier assaut fut à recevoir : c'était celui de la Révolution française ; les Conchards n'y faillirent point. Qu'était-ce que cette liberté qu'on se vantait de leur apporter, à côté de l'autonomie dont ils jouissaient depuis des siècles ? Qu'était-ce que ces libérateurs qui pillaient ceux qu'ils prétendaient affranchir ? Que fallait-il craindre

<sup>1</sup> Chacun des VII dixains haut-valaisans avait son surnom : Sion la capitale, Sierre la belle, Louèche la forte, Rarogne la prudente, Viège la noble, Brigue la riche, Conches le catholique, en latin : *Sedunum caput, Sirrum amoenum, Leuca fortis, Raro prudens, Vespia nobilis, Briga dives, Gomesia catholica*. Cf. Schiner, *Description du département du Simplon*, p. 10.

<sup>2</sup> Grenat. O. c. p. 3-4.

<sup>3</sup> Heusler. o. c. p. 113-114.

<sup>4</sup> Grenat. o. c. p. 66-67.

<sup>5</sup> Les armes du dixain portent : coupé de gueules et d'argent à deux croix de l'un en l'autre.

surtout pour la religion, de la part de ces disciples de Voltaire et de Rousseau ? Réunis à Naters<sup>1</sup> pendant l'hiver de 1798-1799, les dixains supérieurs décidaient la résistance ; quelques mois après, une expédition poussait jusqu'au Trient ; là elle rencontra l'armée française qui la ramena en arrière. Les Haut-Valaisans furent battus le 28 mai au bois de Finges ; ils furent battus le 1<sup>er</sup> juin au pont de la Massa ; malgré l'arrivée des Autrichiens débouchant par le col du Nufenen, ils furent battus le 2 juin à Lax. Les réquisitions exorbitantes<sup>2</sup> des Français qui cantonnèrent dans la vallée, les escarmouches continuelles entre Français et Autrichiens, les dévastations des alliés aussi bien que des ennemis, conduisirent en peu de temps les Conchards à une telle misère qu'elle émut même les plus impitoyables de leurs adversaires. Bas-Valaisans, Vaudois, Français même s'occupèrent à soulager tant de malheur : 300 orphelins furent recueillis dans les dixains inférieurs.

De ce jour, le rôle politique de Conches était terminé : la domination française plus ou moins manifeste au temps de la République valaisane (1802-1810) et du Département du Simplon (1810-1815), l'accession des Bas Valaisans au gouvernement (1815), surtout l'établissement de la représentation proportionnelle à la population (1839) y mirent fin. Fidèle à ses principes d'autrefois, Conches forma tout récemment un nouveau parti dont le but était d'augmenter les prérogatives populaires aux dépens des privilèges des Messieurs de Sion, mais le mouvement avorta, une fois son chef admis aux honneurs ; et après ce dernier soubresaut, le dixain rentra dans le parti conservateur-clérical auquel il a appartenu pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> Grenat. o. c. p. 498, sqq.

<sup>2</sup> A Ulrichen seulement, village de moins de 300 âmes, les contributions en viande, blé, avoine, pain, fromage et beurre, s'élevèrent à la somme de 1726 couronnes. P. Am Herd. *Denkwürdigkeiten von Ulrichen*, p. 140.

Si ce n'est pas encore la mort, c'est le sommeil qui en est l'image. A la barrière des montagnes s'ajoute celle des mœurs pour défendre l'accès du pays aux idées nouvelles, au progrès ; aucune industrie, aucune usine qui stimule l'activité de son entourage ; trop de gens qui n'ont jamais eu d'autre horizon que celui de leur vallée ; la moquerie, la malveillance attendent celui qui cherche à s'arracher à cette torpeur ; la routine des occupations agricoles, de la vie communautaire dont tous les détails sont réglés d'avance est comme un opium sous l'influence duquel s'endort la population concharde.

---

## CHAPITRE X

### Les routes.

Quelque variées que soient les cultures de la vallée de Conches, quelque ingéniosité qu'y mette le paysan à produire lui-même tout ce dont il a besoin pour se loger, se vêtir, se nourrir, il est des objets de pressante nécessité qu'il ne trouve pas chez lui : ainsi le sel. L'acquisition de ce condiment indispensable détermina l'établissement de relations commerciales entre Conches et les pays producteurs : ceux-ci, la France et le Milanais, fournissaient le sel à des conditions d'autant plus favorables qu'ils désiraient obtenir en retour divers avantages politiques. Les guerres du Milanais eurent une répercussion jusque sur le commerce du sel, chacun des adversaires enchérissant sur ses offres pour s'attacher le Valais.

D'autres denrées suivirent la même voie que le sel. Le vin, les fruits, plus tard le riz entraient d'Italie en Conches qui exportait en retour ses céréales et ses pommes de terre, le fromage de ses montagnes, son bétail. Une partie des échanges se faisait par Mörel où se tenait une foire aux bestiaux de lointaine renommée. Mais cette route, importante au point de vue politique, puisqu'elle menait en Valais, ne fut guère employée que par le commerce local, d'autant plus qu'elle était pénible et exposée à de continus dégâts par le Rhône, à des inondations et à des avalanches. Il en fut de même de la route de la Furka, à l'autre extrémité de la vallée. Ce dernier col était fréquenté

Nécessité du  
commerce.

depuis le *xiv<sup>e</sup>* siècle : une fois qu'Urseren fut tombé entre les mains des Urnais, il devint le point de contact avec le territoire des Waldstetten ; les rapports commerciaux se doublèrent d'alliances politiques. Un accord conclu en 1531<sup>1</sup> entre la diète valaisane et l'ammann, le conseil et la communauté d'Urseren au sujet des péages et des droits de voiturage et de transport sur la Furka, montre qu'il y avait là un chemin au moins partiellement carrossable. Les pièces de canon prises à la bataille de Cappel en 1531 purent être amenées en Valais par cette voie<sup>2</sup> ; mais elle était défectueuse sur plusieurs points, et les Conchards durent en 1540 demander à la diète une subvention pour la réparer ; ils obtinrent 40 écus<sup>3</sup>. La modicité de ces ressources, les difficultés et les dangers du tracé ne permirent pas de l'améliorer suffisamment ; le caractère sauvage de la contrée qu'elle parcourait en détournait aussi bien des marchands et des voyageurs. Au sortir d'Oberwald, il fallait s'engager dans la gorge sombre et profonde que la haute muraille de la Maïenwand barre à sa partie supérieure et que le Rhône remplit de son mugissement. On longeait ensuite le glacier du Rhône qu'on quittait bientôt pour grimper par le ravin du Muttbach jusqu'au col. Pendant 7 heures de marche on n'apercevait aucune habitation, et la vallée d'Urseren, terme du voyage, dévastée par l'homme et par les éléments, semblait un désert encore.

Transit  
transalpin.

Au contraire, l'homme du Nord, le montagnard qui traversaient la chaîne lépontine par un des nombreux cols qui la dentèlent allaient de merveilles en merveilles : le bleu éblouissant du ciel, la douceur du climat, la richesse de la végétation sud-alpine, l'exubérance de la population, tout le séduisait. Les Confédérés se laissèrent tenter et conqui-

<sup>1</sup> Heusler. *Rechtsquellen des Cantons Wallis*, p. 57.

<sup>2</sup> Grenat. *Histoire moderne du Valais*, p. 5.

<sup>3</sup> Grenat. *o. c.* p. 40.



**Canal d'irrigation d'Ernen**

le long d'une moraine au-dessus de Muhlibach.



**„Tellenhaus“ à Ernen.**

Maison datant de 1576, décorée d'une fresque représentant l'épisode de Guillaume Tell visant la pomme sur la tête de son fils.



rent l'Ossola dans plusieurs expéditions <sup>1</sup> à l'une desquelles les Conchards participèrent. Mais ceux-ci n'avaient pas attendu ce moment pour nouer des relations avec leurs voisins du sud. Depuis deux ou trois siècles les marchands italiens et valaisans s'efforçaient d'obtenir la liberté du passage pour eux et leur chargement et de raffermir la sécurité que les démêlés des bergers au sujet des pâturages-frontières tendaient sans cesse à détruire. Les autorités de Conches et d'Ossola étaient souvent en pourparlers pour assurer la facilité des communications.

Les cols conchards n'avaient pas qu'une importance locale. Depuis que l'Europe septentrionale était entrée en contact avec l'Italie, depuis surtout que les rois d'Allemagne avaient cherché à ressusciter l'ancien empire romain, les relations politiques et commerciales s'étaient multipliées entre le N et le S des Alpes. La plupart des abaissements de la crête des montagnes donnèrent tour à tour passage aux armées de conquête et aux caravanes de marchands. Les passages les plus centraux furent aussi les plus fréquentés ; c'est ainsi qu'une longue route reliait l'Allemagne à l'Italie par dessus les cols conchards.

Elle partait de Meiringen <sup>2</sup> où se concentraient les marchandises venues de Berne par les lacs de Thoune et de Brienz et celles de Lucerne et de Zurich qui avaient passé le Brunig. Un chemin accessible aux voitures légères conduisait jusqu'à Guttannen. De là le sentier muletier s'enfonçait dans le Haut-Hasli, en côtoyant l'Aar tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre. Le Grimsel se franchissait à la Hausegg, d'où on descendait en peu de temps sur Obergestelen et Zum Loch. On s'engageait ensuite dans le val d'Egesse, au fond duquel, après le pont d'Im Lad, le sen-

<sup>1</sup> En 1411, en 1416, en 1425, en 1512. Cf. J. Simler, dans Coolidge. *Josias Simler et les débuts de l'alpinisme*, p. 71.

<sup>2</sup> Cf. Dr A. Bähler. *Mitteilungen über den Grimselpass und das Grimselhospiz*.

tier bifurquait ; il fallait laisser à sa gauche le col du Nufenen, qui s'ouvre sur le val Bedretto et le Tessin et gravir par de nombreux zigzags la paroi située au S. On se trouvait alors sur le Gries ; une demi-heure de marche sur le glacier et on était en Italie. Le sillon du Griesbach, émissaire du glacier, et de la Toce (en allemand Tosa), conduisait de terrasse en terrasse, de gradin en gradin jusqu'à Domo d'Ossola et à Milan. D'un bout à l'autre, le chemin était pavé de grandes dalles, muni de caniveaux pour l'écoulement des eaux, bordé de bouleroues dans les tronçons en remblai ; ici et là des murs secs soutenaient la chaussée ; les torrents se passaient sur des ponts de pierre, généralement très étroits et à dos d'âne très prononcé. Pour permettre aux caravanes de trouver la bonne direction en hiver ou sous la tempête, on avait, au Grimsel, fiché dans des tas de pierre, de distance en distance, de longues perches dont l'extrémité trouait la neige ; sur le glacier du Gries, une dalle percée servait de support à la perche <sup>1</sup>.

Le Gries ne fut pratiqué que lorsqu'on surmonta la frayeur qu'inspiraient les glaciers, et il n'était pas toujours franchissable en hiver ; à son défaut on passait l'Albrun. Ce col, qui se trouve au fond du Binnental, nécessitait le grand détour par Ernen ; le Geisspfad et le Kriegalppass étaient des traverses utilisées par les voyageurs peu chargés. Enfin on pouvait recourir au Simplon ; c'est ainsi qu'en 1714, le dixain de Conches se réserva le droit d'acheminer ses marchandises par cette route sans payer de droits <sup>2</sup>.

Le transit était fort actif aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; plus de 200 chevaux et mulets passaient la montagne chaque semaine. Les muletiers étaient des Italiens qui faisaient

<sup>1</sup> Ces dalles permettent d'observer facilement le phénomène de la « table de glacier ».

<sup>2</sup> Grenat. o. c. p. 363.

la course d'un bout à l'autre, ou bien livraient au pied du Gries leur chargement à des Valaisans qui le transmettaient à leur tour à des Bernois à l'hospice du Grimsel. Pour entreposer ces marchandises, on avait bâti des « soustes », en particulier à Thoune, Untersee, Meiringen, Aegerstein, près de Guttannen, à l'hospice du Grimsel, à Obergestelen et à Zum Loch. Arrivé à destination, on faisait l'échange des denrées importées : riz, blé, vin, huiles, fruits, contre les produits suisses (fromage, laine, toile) ou allemands.

Le parcours le plus intéressant était celui du Haut-Hasli, en même temps qu'il était le plus dangereux. Tous les pâturages et les forêts de la région étaient affermés à un hospitalier<sup>1</sup> qui résidait près des lacs du Grimsel et devait secourir gratuitement les pauvres voyageurs et rechercher les égarés ; une collecte lui fournissait un supplément de ressources ; elle se faisait soit dans le canton de Berne, soit dans la vallée de Conches qui participa aussi aux frais de l'érection et des réparations de l'hospice<sup>2</sup>. Les accidents étaient fréquents, et la légende s'en empara pour les attribuer à la vengeance divine. Le muletier était un type original : c'était un robuste gaillard qui, gagnant gros à son métier, aimait à jouer le riche, le généreux dans les fêtes ; il était empressé, galant avec les filles, auprès de qui il était servi par une certaine faconde qu'il avait acquise dans ses voyages ; d'ailleurs, sans scrupules, en dehors des lois grâce à son existence nomade, dépouillé des préjugés et même des croyances de sa religion, buveur, batailleur, cupide, il était jugé capable d'un meurtre pour assouvir sa vengeance ou se procurer de l'or ; mais ses crimes étaient punis un jour ou l'autre, au moment où il s'y attendait le moins, par une chute mortelle dans l'Aar ou l'ensevelissement sous une avalanche.

<sup>1</sup> Il n'y a que cinq ans que l'hospice, transformé en hôtel, a été vendu à un particulier.

<sup>2</sup> Grenat. o. c. p. 41.

Si la route Grimsel-Gries est des plus directe, le profil en long en est désavantageux ; après s'être élevé à 2207 m<sup>1</sup> au Grimsel, il faut descendre à 1350 m. à Obergestelen pour remonter à 2468 m. au Gries ou 2410 m. à l'Albrun. La route à peu près parallèle du Gothard (2111 m.), est bien préférable à ce point de vue ; mais longtemps les gorges des Schöllenen furent infranchissables, et elles restèrent toujours exposées aux avalanches ; celles-ci sont plus terribles encore au val Tremola, au-dessus d'Airolo. Le Simplon est plus aisé à passer, mais arrivé à Brigue, le voyageur venu d'Italie trouve devant lui la barrière des Alpes bernoises qu'aucun col n'interrompt sur une distance de 55 km<sup>2</sup>. La construction en 1805, sur l'ordre de Napoléon I<sup>er</sup>, d'une grande route carrossable menant de St-Gingolph à Domo d'Ossola par dessus le Simplon donna à ce passage une importance extraordinaire en y permettant le trafic d'hiver. Le Gothard eut son tour en 1820-1830. Considérablement réduit, le commerce par le Gries végétait encore. Il reçut le coup de grâce en 1885 avec l'ouverture du chemin de fer du Gothard. La contrebande resta seule à utiliser les passages conchards ; mais portant sur le bétail, l'alcool et les vins, marchandises de gros volume, elle ne put plus s'effectuer d'Italie en Suisse dès que la Confédération eut établi des postes de gardes-frontière à Binn et à Ulrichen ; de Suisse en Italie, c'est le tabac, dont l'introduction clandestine procure aux gens de Binn et d'Ausserbinn de beaux bénéfices.

Avec les relations commerciales un stimulant puissant disparut : plus de termes de comparaison avec les contrées voisines, plus de véhicules des idées nouvelles, plus d'é-

<sup>1</sup> Dans la Grimselalp, au S de la Hausegg.

<sup>2</sup> Sauf des cols de glacier et de haute montagne, tel que celui qui reliait Fiesch à Grindelwald dans l'Oberland bernois, et qui fut fréquenté soit au temps de la Réforme par les Bernois demeurés catholiques qui venaient entendre la messe en Valais, et par les Valaisans devenus protestants qui allaient assister au prêche à Grindelwald, soit au temps de la domination française, par les contrebandiers.

largissement de l'horizon ; au lieu d'une adaptation plus exacte de l'homme au milieu géographique, au lieu d'amélioration et de progrès, l'immobilisme, la routine ; il semble qu'après avoir vécu d'une vie intense du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, la vallée de Conches ne fasse plus que végéter, attendant du dehors l'étincelle excitatrice.

La grande route de Brigue à la Furka est le principal facteur de changement dans les conditions actuelles de l'existence concharde. Elle fut construite par sections de 1820 à 1867 <sup>1</sup>, en suivant à peu près le tracé de l'ancien chemin, sauf entre Lax et Niederwald, où elle reste sur la rive droite du Rhône, qu'elle longe à une grande hauteur, après avoir escaladé la forêt de Fiesch en zigzaguant. A Gletsch elle s'est complétée en 1895 par l'établissement de la nouvelle route du Grimsel au flanc de la Maïenwand. Si des voyageurs <sup>2</sup> s'étaient déjà aventurés auparavant en Conches, si des alpinistes <sup>3</sup> avaient déjà exploré les plus belles cimes des chaînes périphériques, ce n'est que par la construction de la route carrossable que le flot des touristes s'est mis à couler tout le long de la vallée. Les diligences fédérales avec leurs « suppléments », les mailcoaches des grands hôtels, les voitures de louage à un ou deux chevaux, les bicyclettes montent, descendent, se croisent, transportant chaque jour de beau temps des centaines d'étrangers. L'hôtel du Glacier du Rhône <sup>4</sup>, à Gletsch, avec ses 250 lits est, au fort de la saison, souvent insuffisant à recevoir tous ses hôtes, dont beaucoup sont obli-

Tourisme.

<sup>1</sup> En 1820, de Brigue à Lax, avec réfection complète en 1854 après une inondation ; de Selkingen à Munster en 1834 ; de Lax à Fiesch en 1836 ; de Fiesch à Oberwald en 1860-1861 ; d'Oberwald au sommet de la Furka en 1863-1867.

<sup>2</sup> Parmi ceux qui ont laissé des relations écrites de leur voyage, Stumpf au XVI<sup>e</sup> siècle, Bourrit, Coxe, au XVIII<sup>e</sup> siècle, Töpffer, au XIX<sup>e</sup>.

<sup>3</sup> Entre autres Studer, Ulrich, de Fellenberg, entre 1860 et 1880.

<sup>4</sup> Propriétaire M. J. Seiler, de la famille du fondateur de la station de Zermatt.

gés de continuer leur route ou de descendre jusqu'à l'hôtel d'Oberwald. Mais ce ne sont que des passants, attirés par la réputation du glacier du Rhône ; il y a peu de sommets qui se gravissent de là, les hôtels du col de la Furka et celui du Grimsel étant bien mieux placés à cet égard. Il en est de même à Ulrichen, où s'arrêtent ceux qui ont l'intention d'aller admirer la superbe chute de la Toce (140 m. de hauteur), de l'autre côté du Gries. A Fiesch, on séjourne plus longtemps : les glaciers d'Aletsch et de Fiesch, les pics qui les dominent, la vallée de Binn sollicitent la curiosité des touristes. Ce n'est que Binn lui-même, Munster aussi, à un moindre degré, qui soient devenus des stations de villégiature, grâce au charme agreste de leurs environs. Ailleurs, à Ernen par exemple, les amis du silence, de la paix, de la simplicité champêtre, du pittoresque des mœurs surprises dans l'intimité, trouvent chez quelques particuliers un accueil des plus hospitalier.

Le contact entre l'étranger et l'indigène est ainsi localisé sur un petit nombre de points ; il est rare ; il est peu profond : en dehors des hôteliers, il n'y a que peu de gens qui s'occupent des touristes ; il y a deux ou trois bazars et des plus modestes, il y a quelques enfants qui offrent à vendre des fruits, des fleurs de la montagne, des cristaux, il n'y a pas de mendiants, ni de ces ouvreurs de barrières, de ces sonneurs de cor des Alpes, que l'on rencontre dans d'autres régions de la Suisse et qui ne sont que des mendiants déguisés. Enfin, la « saison » est très courte ; à cause de la neige, les cols sont fermés à la circulation des voitures entre le 15 septembre et le 15 juin, neuf mois où la route de Conches devient un cul-de-sac que les voyageurs désertent. Ainsi le tourisme a eu une influence des plus restreintes, presque nulle, sur les mœurs conchardes ; l'hospitalité antique n'a pas fait place encore à la cupidité ; le travail assidu, accepté joyeusement, est encore la ressource de la plupart.

Quelques jeunes gens<sup>1</sup> s'engagent pour l'été seulement dans le personnel des hôtels ; leur salaire est bientôt dissipé en prodigalités ; par esprit d'imitation, par faiblesse devant la tentation, ou comme le feraient des enfants qui brûlent d'employer le bel écu neuf dont on leur aurait fait cadeau, ils dépensent tout leur gain avant de rentrer à la maison paternelle ; pendant ce temps leurs bras robustes ont manqué à l'agriculture, le rapport en a été moins bon, mais le nombre des bouches à nourrir pendant l'hiver n'a pas diminué. Bien plus, ils ont pris, dans leur brève escapade dans le monde, des habitudes, des besoins plus coûteux encore que leur absence : il faut aux filles de belles robes, des rubans, des colifichets, aux garçons de l'argent pour aller au cabaret. Jadis, le Conchard était très sobre ; certaines solennités étaient seules prétextes à des beuveries prolongées ; le dimanche, les hommes se réunissaient à l'auberge sans se croire obligés de prendre une consommation. Aujourd'hui on boit davantage, non seulement du vin, mais encore de l'absinthe ; l'usage de celle-ci s'est généralisé sous l'influence d'émigrés rentrés de l'étranger, de France principalement<sup>2</sup> ; l'eau-de-vie remplace, au premier déjeuner, le lait, considéré comme boisson de luxe depuis qu'il a augmenté de valeur ; la grande route a, en facilitant les transports, amené à la fois ce renchérissement et la dépréciation des céréales ; l'État valaisan y a contribué à son tour en encourageant l'éleveur du bétail et l'économie alpestre.

Cependant jusqu'à maintenant Conches se trouvait en dehors de la zone d'influence de tout chemin de fer ; la station

Germes.  
d'évolution.

<sup>1</sup> L'évolution qui se dessine en Conches n'est pas partout également avancée ; c'est pourquoi certains traits, ici rapportés, justes en plusieurs lieux, ne le sont pas encore ailleurs.

<sup>2</sup> En 1901, un habitant de Reckingen, rentré de Paris où il avait été concierge, installa à l'auberge qu'il ouvrit dans son village, un petit appareil, rapporté de France, pour mélanger lentement l'eau à l'absinthe. Pour voir fonctionner cet appareil les paysans se font servir un verre de cette liqueur.

la plus proche est Brigue ; mais cette ville fut longtemps tête d'une ligne d'intérêt strictement local ; Lausanne, à 146 kilomètres de distance, était trop éloigné pour faire affluer jusqu'à cette extrémité le sang et la vie. Le percement du tunnel du Simplon vient de transformer le cul-de-sac en un passage international. Sans doute cet événement est trop récent pour avoir eu déjà quelque effet ; mais il n'est pas possible qu'il n'en déploie aucun : l'horaire des trains de voyageurs a déjà été amélioré ; celui des marchandises le sera progressivement ; les produits de l'agriculture et de l'industrie italiennes viendront lutter contre les suisses.

Les conditions de l'existence seront profondément modifiées en Conches. A l'induire des tendances qui se dessinent, la quasi-indépendance économique de cette vallée est à la veille de disparaître : d'une part les besoins des habitants se seront multipliés, d'une autre la concurrence rendra onéreux les procédés actuels de la culture. La spécialisation dans l'industrie laitière s'opérera ici comme elle l'a fait dans d'autres régions géographiquement identiques<sup>1</sup> ; mais le Conchard saura-t-il exploiter ses pâturages d'une manière plus intensive, améliorer le sol et la race de bétail, perfectionner la fabrication des fromages, ou bien se contentera-t-il de sa routine ? En supposant que le paysan se montre progressiste, le sol parviendra-t-il à nourrir autant d'habitants qu'aujourd'hui ?

---

<sup>1</sup> Aux Ormonts, dans la vallée de Joux (canton de Vaud) par exemple.

Le tableau de la vie du peuple de Conches, qu'on a essayé de faire dans les pages qui précèdent, n'est déjà plus tout à fait exact ; la vie est par essence mouvement, transformation, évolution ; elle semblait s'arrêter, en Conches ; ce n'était qu'apparence ; voici qu'elle se renouvelle ; divers faits géographiques, l'altitude, le climat, le relief, avaient servi de base à sa formule des temps passés ; d'autres peut-être détermineront les conditions d'existence à venir.



## OUVRAGES CONSULTÉS

---

- AM HERD P. — *Denkwürdigkeiten von Ulrichen*. Ein Beitrag zur Freiheitsgeschichte der Schweiz. Berne, 1879. In-8.
- BEHLER A. — *Mittheilungen über den Grimselpass und das Grimselhospiz*. Bienne, 1895. In-8.
- BARBERINI. — *Bodenwerberechnung im Obergoms*. (Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen.) Berne, 1900.
- BAUMGARTNER et SCHATZMANN. — *Rapport sur la première exposition suisse de petites races de bétail de montagne*, des 23 et 24 mai 1879, à Sion.
- BERNOULLI D. — *Vorhistorische Gräberfunde aus dem Binnental, Oberwallis*. (Indicateur d'antiquités suisses.) 1899.
- Blätter aus Walliser Geschichte*, herausgegeben vom Geschichtsforschenden Verein im Oberwallis. Sion, 1895. In-8.
- BLOTNITZKI L. — *Ueber die Bewässerungskanäle in den Walliser Alpen*. Berne, 1871.
- BRIDEL. — *Essai statistique sur le canton de Valais*. Zurich, 1820.
- BROCKEDON W. — *Illustrations of the passes of the Alps by which Italy communicates with France, Switzerland and Germany*. Londres, 1828-1829. 2 vol. in-4.
- BRUHIN Th. A. — *Die Lawinnenoth in der Schweiz 1888*. Zurich, 1888. In-8.
- BUHRER C. — *Le climat du Valais*. (Bulletin des travaux de la Murithienne, Société valaisanne des Sciences naturelles.) Sion, 1897.
- CHRIST H. — *Das Pflanzenleben der Schweiz*. Zurich, 1879. Et la traduction française:  
— *Flore de la Suisse*. Genève, 1883. In-8.
- COAZ J. — *Die Lawinen der Schweizeralpen*. Berne, 1888. In-8.
- COOLIDGE. — *Josias Simler et les débuts de l'alpinisme*.
- COURTHON Louis. — *Le peuple du Valais*. Paris-Genève, 1903. In-8.  
— Article *Goms* du Dictionnaire géographique de la Suisse, tome II. Neuchâtel 1903. In-8.
- COXE. — *Lettres à M. W. Melmoth sur la Suisse*. (Echo des Alpes.) 1905.
- CUENOT H. — *Excursions dans le Binnenthal*. Paris, 1895. In-8.

- DÜBI H. — *Saas-Fée und Umgebung*. Berne, 1902. In-8.
- DURRER J. — *Die Zu- und Abnahme der Bevölkerung in den schweizerischen Gebirgsgegenden seit 1850*. (Journal de statistique suisse.) Berne, 1895. In-4.
- ESCHASSÉRIAUX. — *Lettres sur le Valais, sur les mœurs de ses habitants*. Paris, 1806. In-8.
- FELLENBERG E. VON. — *Alte und neue Pfade und Abenteuer in Goms*. (Annuaire du Club alpin suisse, tome XIX.) Berne, 1883-1884. In-8.
- FURRER S. — *Geschichte von Wallis*. Sion, 1850. In-8.
- *Statistik von Wallis*. Sion, 1852. In-8.
- GATSCHET. — *Orts-etymologische Forschungen*. Berne, 1867. In-8.
- GAY Hilaire. — *Histoire du Vallais*. Genève, 1903. In-8.
- GERLACH H. — *Die Bergwerke des Kantons Wallis*. Sion, 1873. In-8.
- *Das südwestliche Wallis mit den angrenzenden Landestheilen von Savoyen und Piemont*. Berne, 1872. In-4.
- GINGINS-LA SARRA F. DE. — *Développement de l'indépendance du Haut-Valais*. Zurich, 1844. In-8.
- *Documents pour servir à l'histoire des comtes de Blandrate*. Turin, 1847.
- GISEL. — *Quellenbuch zur Schweizergeschichte*. I. Berne, 1869. In-8.
- GREMAUD J. — *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*. Lausanne, 1875-1884. 8 vol. in-8.
- GRENAT. — *Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815*. Genève, 1904. In-8.
- HEIERLI und OECHSLI. — *Urgeschichte des Wallis*. Zurich, 1896. In-4.
- HEUSLER A. — *Rechtsquellen des Cantons Wallis*. Bâle, 1890. In-8.
- HIRZEL-ESCHER J. C. — *Wanderungen in weniger besuchten Alpengegenden der Schweiz*. Zurich, 1829. In-8.
- HUNZIKER J. — *La maison suisse d'après ses formes rustiques et son développement historique*. Tome I : Le Valais. Trad. en français. Lausanne-Aarau, 1902. In-8.
- JEGERLEHNER J. — *Das Val d'Anniviers nebst einem Streifzug ins Val d'Hérens*. Berne, 1904. In-8.
- KOHLRUSCH. — *Schweizerisches Sagenbuch*. Leipzig, 1854. In-8.
- LANDOLT ELIAS. — *Bericht an den hohen schweizerischen Bundesrath über die Untersuchung der schweizerischen Hochgebirgswaldungen. 1858-1860*. Berne, 1862. In-8.
- *Der Wald im Haushalt der Natur und der Menschen*. Zurich, 1870. In-8.
- *Der Wald und die Alpen*. Zurich, 1881. In-8.
- LUGEON Maurice. — *Quelques mots sur le groupement de la population du Valais*. (Étrennes helvétiques pour 1902.) Lausanne 1902. In-8.

- MORAX René. — *Le Carnaval dans la Vallée de Conches*. (Archives suisses des Traditions populaires.) Zurich, 1901. In-8.
- *La Nuit des Quatre-Temps*. Drame en 4 actes. Lausanne, 1902. In-12.
- Mouvement agricole dans le canton du Valais, 1873-1880*. Rapport élaboré par le Département de l'Intérieur. Sion, 1881. In-8.
- NEUMANN L. — *Die deutschen Gemeinden in Piemont*. Fribourg en Brisgau, 1891. In-8.
- OECHSLI. — *Les Origines de la Confédération suisse*. Traduit de l'allemand. Berne, 1891. In-8.
- PITTARD E. — *Etude de 114 crânes de la vallée du Rhône (Haut-Valais)*. (Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie de Paris.) 15 mars 1898.
- Publications du Bureau fédéral de statistique. Berne, 1861-1904 :
- Economie alpestre de la Suisse*, en 1864.
- Mariages, naissances et décès en Suisse, de 1871 à 1890*.
- Recensements fédéraux de la population du 10 décembre 1860, du 1<sup>er</sup> décembre 1870, du 1<sup>er</sup> décembre 1880, du 1<sup>er</sup> décembre 1888, du 1<sup>er</sup> décembre 1900*.
- Recensements du bétail de la Suisse des 21 avril 1866, 1876, 1886, du 20 avril 1896, du 19 avril 1901*.
- RAMEAU B. — *Le Vallais historique. Châteaux et seigneuries*. Sion, 1891. In-8.
- Régime des eaux en Suisse : le bassin du Rhône depuis ses sources jusqu'au lac Léman*. 1<sup>re</sup> partie : Surfaces des bassins de réception. 2<sup>e</sup> partie : Stations limnimétriques. (Travail exécuté par la Section hydrométrique de l'Inspectorat fédéral des Travaux publics.) Berne, 1898. In-4.
- RIBORDY L. — *Documents pour servir à l'histoire contemporaine du Valais*. Lausanne, 1845. In-8.
- RISLER E. — *Géologie agricole*. Paris, 1884-1897. 4 vol. In-8.
- SCHMIDT M. — *Zur Geschichte der Besiedelung des sächsischen Vogtlandes*. Dresde, 1897. In-4.
- SCHINER Mr. — *Description du département du Simplon ou de la ci-devant république du Valais*. Sion, 1812. In-8.
- SIMLERUS Josias. — *Vallesia Descriptio*. Libri duo. *De Alpibus Commentarius*. Zurich, 1574. In-8.
- STEBLER F. G. — *Das Goms und die Gomser*. Zurich, 1903. In-8.
- *Die Tesslen im Oberwallis oder hölzerne Namensverzeichnisse*. (Die Schweiz.) Zurich, 1897-8.
- *Der Lawinen-Abwurf bei Gebäuden*. (Die Schweiz.) Zurich, 1900.
- *Ob den Heidenreben*. Zurich, 1901. In-8.
- STRÜBY A. und CLAUSEN C. — *Die Alpwirtschaft im Oberwallis*. Solcure, 1900. In-8.

- STUDER Jul. — *Walliser und Walser, eine deutsche Sprachverschiebung in den Alpen*. Zurich, 1886. In-8.
- Tableaux graphiques des Observations hydrométriques suisses et des températures de l'air et des hauteurs pluviales, pour les années 1875 à 1902.* (Publié par la Section hydrométrique de l'Inspectorat fédéral des Travaux publics.) Berne, 1876-1903.
- TÖPFFER. — *Voyages en zigzag*. Paris, 1844. In-4.
- *Nouveaux voyages en zigzag*. Paris, s. d. 2 vol. in-12.
- TORRENTÉ A. DE — *Les forêts et les avalanches de la vallée de Conches en Valais*. (Annuaire du Club Alpin suisse. Tome XXIII.) Berne, 1888. In-8.
- TSCHEINEN und RUPPEN. — *Walliser Sagen*. Sion, 1872. In-8.
- Übersichten der Bevölkerung der Schweiz nach den Ergebnissen der letzten eidg. Volkszählung, von 18 bis 23 März 1850*. Berne 1851-54. In-8.
- ULRICH M. — *Itinerarium für das Excursionsgebiet des Schweizer Alpen-Club von 1870 : Das Binnenthal*. Zurich, 1870. In-8.
- VENETZ M. — *Mémoire sur les variations de la température dans les Alpes de la Suisse*. S. l. 1821. In-4.
- WOLF. — *Von der Furka bis Brig*. Zurich.

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
INTRODUCTION.	
CHAPITRE PREMIER : <i>Le cadre géographique</i> . . . . .	10
§ 1. L'altitude. — Thalweg. Barrière bernoise. Chaînes lépontines.	
§ 2. Le climat. — Hiver. Neige. Régime des vents. Été. Pluies.	
§ 3. Le sol et les formes du relief. — Sources. Dépôts glaciaires. Erosion torrentielle. Sol cultivable. Echelle des cultures.	
CHAPITRE II : <i>L'histoire du peuplement</i> . . . . .	27
Temps préhistoriques. Occupation romaine Infiltration allé- manique. Invasions subséquentes. Emigration haut-valai- sane.	
CHAPITRE III : <i>L'organisation de la propriété</i> . . . . .	39
Propriété privée. Evaluation à la livre. Communaux. Corpo- rations rurales. Organisation de la commune. Esprit d'association. Tailles.	
CHAPITRE IV : <i>Le groupement de la population</i> . . . . .	54
Dissémination apparente. Facteurs d'isolement. Avalanches. Concentration de la population. Agents de groupement. Recherche de la chaleur. Incendies.	
CHAPITRE V : <i>Le mouvement de la population</i> . . . . .	70
Densité. Emigration et immigration. Fluctuations dans l'es- pace. Fluctuations dans le temps. Mariages. Villages mou- rants et villages morts.	
CHAPITRE VI : <i>La vie pastorale</i> . . . . .	80
Mayens. Pâturages supérieurs. Travaux d'entretien. Bâtimens d'exploitation. Pâtres. Profit de l'estivage. Moutons et chèvres. Richesse pastorale.	
CHAPITRE VII : <i>La vie agricole</i> . . . . .	97
Difficulté des transports. Difficulté des labours. Irrigation. Recul de l'agriculture.	

---

CHAPITRE VIII : <i>La vie en hiver</i> . . . . .	104
Occupations. Veillées. Danse. Théâtre. Légendes. Vie religieuse.	
CHAPITRE IX : <i>La vie politique</i> . . . . .	124
Hommes d'Etat et d'Eglise. Education politique. Autonomie dixénale. Régime démocratique. Gonesia Catholica. Conservatisme.	
CHAPITRE X : <i>Les routes</i> . . . . .	135
Nécessité du commerce. Transit transalpin. Tourisme. Germes d'évolution.	

---

## TABLE DES PLANCHES ET CARTES

Planche	1.	Le Haut-Conches vu du Längisgrat . . . . .	Frontispice
»	2.	Carte générale de la Vallée de Conches à 1 : 100.000 . . . . .	entre les pages : 8—9
»	3.	La vallée de Binn. — Perche indicatrice sur le glacier des Gries . . . . .	16—17
»	4.	Carte des altitudes, à 1 : 100.000 . . . . .	24—25
»	5.	Série de 13 coupes en travers, à l'échelle de 1 : 100.000 . . . . .	24—25
»	6.	Le Rhône dans la plaine d'Ulrichen. — Le Rhône dans les gorges de la forêt de Fiesch . . . . .	32—33
»	7.	Carte de la répartition des cultures, à 1 : 100.000 . . . . .	40—41
»	8.	Maison d'habitation à Wald (Pomat). — Maison d'habitation à Nieder-Ernen (Conches) . . . . .	48—49
»	9.	Carte des avalanches, à 1 : 100.000 . . . . .	56—57
»	10.	Le Munster Galen. — Eperon protecteur de l'église d'Oberwald . . . . .	64—65
»	11.	Carte de Conches par communes, à 1 : 100.000 . . . . .	64—65
»	12.	Niederwald. — Erable, dans le village d'Ernen . . . . .	64—65
»	13.	Carte de la densité de la population à 1 : 100.000 . . . . .	72—73
»	14.	Le défilé des Twingen. — La rue de Schmidigenhäusern (Binn) . . . . .	80—81
»	15.	Ernen vu du S. — Ernen vu de l'E. . . . .	80—81
»	16.	Maison d'habitation à Munster. — Vue d'Obergestelen . . . . .	80—81
»	17.	Grange et fenil à Muhlibach. — Fenils et écuries à Ulrichen . . . . .	80—81
»	18.	Graphique de la variation de la population de Conches de 1850 à 1900 . . . . .	88—89
»	19.	Rue à Fiesch. — La dernière maison d'habitation de Zum-Loch (Ulrichen). . . . .	96—97
»	20.	Etat d'un chalet au printemps. — L'alpe du Merezenbach . . . . .	104—105
»	21.	Chalet sur l'Ulricher Galen. — Chalet dans le val de Biel . . . . .	112—113
»	22.	Abri à bétail sur l'Ulricher Galen. — Pâtre portant le fromage à la cave . . . . .	120—121
»	23.	Porteur de foin — Porteuses de bois mort . . . . .	128—129
»	24.	Canal d'irrigation à Muhlibach. — Le « Tellenhaus » à Ernen . . . . .	136—137











